

— SECTION 1 —

IDENTIFICATION DU PROJET

1.1 IDENTIFICATION	
TITRE DU PROJET	Fabrication de toiles non tissées pour masques de protection individuelle
EMPLACEMENT DU PROJET	Chemin de l'aviation, Dorval, Qc.
No. DU PROJET ou PERMIS	PMI-02-21-D018
DESCRIPTION DU PROJET (2-3 paragraphes sur le lieu, l'objectif visé, l'ampleur et les bénéfices du projet)	<p>La situation pandémique actuelle a considérablement augmenté les activités de Meltech Innovation Canada Inc. (ci-après « Meltech ») à son centre du 2555 Chemin de l'Aviation.</p> <p>Ne pouvant s'agrandir sur son site actuel, l'entreprise cherche un emplacement à proximité pour ajouter une ligne de production, des capacités de stockage et d'export de toiles non tissées. La partie nord du lot 5 599 104 est un emplacement idéal en ce sens et il peut accueillir les, plus ou moins, 40 000 pieds carrés qui sont nécessaires.</p> <p>La nouvelle ligne procèdera à l'extrusion de la matière première, le filage, la trempe, l'étirage à l'air, formation de bande, le calandrage, l'enroulement et la coupe. Cet ajout permettra à l'entreprise d'offrir des masques de protection individuelle de fabrication canadienne à ses partenaires d'affaires privés et institutionnels.</p>

— SECTION 2 —

INFORMATION SUR LE PROMOTEUR, LES AUTORITÉS FÉDÉRALES IMPLIQUÉES ET LES REPRÉSENTANT(S)

2.1 INFORMATION SUR LE PROMOTEUR ET AUTORITÉS FÉDÉRALES IMPLIQUÉES	
NOM DU CONTACT	Sébastien Havard
TITRE	Directeur Technique
NOM DE L'ORGANISATION	Meltech Innovation Canada Inc.
TÉLÉPHONE	438-836-2340
COURRIEL	shavard@medicom.ca
NOM DU CONTACT	Jean-Claude Pham
TITRE	Directeur construction
NOM DE L'ORGANISATION	DIVCO
TÉLÉPHONE	514-777-3116
COURRIEL	jcp@divco.ca

NOM DU CONTACT :	
TITRE	
NOM DE L'ORGANISATION	
TÉLÉPHONE	
COURRIEL	

2.2 AUTORITÉS FÉDÉRALES IMPLIQUÉES

2.2.1 INTÉRÊTS DANS LE PROJET	AUTORITÉS FÉDÉRALES	
Promoteur du projet	DIVCO	
Délivre une licence, un permis ou donne une approbation	Aéroports de Montréal	
Finance le projet, en totalité ou en partie	Innovation Canada	
Autre		

2.3 REPRÉSENTANT(S) ET/OU CONSULTANT(S) EN ENVIRONNEMENT (le cas échéant)

NOM DU CONTACT :	Lionel Humbert
TITRE	Biologiste Ph.D.
NOM DE L'ORGANISATION	Évolution Environnement
TÉLÉPHONE	514-618-6202
COURRIEL	lionel.humbert@evolutionenvironnement.ca
RÔLE DANS LE PROJET	Étude écologique, évaluation des effets environnementaux pour la construction et réhabilitation après exploitation

NOM DU CONTACT :	Jean-Sébastien Bernier
TITRE	Biologiste
NOM DE L'ORGANISATION	BBA
TÉLÉPHONE	819-421-3326
COURRIEL	jean-sebastien.Bernier@bba.ca
RÔLE DANS LE PROJET	Évaluation des effets environnementaux pour l'exploitation des installations

NOM DU CONTACT :	
TITRE	
NOM DE L'ORGANISATION	
TÉLÉPHONE	
COURRIEL	
RÔLE DANS LE PROJET	

— SECTION 3 —

CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET

3.1 LOCALISATION DU PROJET*

La partie nord du lot 5 599 104 PTIE, localisé chemin de l'aviation à Dorval.

La localisation de la zone d'étude est présentée en Annexe A.

Le plan d'implantation du projet est présenté en Annexe B.

*Identifier la localisation du projet sur une carte en annexe

3.2 JUSTIFICATION DU PROJET

Meltech, une entreprise localisée au 2555 Chemin de l'Aviation, soit à environ 800 mètres du lot en demande, désire s'agrandir et construire une ligne de production de toiles non tissées pour masques de protection individuels.

La situation sanitaire actuelle a montré qu'il est devenu nécessaire que ces toiles non tissées soient, pour une question de sécurité civile, produites au Canada afin de s'assurer d'un approvisionnement stable.

3.3 DESCRIPTION GÉNÉRALE DU PROJET**PHASE DE CONSTRUCTION**

La construction d'un bâtiment est prévue sur le site. Ce bâtiment aura une surface au sol d'environ 3400 m.ca.

Le site sera desservi par deux entrées-sorties chemin de l'aviation et un stationnement d'environ 2200 m.ca. Une zone de chargement/déchargement pour semi-remorque est aussi prévue.

Pour installer le bâtiment et ses accessoires, les travaux suivants seront réalisés :

- 1 Couper des arbres;
- 2 Excaver;
- 3 Mettre en place les réseaux d'eau et d'égouts ainsi que les fondations des nouveaux bâtiments;
- 4 Construire le bâtiment;
- 5 Se raccorder aux réseaux municipaux existants;
- 6 Restaurer les sols et surfaces et effectuer les aménagements paysagers.

PHASE D'EXPLOITATION

Le procédé de fabrication consiste à produire des rouleaux de textile non tissé servant de matière première dans diverses applications de dispositifs médicaux à usage unique. Le textile est fabriqué à partir de granules (pellets) de polypropylène (PP) et d'additifs. Ces granules provenant d'un fournisseur externe sont chargés et déchargés à l'intérieur du bâtiment, dans une aire dédiée. Ils sont reçus déjà emballés et déposés sur des palettes de bois. Les granules ne sont donc pas manipulés en vrac. Une fois déposés dans l'aire dédiée, ils sont acheminés vers deux extrudeurs au moyen d'un système de manutention par air comprimé. La matière est ensuite fondue pour être liquéfiée. Ce liquide est projeté sous pression sous la forme de filaments sur un rouleau qui, par enchevêtrement des filaments, va créer le textile. Plusieurs traitements sont ensuite réalisés pour produire des bobines qui seront expédiées suivant la demande du client final.

Le plan d'aménagement de l'usine incluant les étapes du procédé est présenté en Annexe C.

Une production annuelle de textile de 1 920 tonnes métriques (t) est prévue et ce à partir de 2 243 t de polypropylène et 118 t d'additifs.

Un bilan de masse du procédé est présenté en Annexe D.

PHASE DE DÉCLASSEMENT ET/OU D'ABANDON (le cas échéant)

Une fois la cessation d'activité effective, le site devra être réhabilité. Cette phase consistera à démolir le bâtiment et ses accessoires; excaver autour du bâtiment et enlever la fondation.

Les surfaces asphaltées seront enlevées et acheminées vers un site de recyclage pour produits pétroliers.

Des tests de qualité des sols seront effectués et si une contamination est présente, le site sera déclaré au ministère de l'Environnement et la décontamination aura lieu selon les lois et règlements en vigueur.

3.4 CALENDRIER DES TRAVAUX

ACTIVITÉS	DATE OU ÉCHÉANCIER
Déboisement	Mi-Octobre
Terrassement et excavation	Environ 10 semaines (Nov-Dec)
Construction	8 à 10 mois
Installation de la ligne de production	3 à 4 mois
Démarrage des activités de production	Janvier Février 2023
Aménagements paysagers	Printemps 2023

— SECTION 4 —
DESCRIPTION DU MILIEU

4.1	Est-ce que le projet est réalisé en milieu non bâti? Si oui, une étude écologique réalisée par un expert est requise. À joindre au présent formulaire.	<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
------------	---	--

4.2 DESCRIPTION DU MILIEU PHYSIQUE

GÉOLOGIE

La zone d'étude se situe dans la province géologique de la plate-forme du Saint-Laurent, dans la zone Basses Terres du Saint-Laurent (région de Montréal et Québec). Cette zone est constituée de roches généralement non déformées datées du Cambrien au Dévonien. Plus précisément le site se situe dans le Membre stratigraphique de Rosemont d'âges Ordovicien moyen et constitué de calcaire cristallin et argileux.

PÉDOLOGIE

Les sols dans la zone d'étude sont des loams sableux fins de Chicot et des loams de Saint-Blaise selon la carte des sols de l'IRDA 31H5-201. Ce sont des sols à bon drainage. La visite du site indique que ces sols ont été entièrement remaniés par la mise en place du Golf. Ils sont en tout-venant. La caractérisation environnementale (GHD, 2021) indique que dans les sols des résidus de brique, de bois et de plastiques sont présents. De plus de la contamination aux métaux et HP C-10 C-50 a été détectée. L'étude phase 2 conclue « Ainsi, afin de respecter les exigences de la LQE, des travaux de réhabilitation environnementale seraient nécessaires dans les secteurs où des sols avec des concentrations supérieures aux valeurs limites de l'annexe II du RPRT ont été identifiés. »

TOPOGRAPHIE

La topographie de tout le secteur est généralement plane. L'élévation du terrain se situe à environ 32 m au-dessus du niveau de la mer. On notera que la topographie du golf est d'origine anthropique et constituée de zones variées et de monticules.

4.3 DESCRIPTION DU MILIEU BIOLOGIQUE

Le site correspond principalement à un ancien aménagement paysager constitué d'une friche herbacée, d'engazonnements anthropiques et de zones arbustives plantées.

Les sols sont d'origine anthropiques et de composition très variables. En effet, les buttes sont en tout-venant avec des horizons mélangés, des zones de sables sont présentes et les fossés (noues engazonnées) sont en loams sableux avec un loam compacté sous-jacent.

Le ruisseau Bertrand est présent à l'extérieur du site vers l'est au nord du chemin de l'aviation à 87 mètres de la zone des travaux. Deux milieux humides sont présents à l'extérieur du site, respectivement à 60 et 165 mètres de la zone des travaux.

4.4 DESCRIPTION DU MILIEU HUMAIN

Selon les cartes topographiques de 1909 à 2008 et les photographies aériennes de la CMM de 1954 à 2003, le site a toujours été agricole et boisé jusqu'en 1965 où il se développe en zone industrielle. Le golf apparaît pour la première fois sur la photographie aérienne de 1993, sa construction serait antérieure à la date de la photographie, car selon ADM, sa construction aurait débuté en 1980 et le premier 18 trous aurait été inauguré en juin 1982.

Sur les images Google Earth de 2003 à 2020 la zone est toujours un golf. On observe sur les images que l'entretien des verts cesse vers 2012 et des travaux d'excavation sont effectués dans le site. Le reste du site continue d'être fauché. En 2015 un bâtiment industriel est construit au sud-ouest du site. La fauche du site semble cesser vers 2016.

Le site n'est pas en zone agricole. Des usages commerciaux et industriels y sont autorisés en vertu de la réglementation municipale.

Plus de détails sont données dans le rapport d'étude écologique présenté en Annexe E.

— SECTION 5 —

EFFETS ENVIRONNEMENTAUX

5.1 INTERACTIONS ENTRE LES COMPOSANTES DU PROJET ET DE L'ENVIRONNEMENT

La détermination des effets potentiels du projet est réalisée sur la base de la grille d'analyse présentée au tableau 5.2. Cette grille comprend, en ordonnée, les composantes du milieu potentiellement affectées par les activités du projet, et en abscisse, ces activités en fonction des étapes de réalisation du projet.

L'identification des effets potentiels prend en compte les éléments suivants :

- / les caractéristiques techniques du projet et les méthodes de travail envisagées
- / la connaissance du milieu
- / les enseignements tirés de projets similaires
- / les préoccupations du milieu relativement au projet

5.2 MATRICE D'INTERACTION – IDENTIFICATION DES COMPOSANTES DU PROJET EN INTERACTION AVEC LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

<p>PORTÉE ET COMPOSANTES DU PROJET</p> <p>Dresser la liste de chaque portée et composante du projet comme elles sont décrites dans la description de projet du promoteur.</p> <p>+ = effet positif potentiel -- = effet négatif potentiel</p>		COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES																							
		SOL				EAU				AIR		SYSTÈMES NATURELS						SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL							
		Terrain et topographie	Qualité des sols	Sédiments	Érosion et stabilité des pentes	Quantité des eaux de surface	Qualité des eaux de surface	Quantité des eaux souterraines	Qualité des eaux souterraines	Qualité de l'air	Changements climatiques	Végétation	Terres humides	Espèces en péril	Oiseaux migrateurs	Faune et habitat	Poisson et habitat	Autre	Santé et sécurité	Aspects sanitaires et socio-économiques	Patrimoine naturel et culturel	Usage des terres à des fins traditionnelles	Site historique ou archéologique	Environnement acoustique	Vibration
PHASE DU PROJET	ACTIVITÉ																								
Construction	Déboisement					-	-			-	-	-													
Construction	Terrassement et excavation	--		-			-			-		-		-									-	-	
Construction	Fondation, construction du bâtiment et des accessoires					-	-			-									+					-	
Construction	Raccordement aux services					+	+																		
Exploitation	Gestion des eaux pluviales					+	+																		
Exploitation	Gestion des eaux usées / eaux de procédé																		+						

5.2 MATRICE D'INTERACTION – IDENTIFICATION DES COMPOSANTES DU PROJET EN INTERACTION AVEC LES ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

<p>PORTÉE ET COMPOSANTES DU PROJET</p> <p>Dresser la liste de chaque portée et composante du projet comme elles sont décrites dans la description de projet du promoteur.</p> <p>+ = effet positif potentiel -- = effet négatif potentiel</p>		COMPOSANTES ENVIRONNEMENTALES																							
		SOL				EAU				AIR		SYSTÈMES NATURELS						SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CULTUREL							
		Terrain et topographie	Qualité des sols	Sédiments	Érosion et stabilité des pentes	Quantité des eaux de surface	Qualité des eaux de surface	Quantité des eaux souterraines	Qualité des eaux souterraines	Qualité de l'air	Changements climatiques	Végétation	Terres humides	Espèces en péril	Oiseaux migrants	Faune et habitat	Poisson et habitat	Autre	Santé et sécurité	Aspects sanitaires et socio-économiques	Patrimoine naturel et culturel	Usage des terres à des fins traditionnelles	Site historique ou archéologique	Environnement acoustique	Vibration
PHASE DU PROJET	ACTIVITÉ																								
Exploitation	Qualité de l'air							-	-																
Exploitation	Production																		+						
Exploitation	Livraison et manutention							-																	
Déclassement	Réhabilitation	+						+	+	+		+							-						

5.3 TABLEAU SYNTHÈSE – EFFETS ENVIRONNEMENTAUX **NÉGATIFS**

CAUSE DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX		EFFET ENVIRONNEMENTAL		ÉVALUATION DE L'EFFET (effets négatifs)									
PHASE DU PROJET	ACTIVITÉ	COMPOSANTE ENVIRONNEMENTALE	DESCRIPTION	AMPLEUR	RÉVERSIBILITÉ	ÉTENDUE GÉOGRAPHIQUE	DURÉE	FRÉQUENCE	CONTEXTÉCOLOGIQUE	IMPORTANCE DE L'EFFET	PGE OU MESURES D'ATTÉNUATION	IMPORTANCE DE L'EFFET RÉSIDUEL	No. RÉFÉRENCE
Construction	Déboisement	Qualité des eaux de surface	Enlèvement de filtres naturels	Faible	Irréversible	Immédiate	Cour terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
		Quantité des eaux de surface	Augmentation du volume de ruissèlement	Faible	Réversible	Immédiate	Cour terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
		Qualité de l'air	Baisse de la transformation du CO2 en O2	Faible	Réversible	Immédiate	Cour terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
		Changements climatiques	Ilots de chaleur	Faible	Réversible	Immédiate	Cour terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
		Végétation	Destruction	Faible	Réversible	Immédiate	Cour terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	

		Oiseaux migrateurs	Enlèvement de nid potentiel	Faible	Réversible à Irréversible	Immédiate	Long terme	Continue	Faible	Pas important	Oui	Pas important
		Faune et habitat	Nid pour oiseaux et repos pour chauves-souris.	Faible	Réversible à Irréversible	Immédiate	Long terme	Continue	Faible	Pas important	Oui	Pas important
Construction	Terrassement et excavation	Terrain et topographie	Remodelage du terrain	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important
		Sédiments	Émission de sédiments lors de la construction	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important
		Qualité des eaux de surface	Émission de sédiments pouvant affecter la qualité des eaux de surfaces	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important
		Qualité de l'air	Émission de poussières	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important
		Espèces en péril	Destruction d'habitat potentiel pour les couleuvres et oiseaux nichant au sol	Faible	Irréversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important
		Espèces exotiques envahissantes	Déplacement et étalement de Phragmites australis présent dans les anciennes noues	Faible	Réversible	Immédiate	Long terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important
		Faune et habitat	Destruction d'habitat potentiel pour les couleuvres et oiseaux nichant au sol	Faible	Irréversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important

		Environnement acoustique	Émission de bruit temporaire	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
		Vibrations	Vibration due à la machinerie	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
Construction	Fondation, construction du bâtiment et des accessoires	Qualité des eaux de surface	Augmentation des matières en suspension	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
		Quantité des eaux de surface	Augmentation du ruissèlement	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
Construction	Fondation et construction du bâtiment	Changements climatiques	Participation aux îlots de chaleur	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
		Environnement acoustique	Bruit de machinerie	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
Exploitation	Qualité de l'air	Qualité de l'air	Augmentation des émissions de polluants	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Continue	Faible	Pas important	Non	Pas important	
Exploitation	Livraison et manutention	Eaux de surface	Augmentation de contaminants et matières en suspension	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	
Déclassement	Réhabilitation	Aspects sanitaires et socio-économique	Perte d'emploi et passif environnemental	Faible	Réversible	Immédiate	Court terme	Intermittente	Faible	Pas important	Oui	Pas important	

5.3.1 JUSTIFICATION ET/OU RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (au besoin)

Pour la gestion des eaux usées et de procédé, le raccordement au système municipal n'engendre pas de répercussions négatives potentielles.
L'impact du projet sur la qualité de l'air respecte les règlements en vigueur (règlement sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application).

5.4 TABLEAU SYNTHÈSE – EFFETS ENVIRONNEMENTAUX POSITIFS

CAUSE DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX		EFFET ENVIRONNEMENTAL		
PHASE DU PROJET	ACTIVITÉ	COMPOSANTE ENVIRONNEMENTAL	DESCRIPTION	NO. RÉFÉRENCE (optionnel)
Construction	Fondation, construction du bâtiment et des accessoires	Aspects sanitaires et socio-économiques	Emplois temporaires et investissement important.	
Construction	Raccordement aux services	Quantité des eaux de surface	Contrôle du volume des rejets à même le site pendant la phase des travaux	
		Qualité des eaux de surface	Contrôle de la qualité des rejets sur site pendant la phase des travaux	
Exploitation	Gestion des eaux pluviales	Quantité des eaux de surface	Contrôle du volume des rejets à même le site	
		Qualité des eaux de surface	Contrôle de la qualité des rejets sur site avec 80% d'enlèvement des matières en suspension pour protéger des zones écologiquement sensibles du milieu récepteur (le ruisseau Bertrand)	
Exploitation	Gestion des eaux usées / eaux de procédé	Aspects sanitaires et socio-économiques	Raccordement de toutes les eaux usées et de procédé au système municipal	

Exploitation	Production	Aspects sanitaires et socio-économiques	Emploi de qualité créé	
Déclassement	Réhabilitation	Qualité des sols	Décontamination des sols au besoin	
		Quantité des eaux souterraines	Dé-imperméabilisation des surfaces	
		Qualité des eaux souterraines	Décontamination des sols qui infiltrent les eaux de surfaces	
Déclassement	Réhabilitation	Qualité de l'air	Restauration de la couverture végétale sur l'ensemble du site	
		Végétation	Restauration de la biodiversité végétale et non contrôle de la végétation	
		Faune et habitat	Rétablissement d'habitat potentiel	

5.4.1 JUSTIFICATION ET/OU RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES (au besoin)

5.5 PRATIQUES DE GESTION EXEMPLAIRES (PGE) ET MESURES D'ATTÉNUATION

5.5.1

Des pratiques de gestion exemplaires (PGE) ou des mesures d'atténuation sont-elles requises dans le cadre de ce projet ?

*Note : **Applicable pour tout projet ayant des effets environnementaux négatifs.** Les pratiques de gestion exemplaires (PGE) et /ou mesures d'atténuation doivent être intégrées au projet et un processus de suivi de ces mesures doit être mis en place (Voir 6.1)*

 OUI NON

5.5.2

DÉTAILLEZ LES PRATIQUES DE GESTION EXEMPLAIRES (PGE) ET LES MESURES D'ATTÉNUATION

Pour chacun des effets environnementaux négatifs identifiés précédemment, des pratiques de gestion exemplaire et/ou des mesures d'atténuation doivent être identifiées et le suivi de ces mesures documenté (environnement physique/biologique/ humain)

PHASE DE CONSTRUCTION
1. IMPACT SUR L'AIR ET L'AMBIANCE SONORE AVANT L'APPLICATION DES MESURES D'ATTÉNUATION

Le secteur des travaux est situé en milieu industriel. Des activités génératrices de contaminants dans l'air sont pratiquées sporadiquement. Toutefois, il est possible que la qualité de l'air soit tout de même affectée par les travaux. Effectivement, les travaux de terrassement et de transport de matériaux granulaires risquent de créer de la poussière, affectant ainsi la qualité de l'air. Les mêmes activités sont susceptibles d'affecter l'ambiance sonore pour les quelques résidences présentes à 1500 mètres au sud-ouest principalement à cause de l'augmentation des activités de transport. À la fin des travaux ces nuisances vont cesser.

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

Les mesures d'atténuation suivantes sont prévues :

- L'utilisation d'un abat-poussière (eau);
- Les travaux bruyants devront préférablement être réalisés le jour;
- Les équipements et la machinerie devront être maintenus en bon état (silencieux adéquats, systèmes antipollution fonctionnels, pas d'usure exagérée des composantes entraînant une augmentation du bruit, etc.) afin de garder le niveau de bruit et d'émissions polluantes au minimum;

Par conséquent, on estime que les travaux auront un impact négligeable sur la qualité de l'air et l'ambiance sonore.

Impacts à long terme prévus : Aucun.

2. IMPACTS SUR L'EAU ET MESURES D'ATTÉNUATION

Un des impacts potentiels sur l'environnement susceptible de découler de ce projet est l'altération de la qualité de l'eau pendant les travaux. L'utilisation de machinerie représente une source potentielle de contamination par le biais de fuites possibles ou de déversements accidentels d'hydrocarbures.

MESURES D'ATTÉNUATION TEMPORAIRES PRÉVUES

Les mesures d'atténuation temporaires suivantes sont prévues :

- Travaux effectués avec une protection des milieux hydriques environnements (exemple utilisation de barrière à sédiments, captage des eaux pluviales et décantation dans un bassin temporaire ...). Ces mesures seront adaptées au contexte saisonnier;
- La disponibilité en tout temps sur le site des travaux d'une trousse complète d'intervention (matériau absorbant) en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures. Cette trousse contiendra tout le matériel nécessaire pour circonscrire la fuite;
- L'utilisation de machinerie en bon état de fonctionnement afin d'éviter toute fuite de graisse ou de carburant. Les parties d'équipements submergées devront être propres et exemptes de fuites. L'utilisation de fluides hydrauliques biodégradables pour la machinerie. Le ravitaillement de la machinerie à 30 m des milieux humides;
- La disposition des matériaux, objets, produits ou autres déchets dans des secteurs prévus et autorisés à cet effet.

Impacts à long terme prévus : Aucun.

3. IMPACT SUR LES SOLS ET MESURES D'ATTÉNUATION

Veillez noter qu'avant le début des travaux, le site devra faire l'objet d'une décontamination (voir GHD, 2021. Caractérisation environnementale).

Les travaux entraîneront la production de déchets de construction (matériaux secs) qui peuvent détériorer la qualité du sol localement et temporairement. De plus, la présence de machinerie lourde représente un risque de contamination des sols par les hydrocarbures en cas de fuite ou de déversement accidentel.

Une conduite enfouie de carburant d'aviation passe également en bordure du site, sa rupture pendant les travaux pourrait entraîner une contamination des sols.

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

Les mesures d'atténuation suivantes sont prévues :

- Signalisation en haute visibilité de la zone de la conduite de carburant d'aviation;
- Interdiction de tout passage de machinerie au niveau de la conduite,
- Les matériaux d'excavation seront réutilisés sur le chantier après un entreposage temporaire dans les emprises;
- La disposition des rebuts dans des conteneurs prévus à cette fin et le transport du contenu dans un secteur d'enfouissement autorisé;
- Les précautions d'usage seront prises lors du ravitaillement des véhicules de transport et de la machinerie dans le secteur des travaux afin d'éviter les déversements accidentels;
- La disponibilité, en tout temps dans le secteur, d'une trousse complète d'intervention (matériau absorbant) en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures. Cette trousse contiendra tout le matériel nécessaire pour

circonscrire la fuite;

- L'utilisation de machinerie en bon état de fonctionnement afin d'éviter toute fuite de graisse ou de carburant;
- La réparation de tout dommage causé aux sols découlant du projet;
- L'entrepreneur ne déposera, ne déversera ou ne laissera s'échapper sur le sol aucune matière organique ou inorganique comme des produits pétroliers ou leurs dérivés, de l'antigel, des solvants, etc. Ces matières doivent être récupérées à la source et éliminées d'une façon approuvée par un ingénieur.

Impacts à long terme prévus : Aucun.

4. IMPACTS SUR LA FAUNE ET MESURES D'ATTÉNUATION

Les interventions prévues au projet occasionneront certainement des dérangements pour la faune lors de la période des travaux. Il est peu probable que les espèces fauniques fréquentant le boisé environnant se retrouveront sur le site des travaux.

Les espèces qui fréquentent actuellement le site pourraient être incommodées par la présence de la machinerie, le bruit découlant des travaux et les vibrations. Elles seront vraisemblablement portées à se déplacer vers le reste du golf. Enfin, aucune espèce à statut précaire n'a été répertoriée sur le site. Le site est peu propice à l'établissement de telles espèces. La zone des travaux serait un site d'intérêt pour la faune avec notamment des populations de couleuvre brune et d'oiseaux à statut fédéral à proximité. Suite à des inventaires de vérification de la présence de couleuvres et de la nidification d'oiseaux, aucun individu ou nid d'espèces à statut n'a été observé sur le site.

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

Oiseaux

Le déboisement devra être effectué en dehors des périodes de nidification des oiseaux, soit du 15 avril ou 15 août. Toutefois, une vérification de la présence de nids actifs tardifs devra être effectuée avant la coupe d'arbre à l'automne. Une attention particulière devra être portée à la présence de nids de sturnelle des prés.

Les aménagements paysagers en arrière-lot devront privilégier une végétation de graminées et arbustive haute affectionnée par le goglu des prés et la sturnelle des prés. En outre, des arbustes indigènes pouvant servir de perchoir sont prévus sur le plan d'aménagement paysager joint à ce formulaire (Annexe F) : l'aronia melanocarpa (19 plants de 1.5m de hauteur et couvrant 30m.c. de surface), le diervillae lonicera (62 plants de 1.5m de hauteur et couvrant 93m.c. de surface), et le physocarpos opulifolius (55 plants de 1.8m de hauteur et couvrant 82m.c. de surface). Aussi, la présence d'une clôture ceinturant le site de l'usine pourra agir à titre de perchoirs adjacents aux friches herbacées des terrains voisins.

Reptiles

Une validation de la présence de couleuvre brune a été effectuée sur le site. Aucun individu de cette espèce, ni d'une autre espèce à statut, n'a été observé sur le site.

Insectes

Pour les papillons monarques, il faudra déplacer tout œuf, chenille ou chrysalide de monarque vers des plants d'asclépiades en dehors de la zone des travaux avant le début des activités. Les travaux ne débuteront qu'à la fin de la phase migratoire des papillons monarques (entre mi-octobre et mi-novembre). Les plants d'asclépiades sont prévus et indiqués sur le plan d'aménagement paysager (276 plants). Pour les œufs, les feuilles qui en comportent devront être

récoltées et implantées (ruban adhésif) sur des plants en dehors de la zone d'étude. Comme l'éclosion s'effectue de 3 à 5 jours après la ponte aucune problématique n'est envisagée. Pour les chenilles, elles devront être récoltées et transférées directement sur d'autres plants. Les chrysalides devront être récoltées et rattachées sur des plants ou des arbustes à proximité de plants. En note, l'adhésion sera plus efficace sur branches d'arbustes.

Impacts à long terme prévus : Aucun.

5. IMPACT SUR LA FLORE ET MESURES D'ATTÉNUATION

La végétation en place sera affectée par les travaux. La végétation est principalement constituée de quelques arbres et d'espèces exotiques plantées. Aucune espèce sensible n'est présente. Par conséquent, on estime que les travaux auront un impact mineur sur la flore du secteur à l'étude. Il y a présence de plusieurs espèces exotiques envahissantes et principalement 650 m.ca de Phragmites australis, une espèce exotique envahissante sur la liste des plantes envahissantes prioritaires pour le gouvernement provincial.

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

D'un point de vue physique (sol, topographie, érosion), le cours d'eau est peu sensible à des charges supplémentaires. Toutefois, la présence de frayères et d'une espèce sensible au niveau de son embouchure fait qu'une portion en aval de ce cours d'eau est sensible à de nouvelles charges pluviales. Ainsi, conformément aux normes applicables, un contrôle qualitatif prévoyant, dans la zone des travaux et préalablement au rejet à l'émissaire, un pourcentage d'enlèvement des matières en suspension de 80 % devra être mis en place, ce qui assurera que la réalisation d'un projet à la zone des travaux n'impliquera pas d'incidence négative sur le milieu récepteur.

Le milieu humide situé à 165 mètres est isolé du point de vue de son régime hydrique de la zone des travaux (autre bassin versant à l'échelle du site). Les travaux n'auront donc pas d'impact sur son intégrité.

Le milieu humide situé à 60 mètres de la zone des travaux, est en aval hydraulique d'une surface de 3000 m² de cette zone de travaux. Des barrières à sédiments devront donc être mise en place pour capter les sédiments qui s'y dirigeraient durant les travaux. Son alimentation est assurée par un fossé qui y dirige le trop plein du lac. Les travaux n'auront pas d'impact sur son régime hydrique.

La perte des arbres sera compensée par la plantation de nouveaux arbres dans les aménagements paysagers. Le plan d'aménagement paysager joint à ce formulaire indique le nombre d'arbres qui seront plantés ainsi que l'indice de canopée (25.24%).

Lors de l'excavation du phragmite par l'entrepreneur, celui-ci devra mettre en tas sur le site la terre contaminée par cette plante envahissante et la protéger. Cette plante devra soit être gérée comme de la terre contaminée, soit être utilisée comme remblai sous la structure de chassé. Si elle n'est pas utilisée sous la structure de chassé, elle pourra être remblayée sous 1 mètre de matériaux sous les surfaces gazonnées.

Impacts à long terme prévus : Aucun.

6. IMPACT SUR LES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES, ET MESURES D'ATTÉNUATION

Deux milieux humides sont présents à l'extérieur du site. Respectivement à 60 et 165 mètres de la zone des travaux.

Aucun cours d'eau n'est situé sur le site. Un cours permanent est présent à 87 mètres au nord du site. Il s'agit du ruisseau Bertrand. Ce cours d'eau et bandes de protection riveraines se situent en dehors du site.

Les activités n'auront donc pas d'impacts directs sur ces derniers. Toutefois, le milieu récepteur des charges pluviales du site correspondra à une conduite pluviale déjà installée qui se jette dans le ruisseau Bertrand.

Aucun milieu humide n'est présent sur le site et le ruisseau Bertrand, un milieu sensible, est présent au nord de l'autre côté du chemin de l'aviation.

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

Les rejets pluviaux du site seront contrôlés pour minimiser le rejet de matières en suspension (MES) dans le ruisseau durant les travaux et par la suite.

Durant les travaux, la méthode utilisée pour la gestion de MES est d'arroser les matériaux granulaires ou d'aspirer à la source lors de travaux de démolition par exemple. Dans le cas d'une importante accumulation d'eau avec MES, un bassin de décantation serait mis en place.

Le site est conçu pour effectuer le traitement qualitatif des eaux pluviales pour une récurrence de plus de 50 ans. L'unité de traitement étant installée à la suite du régulateur, le débit qualité correspond au débit sortant du site pour la pluie 50 ans. Par ailleurs, l'unité de traitement est un modèle qui permet d'atteindre un taux d'enlèvement de 80% des MES selon le MELCC (unité de traitement Jellyfish).

Impacts à long terme prévus : Aucun.

7. IMPACT SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

Le projet aura un effet minime sur les changements climatiques. L'effet le plus important concerne l'augmentation des îlots de chaleurs.

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

Une toiture blanche, qui diminue l'effet d'îlot de chaleur, sera mise en place. Les aménagements paysagers vont en partie compenser la perte des surfaces végétales.

Impacts à long terme prévus : Aucun.

8. IMPACT SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET MESURES D'ATTÉNUATION

Le projet aura un effet minime sur les changements climatiques. L'effet le plus important concerne l'augmentation des îlots de chaleurs.

MESURES D'ATTÉNUATION PRÉVUES

Une toiture blanche, qui diminue l'effet d'îlot de chaleur, sera mise en place. Les aménagements paysagers vont en partie compenser la perte des surfaces végétales.

Impacts à long terme prévus : Aucun.

PHASE D'EXPLOITATION**1. QUALITÉ DE L'AIR**

Pour chacun des points d'émission à l'atmosphère de contaminants liés à l'exploitation de l'usine, des cheminées de dispersion sont utilisées afin d'optimiser la dilution des contaminants dans l'air et ainsi assurer un respect des normes de qualité de l'air en vigueur.

Une demande de permis auprès de la ville de Montréal est en cours pour les rejets atmosphériques afin de démontrer la conformité en vertu du règlement sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application (2001-10).

2. MATIÈRES PREMIÈRES - MATIÈRES RÉSIDUELLES – PRODUITS FINIS

Empaquetage des granules
Manutention sur palettes
Aucun entreposage extérieur

3. BRUIT

Toutes les étapes du procédé se font à l'intérieur de l'usine.

5.6 SOMMAIRE DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX RÉSIDUELS

Si applicable, identifier les effets environnementaux résiduels

Les effets environnementaux résiduels sont minimaux.

5.7 EFFETS CUMULATIFS

- Une évaluation des effets cumulatifs n'est pas exigée
- Une évaluation des effets cumulatifs est exigée

Si applicable, identifier les effets cumulatifs

— SECTION 6 —
SURVEILLANCE ET SUIVI

6.1 PLAN DE SURVEILLANCE ET/OU MESURES D'ATTÉNUATION

6.1.1 Un Plan de surveillance et/ou un suivi des mesures d'atténuation est-il requis pour ce projet (selon 5.5) ?

- OUI - un Plan de surveillance et/ou suivi des mesures d'atténuation **A ÉTÉ développé***
 OUI - un Plan de surveillance et/ou suivi des mesures d'atténuation **SERA développé***

*. À fournir à ADM avant le début des travaux

Si non requis, justifiez

Les mesures d'atténuation font partie du design du site et des devis environnementaux qui devront être suivis lors de la construction.

Aucun programme de suivi des rejets atmosphériques n'est demandé par la ville de Montréal.

— SECTION 7 —
AUTRES EFFETS ET RESSOURCES CONSULTÉES

7.1 AUTRES EFFETS

7.1.1 Inclure toute autre considération qui n'est pas incluse dans le présent formulaire.

7.2 RESSOURCES CONSULTÉES ET REGLEMENTATION APPLICABLE

Ressources consultées

Énumérer toutes les ressources consultées pour remplir ce formulaire.

Par exemple : ministères experts, sources externes, articles scientifiques, codes de pratique, etc.,

ADM, 2020. Liste des espèces sensibles recensées sur le territoire domanial géré par Aéroport de Montréal. (Communication par courriel).

Atlas des oiseaux nicheur du Québec. Calendrier de nidification, en ligne, dernière consultation le 13 juillet 2021 (<https://www.atlas-oiseaux.qc.ca/donneesqc/calendrier.jsp?lang=fr>)

Environnement Canada. Périodes de nidification pour la zone C3 qui inclut Montréal, en ligne, dernière consultation le 13 juillet 2021 (<https://www.canada.ca/fr/environnementchangement-climatique/services/prevention-effets-nefastes-oiseaux-migrateurs/periodes-generalesnidification/periodes-nidification.html>).

GHD, 2021. Évaluation environnementale de site – phase I. 141 pages.

GHD, 2021. Caractérisation environnementale. 216 pages.

MDDELCC, 2017. *Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires (document de travail)*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité.

Évolution Environnement (30 juin 2021) Étude écologique – Développement chemin de l'aviation (Dorval)

WSP. 2018. *Inventaire automnal 2018 des chiroptères. Partie du lot 5 450 519 Technoparc Montréal*. Ville Saint-Laurent. 9 pages et annexes.

WSP. 2019. *Projet de développement du lot 20, Étude écologique préliminaire, Dorval, Québec*. Rapport produit pour Aéroports de Montréal. Réf. WSP : 201-00132-00. 31 pages et annexes.

Règlementation applicable

Énumérer la réglementation applicable

Règlement RCM-60G-2016 de la Cité de Dorval

Règlement sur les rejets à l'atmosphère et sur la délégation de son application (2001-10)

Liste des annexes

Annexe A – Localisation de la zone d'étude

Annexe B – Plan d'implantation du projet

Annexe C – Plan d'aménagement de l'usine

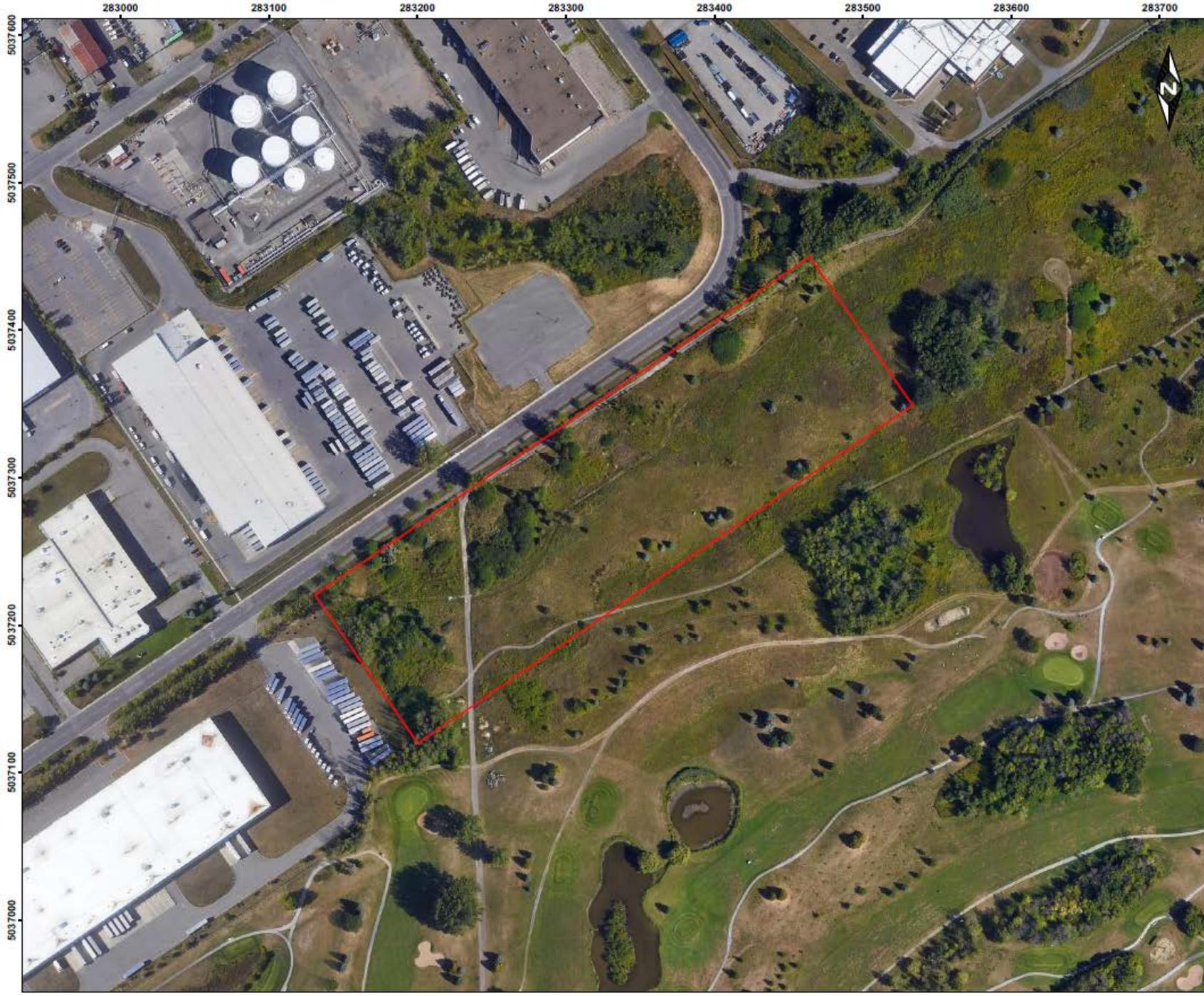
Annexe D – Bilan de masse du procédé

Annexe E – Étude écologique

Annexe F – Plan d'aménagement paysager

Annexe G – Réponses aux commentaires des collectivités et observations du public

Annexe A Localisation de la zone d'étude



5037600
5037500
5037400
5037300
5037200
5037100
5037000

283000 283100 283200 283300 283400 283500 283600 283700

Carte 1

Localisation

Légende

Zone d'étude

0 37 74 111 148 Mètres

1:2500
Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 0
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation

Dorval, Qc

Sources :
Cadastre : MEIRN
Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparé par : L. Humbert
Vérifié par : D. Sénéchal
19 novembre 2020

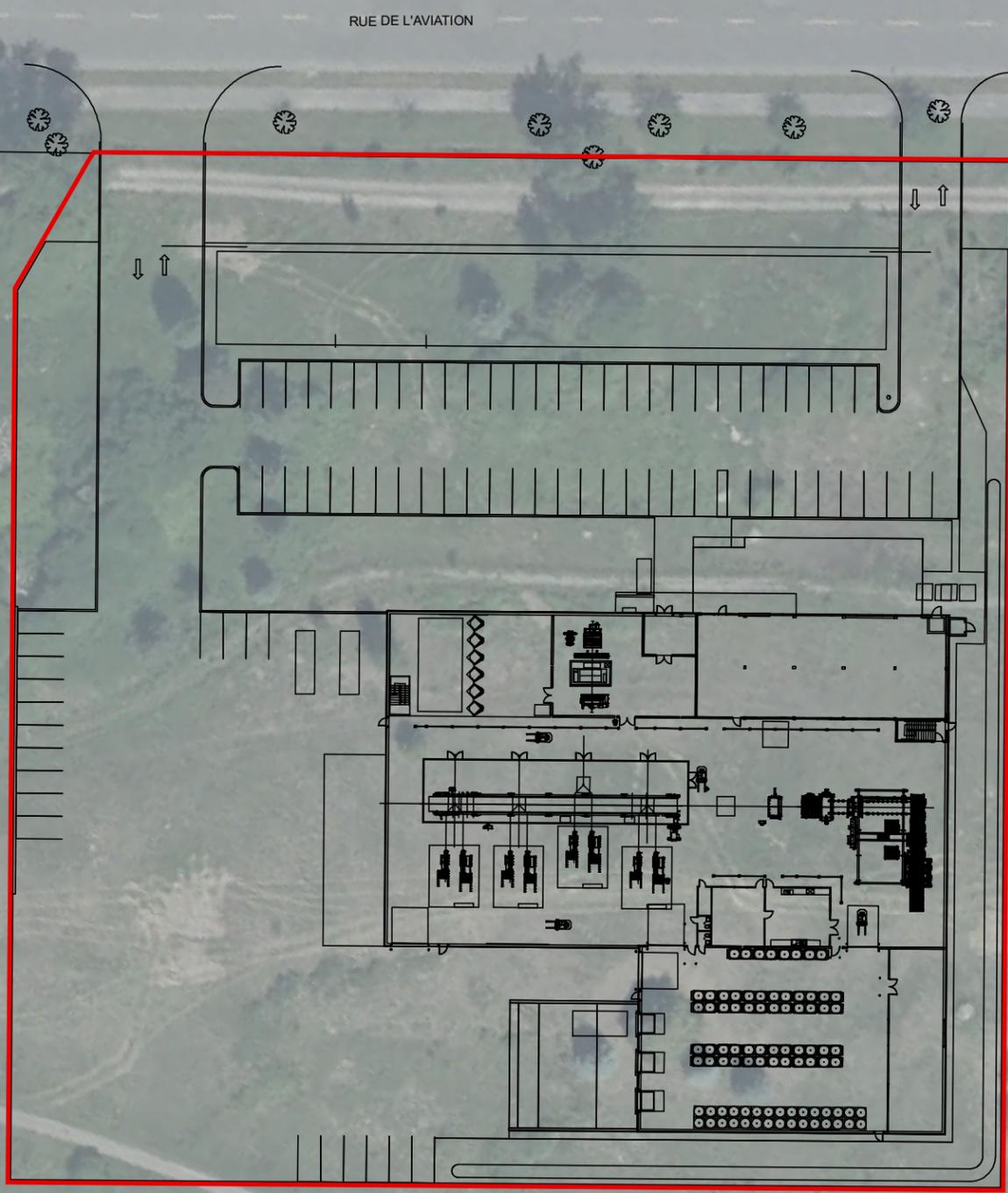
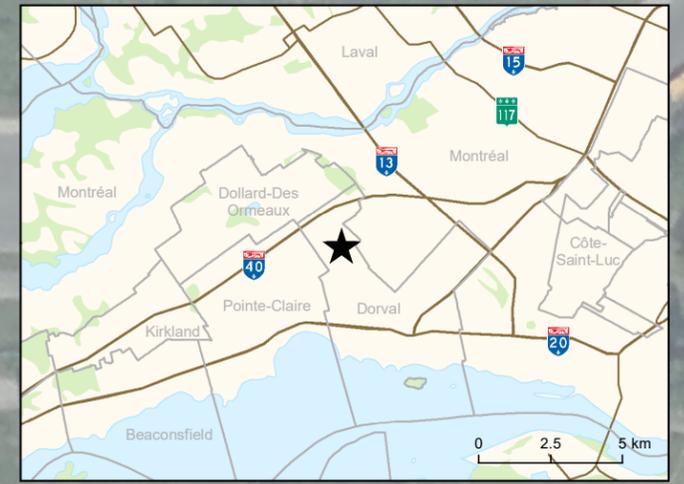


Annexe B Plan d'implantation du projet



 Lot projeté (limite approximative)

 Plan d'implantation projeté



Meltech Innovation Canada Inc.
 Évaluation des émissions atmosphériques
 Rue de l'Aviation, Dorval, Québec

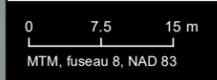
Carte 1
Plan d'aménagement général

Sources :
 BNDT, 1/250 000, RNCan, 2007
 SDA, 1/20 000, MERN Québec, mars 2021
 Orthophoto, MFFP, résolution 20 cm, 2018
 Données de projet, BBA, 2021

ÉMIS POUR DEMANDE DE PERMIS
NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

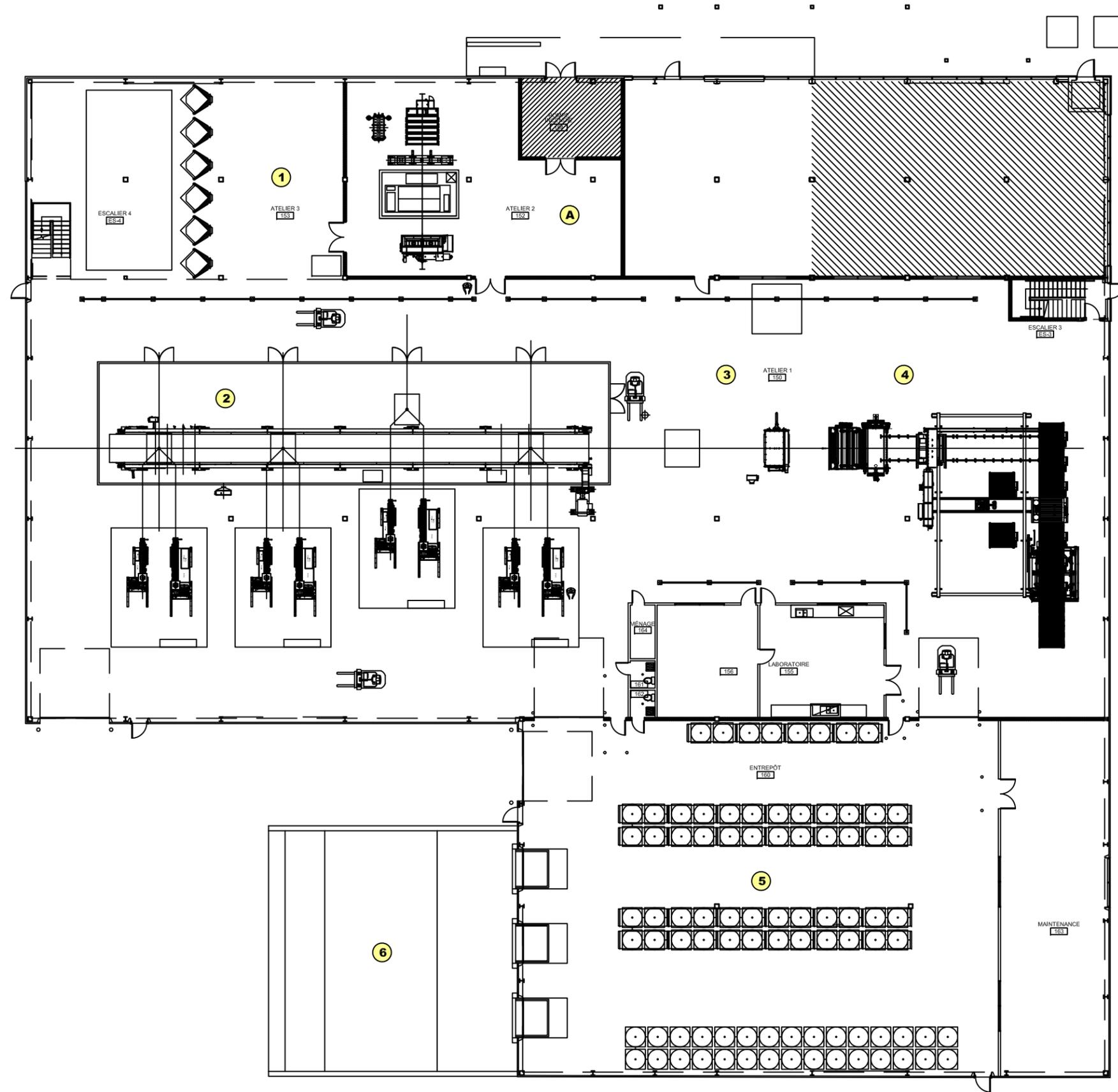
No projet BBA : 7185002-000600-4E

2021-09-16



Préparé par : S. Butler Dessiné par : P. Cordeau Vérifié par : D. Giard

Annexe C Plan d'aménagement de l'usine



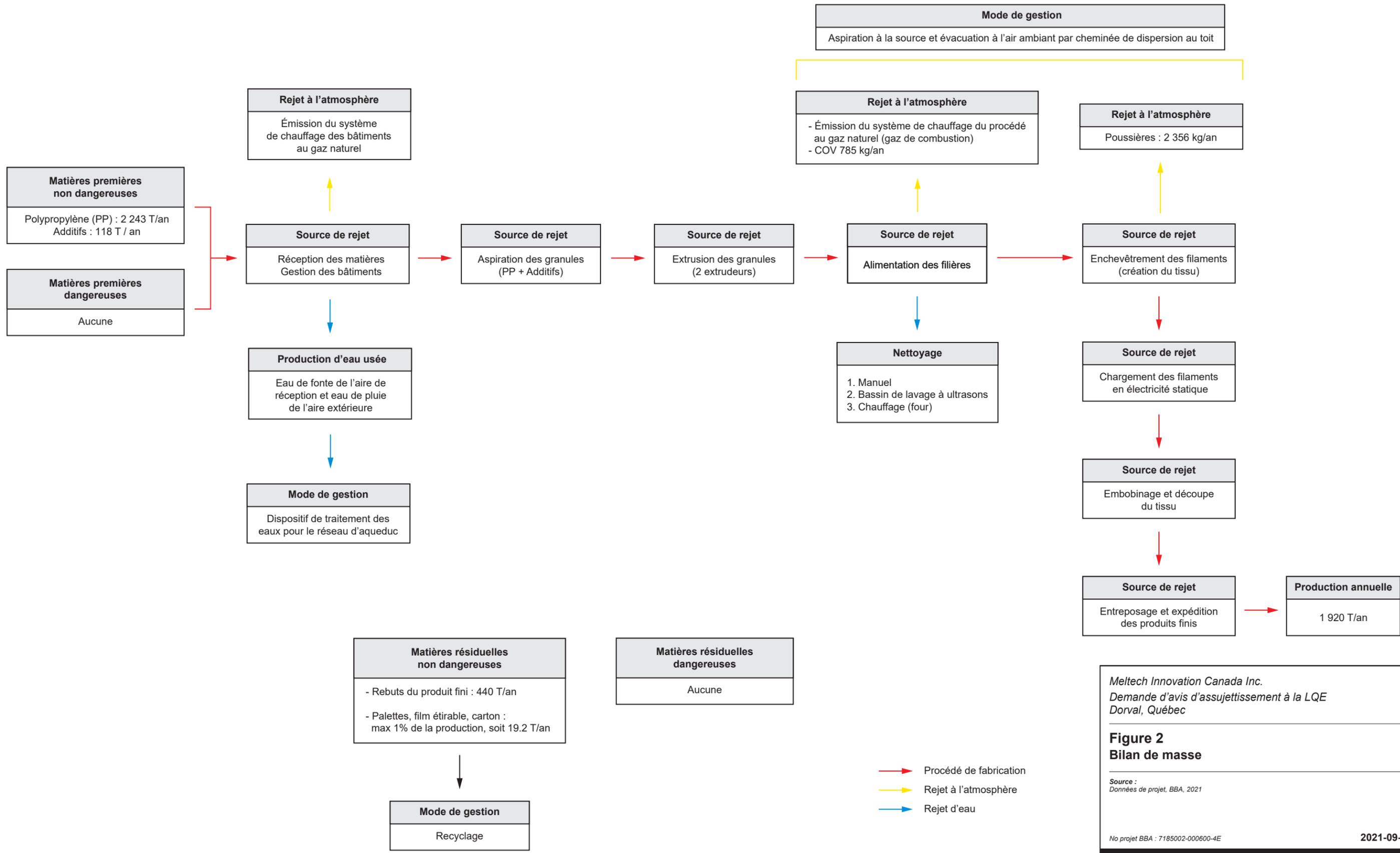
- ① Aire d'aspiration des granules (PP + Additifs)
- ② Aire de :
 - a : Extrusion des granules
 - b : Alimentation des filières
 - c : Enchevêtrement des filaments – Création du textile
- ③ Aire de :
 - a : Séchage du tissu
 - b : Chargement du textile en électricité statique
- ④ Aire de :
 - a : Embobinage du textile
 - b : Découpe du textile
- ⑤ Aire d'entreposage des bobines de textile
- ⑥ Aire d'expédition des bobines de textile
- A Nettoyage des filières

Meltech Innovation Canada Inc.
 Demande d'avis d'assujettissement à la LQE
 Dorval, Québec

Figure 1
 Schéma du procédé

Source :
 Données de projet, Meltech Innovation Canada Inc. : 21006-A100@A102.dwg

Annexe D Bilan de masse du procédé



Meltech Innovation Canada Inc.
 Demande d'avis d'assujettissement à la LQE
 Dorval, Québec

Figure 2
Bilan de masse

Source :
 Données de projet, BBA, 2021

No projet BBA : 7185002-000600-4E

2021-09-24

BBA

Préparé : S. Butler Dessiné par : P. Cordeau Vérifié par : J.-S. Bernier

Annexe E Étude écologique

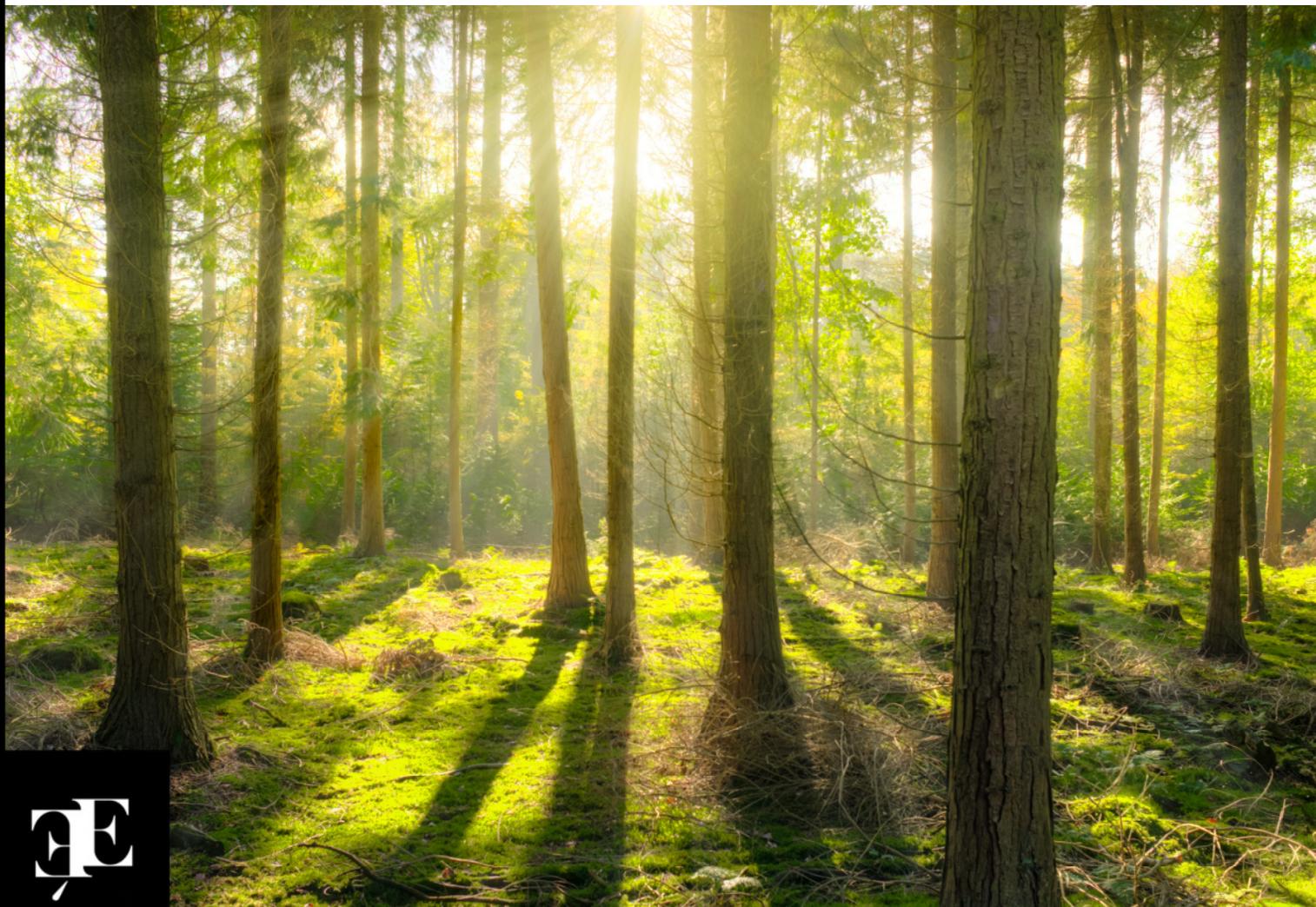
ÉTUDE ÉCOLOGIQUE
DÉVELOPPEMENT CHEMIN DE L'AVIATION (DORVAL)

Pour

DIVCO

Montréal, Québec
30 juin 2021

DOSSIER ÉVOLUTION ENVIRONNEMENT INC. : 2020-280



**MISE À JOUR DE L'ÉTUDE ÉCOLOGIQUE
DÉVELOPPEMENT CHEMIN DE L'AVIATION (DORVAL)**

Produit pour :

DIVCO

Par :



Évolution Environnement inc.
58 Rue de Brésoules, bureau 2, Montréal, Québec, H2Y 1V5
info@evolutionenvironnement.com
<https://evolutionenvironnement.ca/>

Dossier Évolution Environnement inc. : 2020-280

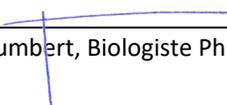
Date : 30 juin 2021



SIGNATURES

PRÉPARÉ PAR :

<original signé par>


Lionel Humbert, Biologiste Ph.D.

Le présent rapport a été préparé par Évolution Environnement inc. pour le compte de DIVCO. Son contenu reflète le jugement professionnel d'Évolution Environnement inc. à la lumière des informations disponibles au moment de sa préparation, de la portée du mandat et de toute autre limitation mentionnée dans le rapport. Il ne saurait tenir compte de tout changement subséquent. Seul le destinataire de ce rapport est en droit d'autoriser sa divulgation. Toute utilisation que pourrait en faire une tierce partie ou toute référence ou toutes décisions en découlant sont l'entière responsabilité de ladite tierce partie. Ce tiers reconnaît qu'Évolution Environnement inc. ne pourra être tenu responsable des coûts ou des dommages, s'il en était et peu importe leur nature, pouvant être engagés ou subis par ce tiers ou par tout autre tiers à la suite d'une décision ou d'une mesure prise en fonction de ce rapport.

SOMMAIRE

Dans le contexte d'un potentiel projet de développement, DIVCO a mandaté Évolution Environnement afin d'effectuer une étude écologique sur une partie du lot 5 599 104 chemin de l'Aviation à Dorval, ci-après appelé « le site », tel qu'illustré à l'annexe A.

Les visites de terrain et les données analysées dans le cadre du présent mandat nous permettent de conclure que le site correspond à une friche herbacée datant de 2016. Au cours de notre étude, nous avons pu observer et valider ce qui suit:

- Le site est caractérisé par un historique d'activités anthropiques, les sols ont été remaniés pour modeler le golf et des engazonnements avec des aménagements paysagers mis en place;
- Aucun milieu humide n'est présent sur le site, deux sont présents à proximité, respectivement à 60 et 165 mètres de la zone des travaux;
- Le site est une friche d'origine anthropique récente;
- Il n'y a aucun cours d'eau présent sur le site, ni bande de protection riveraine ou zone inondable;
- Le milieu récepteur en aval de la conduite municipale est sensible aux charges pluviales supplémentaires en raison de la présence de frayères qui ne sont pas situées sur le site. En vertu des normes applicables, l'exploitation d'un projet tel que celui envisagé dans la zone des travaux devra assurer un pourcentage d'enlèvement des matières en suspension de 80 % préalablement au rejet à l'émissaire. Cette mesure assurera que la réalisation d'un tel projet à la zone des travaux n'impliquera pas d'incidence négative sur le milieu récepteur;
- Le site est généralement peu propice à la présence d'espèces sensibles;
- Les inventaires fauniques ciblant les couleuvres et la nidification des oiseaux sur le site, ainsi que les visites de terrain n'ont pas révélé la présence d'espèces sensibles;
- Le site ne revêt pas les qualités d'un habitat essentiel pour le papillon monarque, une espèce préoccupante au niveau fédéral en vertu de la Loi sur les espèces en péril et sans statut de protection au niveau provincial en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables;
- Aucune aire protégée n'est présente à proximité du site;
- Le site comporte des espèces exotiques envahissantes.

Le site et la zone des travaux ne comportent pas de contrainte environnementale importante susceptible d'être influencée négativement par les travaux de développement projetés.

En conclusion, aucune espèce sensible, habitat sensible ou zone protégée n'est présent sur dans la zone des travaux.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION.....	1
1.1	Mise en contexte.....	1
1.2	Objectifs.....	1
1.3	Le site.....	1
1.3.1	Localisation du site.....	1
2	MÉTHODOLOGIE.....	2
2.1	Recherche documentaire.....	2
2.2	Analyse cartographique et photo-interprétation.....	3
2.3	Géologie, pédologie et topographie.....	3
2.4	Inventaires de terrain.....	3
2.5	Milieux humides.....	3
2.6	Milieux terrestres.....	4
2.7	Milieux hydriques.....	4
2.7.1	Cours d'eau.....	4
2.7.2	Rive.....	4
2.7.3	Zones inondables.....	4
2.8	Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées (MVS).....	4
2.9	Espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE).....	5
3	DESCRIPTION DU MILIEU.....	5
3.1	Utilisation actuelle et passée du milieu.....	5
3.2	Géologie, pédologie et topographie.....	5
3.2.1	Géologie.....	5
3.2.2	Pédologie.....	5
3.2.3	Topographie.....	5
3.3	Milieux terrestres.....	6
3.3.1	Friche herbacée.....	6
3.3.2	Arbustes.....	6
3.3.3	Boisé résiduel.....	6
3.4	Milieux humides.....	6
3.5	Milieux hydriques.....	7
3.5.1	Cours d'eau.....	7
3.5.2	Zone inondable.....	7
3.5.3	Drainage.....	7
3.6	Espèces sensibles.....	7
3.7	Inventaires fauniques.....	15
3.8	Papillon monarque (Danaus plexippus).....	15
3.9	Espèces envahissantes.....	16
4	AIRES PROTÉGÉES.....	17
5	SENSIBILITÉ DU MILIEU RÉCEPTEUR AUX CHARGES PLUVIALES.....	17

5.1	Charges naturelles	17
5.2	Érosion	17
5.3	Herbier et frayères	17
5.4	Sensibilité aux charges pluviales	17
6	CONCLUSION	18
7	RÉFÉRENCES	19

LISTES DES ANNEXES

ANNEXE A. CARTOGRAPHIE DU SITE
 ANNEXE B. PHOTOGRAPHIES
 ANNEXE C. CARTES ET IMAGES HISTORIQUES
 ANNEXE D. CPTAQ
 ANNEXE E. VÉGÉTATION
 ANNEXE F. CDPNQ
 ANNEXE G. INVENTAIRES FAUNIQUES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Informations relatives à la localisation du site à l'étude.....	2
Tableau 2.	Probabilité de présence, sur le site à l'étude, d'espèces floristiques à statut répertoriées par le CDPNQ.....	8
Tableau 3.	Probabilité de présence, sur le site à l'étude, d'espèces floristiques à statut présentes sur la propriété d'ADM..	11
Tableau 4.	Probabilité de présence, sur le site à l'étude, d'espèces fauniques à statut répertoriées par le CDPNQ.....	12
Tableau 5.	Probabilité de présence, sur le site à l'étude, d'espèces fauniques à statut présentes sur la propriété d'ADM....	13

1 INTRODUCTION

1.1 MISE EN CONTEXTE

Il est envisagé de procéder au développement d'une partie du lot 5 599 104 situé chemin de l'aviation à Dorval. Notre mandat consistait à effectuer une étude des documents existants, ainsi que des visites de terrain pour valider la présence de contraintes environnementales au développement dans le cadre d'une évaluation des impacts en vertu de la Loi sur l'évaluation d'impact. Se référer à l'annexe A pour la localisation générale. Les photographies figurent à l'annexe B.

Des travaux de caractérisation ont initialement été réalisés au cours de l'automne 2020. Ces travaux avaient alors révélé qu'aucune espèce sensible, habitat sensible ou zone protégée n'était présente sur le site. Des travaux de caractérisation supplémentaires ont subséquemment été effectués au printemps et à l'été 2021, lesquels confirment que les conclusions obtenues à l'automne 2020. Le présent document présente l'ensemble de ces travaux et les conclusions qui en résultent.

1.2 OBJECTIFS

L'étude vise à identifier, le cas échéant, et à décrire les éléments suivants présents sur le site ou à proximité de celui-ci :

- L'historique du milieu et les perturbations possibles ;
- Les milieux humides (étang, marais, marécage ou tourbière);
- Les milieux terrestres ;
- Les milieux hydriques (cours d'eau, bande riveraine et plaine inondable);
- La sensibilité du milieu récepteur pour de nouvelles charges pluviales;
- La présence d'espèces sensibles (espèces à statut et oiseaux migrateurs) ou d'habitat potentiel pour de telles espèces;
- Si le site revêt les qualités d'un habitat essentiel pour le papillon monarque;
- La présence d'espèces exotiques envahissantes.

1.3 LE SITE

1.3.1 LOCALISATION DU SITE

Le site est localisé dans la municipalité de Dorval, au sud du chemin de l'aviation. Plus précisément, il correspond à la partie nord du lot 5 599 104 du cadastre rénové du Québec (voir carte 2, annexe A). La superficie totale du site est de 49 449 m². Le tableau 1 présente les renseignements généraux relatifs au site et la carte 1 de l'annexe A montre la localisation du site à l'étude et la zone de travaux prévue.

Dans la zone des travaux, Meltech Innovation Canada inc. projette de construire et d'exploiter un bâtiment industriel pour la production de toiles non tissées pour masques de protection individuelle.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Préalablement à la visite du terrain, des recherches dans les bases de données disponibles ont été réalisées. Il s'agit des bases de données ouvertes des ministères, des villes et des organismes à but non lucratif dédiés à l'environnement.

Tableau 1. Informations relatives à la localisation de le site à l'étude.

INFORMATIONS	Site à l'étude
Désignation cadastrale	Lot 5 599 104 PTIE du cadastre rénové du Québec
Région administrative	Montréal (06)
MRC	Hors MRC
Municipalité ou ville	Dorval
Projection cartographique	NAD 1983 MTM 8
Coordonnées approximatives du centroïde	Latitude: 45°28'30.85"N Longitude : 73°46'27.65"O

Notamment, les données consultées sont :

- Les données topographiques de la cartographie interactive du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN, 2020) ;
- La cartographie interactive du système d'information géominière (SIGEOM) du MERN ;
- La cartographie interactive Info-Sols du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ, 2020) ;
- La carte pédologique de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), feuillet 31H05-201 ;
- La cartographie interactive Déméter de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;
- La cartographie des milieux humides du sud du Québec de Canards illimités Canada (CIC) et du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC anciennement MDDELCC, 2020) ;
- Le guide d'interprétation de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) (MDDELCC, 2015a) ;
- La cartographie interactive des zones inondables de la Direction de l'expertise hydrique du Québec (MELCC) ainsi que la zone d'intervention spéciale du territoire inondé lors des crues printanières de 2017 et de 2019 (décret 817-2019 publié le 15 juillet 2019, tel que subséquemment modifié, et arrêté ministériel publié le 30 décembre 2019) ;
- La cartographie interactive des aires protégées du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC, 2020) ;

- Les données des écosystèmes forestiers exceptionnels du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP, 2020) ;
- Les images satellitaires disponibles sur Google Earth;
- La banque d'images aérienne de la Communauté métropolitaine de Montréal;
- Les études disponibles auprès d'ADM : WSP (2018 et 2019) ainsi que la liste des espèces sensibles recensées sur le territoire de l'aéroport (ADM, 2020).

2.2 ANALYSE CARTOGRAPHIQUE ET PHOTO-INTERPRÉTATION

La photo-interprétation et l'analyse cartographique des données disponibles pour le site ont été réalisées préalablement aux visites sur le terrain. Ce travail permet de relever la présence de certaines contraintes environnementales, lesquels peuvent ensuite être validés sur le terrain.

2.3 GÉOLOGIE, PÉDOLOGIE ET TOPOGRAPHIE

Lors des travaux sur le terrain, des échantillons de sols sont réalisés de façon systématique à chaque station d'inventaire dans les groupements du site ainsi que pour confirmer la délimitation de certains milieux humides. La carte pédologique de l'IRDA a été consultée sur l'outil Info-sols du MAPAQ (2020) afin de vérifier la pédologie générale du secteur.

2.4 INVENTAIRES DE TERRAIN

Une visite de terrain a été réalisée par Lionel Humbert biologiste chez Évolution Environnement inc. le 10 septembre 2020. Des inventaires fauniques supplémentaires ont été réalisés en mai et juin 2021 par Mélanie Drouin biologiste ainsi que Benoit Larouche et Christopher Alvarez-De Garrie, techniciens. Lors de ces visites, le site a été parcouru afin de délimiter et de caractériser les diverses composantes du milieu naturel et d'inventorier la faune, ci-après énumérées.

2.5 MILIEUX HUMIDES

La présence et, le cas échéant, l'emplacement des milieux humides ont été identifiés par analyse cartographique et par photo-interprétation préalablement à la visite du site du 10 septembre 2020. La présence de ceux-ci et leurs limites ont ensuite été validées sur le terrain par Lionel Humbert, puis cartographiées. La délimitation des milieux humides a été faite selon la méthode botanique simplifiée, telle que décrite dans le guide Identification et délimitation des milieux humides du Québec méridional (Bazoge et al., 2015). Le statut « obligé » ou « facultatif » des milieux humides des plantes inventoriées est tiré du même ouvrage. En cas d'absence d'information sur une plante, le statut a été vérifié à l'aide de la base de données PLANTS Database de l'USDA, pour la région Northcentral & Northeast. De même, l'appellation des différents milieux humides est fondée sur la description du guide. En complément, des photographies ont été prises pour chaque milieu humide répertorié (Annexe B).

2.6 MILIEUX TERRESTRES

Les principaux milieux terrestres ont été identifiés par analyse cartographique et par photo-interprétation préalablement à la visite du site du 10 septembre 2020. La présence de ceux-ci et leurs limites ont ensuite été validées sur le terrain par Lionel Humbert, puis cartographiées. Les stations d'inventaires sont réparties dans chaque association végétale homogène, soit une station par type d'association végétale. Chaque station correspond à une placette de 100 à 400 m². Les milieux terrestres sont délimités en communautés végétales homogènes (dominances, codominances, stade évolutif, etc.).

2.7 MILIEUX HYDRIQUES

2.7.1 COURS D'EAU

Préalablement à la visite de terrain du 10 septembre 2020, la carte topographique du site à l'étude et la cartographie des cours d'eau ont été consultées afin d'identifier la présence et, le cas échéant, l'emplacement de cours d'eau sur le site et le secteur avoisinant.

Lorsque présents, la sensibilité du cours d'eau à des charges pluviales est évaluée.

Aucun relevé topographique de la ligne naturelle des hautes eaux (LNHE) n'a été effectué dans le cadre de ce mandat, puisqu'aucun cours d'eau ou bande de protection riveraine n'affecte le site.

2.7.2 RIVE

Afin d'établir la largeur de la rive (10 ou 15 m), selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI) et selon la réglementation municipale, la pente et la hauteur des talus des cours d'eau observés sont notées.

2.7.3 ZONES INONDABLES

Les données de la Direction de l'expertise hydrique du MELCC ont été consultées pour vérifier si le site se situe en zone inondable.

2.8 ESPÈCES MENACÉES, VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES (MVS)

Aéroports de Montréal « ADM », a fait réaliser plusieurs études sur les espèces fauniques et floristiques à statut présentes sur le territoire domanial sous sa responsabilité (WSP 2018 et 2019). Ces études, qui couvrent le site, ont été consultées ainsi que les données du CDPNQ. Une analyse de la probabilité de présence de ces espèces sur le site a été réalisée.

Une recherche des espèces fauniques et floristiques à statut particulier, ou de leur habitat a été effectuée lors des visites de terrain. Une attention particulière a été apportée aux espèces ayant un potentiel de présence moyen à élevé. Ces espèces ou habitats sont notés et leur localisation est cartographiée. Un inventaire ciblant les couleuvres a été réalisé ainsi qu'un inventaire des oiseaux nichant sur le site.

2.9 ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EVEE)

La liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires du MDDELCC (2017) ainsi que la liste des plantes vasculaires exotiques nuisibles du Québec de Lavoie (2014) ont été consultées préalablement aux inventaires sur le terrain. Les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) observées dans le site à l'étude lors des visites de terrain sont notées et cartographiées.

3 DESCRIPTION DU MILIEU

3.1 UTILISATION ACTUELLE ET PASSÉE DU MILIEU

Le site se situe dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme.

Selon les cartes topographiques de 1909 à 2008 et les photographies aériennes de la CMM de 1954 à 2003, le site a toujours été agricole et boisé jusqu'en 1965 où il se développe en zone industrielle (Annexe C). Le golf apparaît pour la première fois sur la photographie aérienne de 1993, sa construction serait antérieure à la date de la photographie, car selon ADM, sa construction aurait débuté en 1980 et le premier 18 trous aurait été inauguré en juin 1982.

Sur les images Google Earth de 2003 à 2020 la zone est toujours un golf. On observe sur les images que l'entretien des verts cesse vers 2012 et des travaux d'excavation sont effectués dans le site. Le reste du site continue d'être fauché. En 2015 un bâtiment industriel est construit au sud-ouest du site. La fauche du site semble cesser vers 2016.

Le site n'est pas en zone agricole. Des usages commerciaux et industriels y sont autorisés en vertu de la réglementation municipale.

3.2 GÉOLOGIE, PÉDOLOGIE ET TOPOGRAPHIE

3.2.1 GÉOLOGIE

Le site se situe dans la province géologique de la plate-forme du Saint-Laurent, dans la zone Basses Terres du Saint-Laurent (région de Montréal et Québec). Cette zone est constituée de roches généralement non déformées datées du Cambrien au Dévonien. Plus précisément le site se situe dans le Membre stratigraphique de Rosemont d'âges Ordovicien moyen et constitué de calcaire cristallin et argileux.

3.2.2 PÉDOLOGIE

Les sols du site sont des loams sableux fins de Chicot et des loams de Saint-Blaise selon la carte des sols de l'IRDA 31H5-201. Ce sont des sols à bon drainage.

3.2.3 TOPOGRAPHIE

La topographie du site à l'étude est généralement plane. L'élévation du terrain se situe à environ 32 m au-dessus du niveau de la mer. On notera que la topographie du golf est anthropique et constituée de zones variées et de monticules.

3.3 MILIEUX TERRESTRES

Le site à l'étude correspond principalement à une friche herbacée de 49 361 m² avec des zones arbustives d'ornements (Annexe E). De cette surface, seule la superficie de 14 411 m² est incluse à l'intérieur de la zone des travaux. Un petit boisé résiduel de 747 m² est aussi présent au sud-ouest du site à l'étude (hors zone des travaux). Les sols sont anthropiques et très variables. Les buttes sont en tout-venant avec des horizons mélangés, des zones de sables sont présentes et les fossés (noues engazonnées) sont en loams sableux avec un loam compacté sous-jacent.

3.3.1 FRICHE HERBACÉE

La forte majorité du site est une friche herbacée. On retrouve principalement *Poa pratensis* (Pâturin des prés), *Festuca rubra* (Fétuque rouge), *Lolium perenne* (Ivraie vivace), *Agrostis stolonifera* (Agrostide stolonifère) et *Solidago canadensis* (Verge d'or du Canada) qui a récemment envahi certaines zones. On retrouve aussi *Phragmites australis* (Roseau commun) dans certaines zones perturbées et dans les noues engazonnées. Le fond des noues est aussi colonisé par *Lythrum salicaria* (Salicaire pourpre).

Les verts, les départs et les fairways sont encore distincts avec une végétation différente. Les verts et les départs sont majoritairement en *Agrostis stolonifera* et les fairways sont majoritairement en *Festuca rubra* avec du *Poa pratensis*. Ailleurs on retrouve principalement du *Poa pratensis*.

3.3.2 ARBUSTES

Les zones arbustives sont principalement composées de *Rhus typhina* (Vinaigrier) et l'on retrouve du *Picea pungens* (épicéa bleu du Colorado) en ornement avec quelques érables (*Acer sp.*). Dans les bosquets de *Rhus typhina*, la végétation herbacée est très limitée.

3.3.3 BOISÉ RÉSIDUEL

Le boisé est une ancienne frênaie. Les frênes sont tous morts et les seuls arbres encore vivants sont des *Prunus serotina* (Cerisier tardif). La strate arbustive est envahie par du *Rhamnus cathartica* (Nerprun cathartique). Le sous-bois est dominé par de la régénération de *Rhamnus cathartica* et *Parthenocissus quinquefolia* (Vigne vierge à cinq folioles). Le sol est un loam sableux perturbé.

On notera aussi qu'en bordure du ruisseau Bertrand, situé à l'extérieur du site, au nord, les rives du cours d'eau correspondent à une peupleraie.

3.4 MILIEUX HUMIDES

Deux milieux humides sont présents à l'extérieur du site. Respectivement à 60 et 165 mètres de la zone des travaux. Il s'agit de deux marécages arborescents composés d'*Acer rubrum* (Érables rouges) et *Fraxinus pennsylvanica* (Frênes rouges) qui

sont situés dans d'anciennes excavations partiellement remplies de matière organique et de terre végétale lors de la construction du golf.

3.5 MILIEUX HYDRIQUES

3.5.1 COURS D'EAU

Aucun cours d'eau n'est situé sur le site.

Un cours permanent est présent au nord du site. Il s'agit du ruisseau Bertrand. Ce cours d'eau et bandes de protection riveraines se situent en dehors du site.

3.5.2 ZONE INONDABLE

Le site est en dehors de toute zone inondable cartographiée.

3.5.3 DRAINAGE

Le site est entièrement drainé par de fossés de type noues engazonnées. Ces noues sont bien visibles sur certaines photographies aériennes et sur les données LiDAR. Sur le terrain, certaines noues sont envahies par du *Lythrum salicaria* qui forme des lignes le long de la partie la plus profonde noue.

Deux zones sont envahies par le *Phragmites australis*. À ces endroits, une vérification du caractère humide a été effectuée. Sous les *Phragmites australis*, les *Poa pratensis* sont encore présents et en grand nombre, de plus aucun signe d'oxydoréduction n'est visible en profondeur. Le sol y est très compacté. Notons aussi que ces deux zones correspondent à un vert de départ (le plus à l'ouest) et au début du fairway nord.

3.6 ESPÈCES SENSIBLES

Les informations concernant les espèces sensibles proviennent de WSP (2019). Ces informations ont été obtenues pour le lot voisin (5 450 519) et couvrent le site actuel (5 599 104) puisque ce dernier est inclus à l'intérieur d'un rayon de 8km. De plus, les informations obtenues ont été complétées par des informations provenant de projets réalisés dans le secteur en 2020 et 2021. Finalement, nous avons colligé les informations transmises par ADM (2020) inventoriées sur le territoire domaniale.

Pour la flore, le CDPNQ indique (annexe F) l'absence d'occurrence sur le site. Toutefois dans un rayon de 8 km, 38 espèces sont répertoriées (voir tableau 2 ci-dessous). Parmi ces espèces, les espèces suivantes : *Agastache nepetoides*, *Agrimonia pubescens*, *Crataegus suborbiculata*, *Juglans cinerea*, *Pycnanthemum virginianum*, *Quercus bicolor*, *Spiranthes casei* var. *casei*, *Ulmus thomasi* et *Weissia phascopsis* pourraient avoir des habitats potentiels sur le site ou à proximité immédiate du site. ADM (2020) nous indique (Tableau 3 ci-après) que 4 espèces à statuts particuliers sont répertoriées sur sa propriété, laquelle couvre un territoire s'étendant au-delà des limites du site à l'étude. L'évaluation des habitats a été effectuée en

consultant Flora of North America, CDPNQ (2008) et Faubert et al. (2010). L'absence de ces habitats sur le site a ensuite été validée lors de l'inventaire de terrain du 10 septembre 2020.

Lors des diverses visites de terrains, le 10 septembre 2020 et en mai et juin 2021, une attention particulière a par ailleurs été apportée à ces espèces. Aucune espèce sensible n'a été observée.

Tableau 2. Probabilité de présence, sur le site à l'étude, d'espèces floristiques à statut répertoriées par le CDPNQ (WSP, 2019) – Statut Provincial / Fédéral indique le statut de l'espèce inscrit sur les listes des espèces préoccupantes, NI indique que l'espèce n'est pas inscrite.

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Acer nigrum</i>	Érable noir	Vulnérable / NI	Boisé fermé à ouvert sur sol mésique.	Nulle
<i>Agastache nepetoides</i>	Agastache faux-népéta	Susceptible / NI	Bosquets humides, champs ou bord de routes.	Faible
<i>Agrimonia pubescens</i>	Aigremoine pubescente	Vulnérable / NI	Mi-ombre, lisière de forêt, rives.	Faible
<i>Allium tricoccum</i>	Ail des bois	Susceptible / NI	Sous-bois feuillus riche et humide. Dans des dépressions sur pentes.	Nulle
<i>Bromus pubescens</i>	Brome pubescent	Susceptible / NI	Mi-ombre dans les boisés de plaine inondable.	Nulle
<i>Cardamine bulbosa</i>	Cardamine bulbeuse	Susceptible / NI	Mi-ombre dans les boisés humides et marécages riverains.	Nulle
<i>Cardamine concatenata</i>	Dentaire laciniée	Susceptible / NI	Bois riches, rocheux de bord de rivières.	Nulle
<i>Carex echinodes</i>	Carex épineux	Susceptible / NI	Mi-ombre dans les boisés de plaine inondable.	Nulle
<i>Carex molesta</i>	Carex dérangent	Susceptible / NI	Prairies humides, marais.	Nulle

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Carex sparganioides</i>	Carex faux-rubanier	Susceptible / NI	Mi-ombre dans les boisés de plaine inondable.	Nulle
<i>Carex typhina</i>	Carex massette	Susceptible / NI	Mi-ombre dans les boisés de plaine inondable, marais.	Nulle
<i>Carya ovata</i> var. <i>ovata</i>	Caryer ovale	Susceptible / NI	Boisé denses, le long des cours d'eau et en plaine inondable.	Nulle
<i>Crataegus suborbiculata</i>	Aubépine suborbiculaire	Susceptible / NI	Friches agricoles, le long des fossés de drainage.	Faible
<i>Fissidens fontanus</i>	Fissident des sources	Susceptible / NI	Sur les rochers des rivières.	Nulle
<i>Galearis spectabilis</i>	Orchis brillant	Susceptible / NI	Boisé décidus riches sur sol lourd à proximité de résurgences.	Nulle
<i>Homalosorus pycnocarpos</i>	Athyrie à sores denses	Susceptible / NI	Sous-bois feuillus riche et humide. Dans des dépressions sur pentes.	Nulle
<i>Information sensible</i>			Érablières à sucre matures peu perturbées.	Nulle
<i>Juglans cinerea</i>	Noyer cendré	Susceptible / En voie de disparition	Forêt feuillue ouverte dans les dépressions en bordure des cours d'eau.	Faible
<i>Juniperus virginiana</i> var. <i>virginiana</i>	Genévrier de Virginie	Susceptible / NI	Haut de falaises, terrain rocheux.	Nulle
<i>Lycopus laurentianus</i>	Lycope du Saint-Laurent	Susceptible / NI	Zone des marées du Saint-Laurent.	Nulle
<i>Lycopus virginicus</i>	Lycope de Virginie	Susceptible / NI	Plaine inondable du Saint-Laurent.	Nulle

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Najas guadalupensis</i> <i>subsp. olivacea</i>	Naiade olivâtre	Susceptible / NI	Bord du Saint-Laurent.	Nulle
<i>Neottia bifolia</i>	Listère du Sud	Menacée / NI	Tourbières ouvertes.	Nulle
<i>Panicum philadelphicum</i> <i>subsp. philadelphicum</i>	Panic de Philadelphie	Susceptible / NI	Sol sableux et graveleux des zones inondables et bord des cours d'eau.	Nulle
<i>Persicaria robustior</i>	Renouée robuste	Susceptible / NI	Zones tourbeuses des plaines inondables.	Nulle
<i>Phascum cuspidatum</i>	Phasque à feuilles cuspidées	Susceptible / NI	Sol sableux dans les zones perturbées des abords du fleuve.	Nulle
<i>Polygala senega</i>	Polygale sénéca	Susceptible / NI	Dans les zones graveleuses du fleuve.	Nulle
<i>Potamogeton illinoensis</i>	Potamot de l'Illinois	Susceptible / NI	Herbiers du fleuve.	Nulle
<i>Pycnanthemum virginianum</i>	Pycnanthème de Virginie	Susceptible / NI	Prairies humides et bord de cours d'eau.	Faible
<i>Quercus bicolor</i>	Chêne bicolore	Susceptible / NI	Basses terres humides, lisières des marécages.	Faible
<i>Ranunculus flabellaris</i>	Renoncule à éventails	Susceptible / NI	Herbiers du fleuve.	Nulle
<i>Spiranthes casei</i> <i>var. casei</i>	Spiranthe de Case	Susceptible / NI	Prairies sur sol sableux pauvres.	Faible
<i>Staphylea trifolia</i>	Staphylier à trois folioles	Susceptible / NI	Mi-ombre en plaine inondable.	Nulle

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Strophostyles helvola</i>	Strophostyle ochracé	Susceptible / NI	Boisés ouvert sur sol sableux, en bordure des cours d'eau.	Nulle
<i>Ulmus thomasii</i>	Orme liège	Menacée / NI	Milieus ouverts, affleurements, escarpements et les dallages de calcaire, de dolomie ou de marbre, bord des champs et des routes	Faible
<i>Viola affinis</i>	Violette affine	Susceptible / NI	Marécages, affleurements et escarpements rocheux, forêts feuillues.	Nulle
<i>Weissia phascopsis</i>	Weissie faux-phasque	Susceptible / NI	Prairie à sol nus, bords de routes, anciens champs.	Moyenne
<i>Zizania aquatica var. aquatica</i>	Zizanie à fleurs blanches	Susceptible / NI	Herbiers du fleuve Saint-Laurent.	Nulle

Tableau 3. Probabilité de présence, sur le site, d'espèces floristiques à statut présentes sur l'ensemble du territoire domanial sous la responsabilité d'ADM. Statut Provincial / Fédéral indique le statut de l'espèce inscrit sur les listes des espèces préoccupantes, NI indique que l'espèce n'est pas inscrite.

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Asarum canadense</i>	Asaret du Canada	Vulnérable à la récolte / NI	Érablières à caryer ou à tilleul	Nulle
<i>Matteuccia struthiopteris</i>	Matteucie fougère-à-l'autruche	Vulnérable à la récolte / NI	Forêts feuillues riches, ombragées et humides, dans les plaines inondables et les fossés	Nulle
<i>Juglans cinerea</i>	Noyer cendré	Susceptible / En voie de disparition	Forêt feuillue ouverte dans les dépressions en bordure des cours d'eau.	Moyenne
<i>Trillium grandiflorum</i>	Trille blanc	Vulnérable à la récolte / NI	Érablières à caryer, parfois à tilleul	Nulle

Pour la faune, le CDPNQ indique l'absence d'occurrence sur le site. Toutefois dans un rayon de 5 km, 11 espèces sont répertoriées (Tableau 4). Parmi ces espèces, 6 sont aquatiques et n'ont donc pas de potentiel sur le site. Cinq espèces identifiées par le CDPNQ pourraient avoir un habitat ou une aire d'alimentation potentiels sur le site, à savoir le *Chaetura pelagica* (le martinet ramoneur), les couleuvres *Ophedrys vernalis* (Couleuvre verte) et *Storeria dekayi* (Couleuvre brune) ainsi que les chauves-souris *Lasionycteris noctivagans* et *Lasiurus cinereus*.

Toutefois, le site est peu attrayant pour le martinet et les chauves-souris par comparaison aux bassins du golf ou au complexe de milieux humides présent à 650 mètres plus à l'est (avenue Marie Curie). Les boisés semblent peu attrayants pour les chauves-souris, car ils sont très affectés par la mortalité des frênes. Pour les couleuvres, le site est aussi peu attrayant, car la zone non entretenue du golf est limitée au nord du lot 5 599 104 PTIE.

Concernant la liste des espèces qu'ADM (2020) a recensé sur le territoire domanial (tableau 5), lequel s'étend au-delà des limites du site à l'étude, la plupart des espèces correspondent aux espèces du CDPNQ. Concernant les espèces ayant un potentiel de présence moyen et élevé sur le site, ADM mentionne le goglu des prés et la sturnelle des prés, deux espèces menacées au niveau fédéral. Pour le goglu des prés, selon le COSEPAC, il a tendance à préférer les zones à forte biodiversité et aux herbes hautes comme le long des clôtures non entretenues, ce qui n'est pas le cas sur le site. Sa probabilité de présence est donc moyenne. La sturnelle des prés quant à elle est reconnue pour fréquenter les golfs, sa probabilité de présence est donc élevée. Concernant les chauves-souris, tel que mentionné pour les informations du CDPNQ, le site est moins attrayant que les zones humides alentour.

Compte tenu de ce qui précède, des inventaires fauniques ont été réalisés dans le site à l'étude, lesquels sont plus amplement décrits à la section 3.7 ci-dessous.

Tableau 4. Probabilité de présence, sur le site à l'étude, d'espèces fauniques à statut répertoriées par le CDPNQ. Statut Provincial / Fédéral indique le statut de l'espèce inscrit sur les listes des espèces préoccupantes, NI indique que l'espèce n'est pas inscrite.

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Apalone spinifera</i>	Tortue-molle à épines	Menacée / Menacée	Aquatique.	Nulle
<i>Chaetura pelagica</i>	Martinet ramoneur	Susceptible / Menacée	Sur les habitations et bâtiments.	Habitat nul/alimentation moyenne
<i>Elliptio crassidens</i>	Elliptio à dents fortes	Susceptible / NI	Aquatique.	Nulle
<i>Graptemys geographica</i>	Tortue géographique	Vulnérable / Préoccupante	Bord des rivières.	Nulle
<i>Lasionycteris noctivagans</i>	Chauve-souris argentée	Susceptible / NI	Forêt boréale, de conifère ou décidue à proximité des lacs et rivières.	Moyenne

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Lasiurus cinereus</i>	Chauve-souris cendrée	Susceptible / NI	Forêt de conifère ou décidue à proximité des lacs et rivières. Repos dans les branches densément feuillus.	Faible
<i>Moxostoma carinatum</i>	Chevalier de rivière	Vulnérable / Préoccupante	Aquatique.	Nulle
<i>Moxostoma hubbsi</i>	Chevalier cuivré	Menacée / En voie de disparition	Aquatique.	Nulle
<i>Notropis bifrenatus</i>	Méné d'herbe	Vulnérable / Préoccupante	Aquatique.	Nulle
<i>Opheodrys vernalis</i>	Couleuvre verte	Susceptible / NI	Boisé et friches.	Élevée*.
<i>Storeria dekayi</i>	Couleuvre brune	Susceptible / NI	Boisé et friches.	Élevée*.

*Note : Le MFFP considère actuellement que la probabilité d'occurrences des couleuvres est forte sur tout le territoire de la CMM en zone boisée et dans les friches.

Tableau 5. Probabilité de présence, sur le site à l'étude, d'espèces fauniques à statut présentes sur l'ensemble du territoire domanial sous la responsabilité d'ADM. Statut Provincial / Fédéral indique le statut de l'espèce inscrit sur les listes des espèces préoccupantes, NI indique que l'espèce n'est pas inscrite.

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Chaetura pelagica</i>	Martinet ramoneur	Susceptible / Menacée	Cavité verticale anthropique ou naturelle (arbres avec DHP > 50cm).	Habitat nul/alimentation moyenne
<i>Contopus virens</i>	Pioui de l'Est	NI / Préoccupante	Clairières et à la lisière de forêts décidues et de forêts mixtes.	Nulle

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Chordeiles minor</i>	Engoulevent d'Amérique	Suceptible / Menacé	Habitats ouverts aux sols dépourvus de végétation.	Faible
<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Goglu des prés	NI / Menacée	Différents habitats de prairies et les champs abandonnés composés majoritairement d'herbes hautes.	Moyenne
<i>Eptesicus fuscus</i>	Grande chauve- souris brune	NI / NI	Cosmopolite. Repos dans les habitations (toiture) en milieu urbain.	Faible
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Vulnérable Préoccupante /	Falaises abruptes, édifices élevés.	Nulle
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NI / Menacée	Structures anthropiques ouvertes (ponts, granges ouvertes)	Nulle
<i>Hylocichla mustelina</i>	Grive des bois	NI / Menacée	Peuplements dominés par l'érable à sucre mature ou hêtre à grandes feuilles.	Nulle
<i>Ixobrychus exilis</i>	Petit blongios	Vulnérable Menacée /	Grands marais à quenouilles ou roseaux communs.	Nulle
<i>Lasionycteris noctivagans</i>	Chauve-souris argentée	Susceptible / NI	Forêt boréale, de conifère ou décidue à proximité des lacs et rivières. Repos dans l'écorce des érables, frênes et saules blancs.	Moyenne
<i>Lasiurus borealis</i>	Chauve-souris rousse	Susceptible / NI	Sous le feuillage des arbres.	Faible (mortalité des frênes)
<i>Lasiurus cinereus</i>	Chauve-souris cendrée	Susceptible / NI	Forêt de conifère ou décidue à proximité des lacs et rivières. Repos dans les branches densément feuillus.	Faible (mortalité des frênes)

Nom scientifique	Nom commun	Statut Provincial / Fédéral	Habitat	Probabilité de présence
<i>Myotis leibii</i>	Chauve-souris pygmée	En évaluation.	Sous-bois à proximité des milieux humides. Repos dans l'écorce des arbres.	Moyenne
<i>Myotis lucifugus</i>	Petite chauve-souris brune	En évaluation / En voie de disparition	Sous-bois à proximité des milieux humides. Repos dans l'écorce des arbres.	Moyenne
<i>Myotis septentrionalis</i>	Chauve-souris nordique	En évaluation / En voie de disparition	Sous-bois à proximité des milieux humides. Repos dans l'écorce des arbres.	Moyenne
<i>Sturnella magna</i>	Sturnelle des prés	NI / Menacée	Prairies et savanes; zones herbacées le long des clôtures et dans les terrains d'aviation	Élevée

3.7 INVENTAIRES FAUNIQUES

En plus des observations effectuées durant les visites du site, deux inventaires fauniques spécifiques ont été réalisés (voir annexe G). Un inventaire de couleuvres a été réalisé par Benoit Larouche et Christopher Alvarez-De Garrie, techniciens, durant les mois de mai et juin 2021. Il s'agit des mois qui correspondent à la période de forte activité des couleuvres. Un inventaire des nids d'oiseaux actifs a été réalisé le 2 juin 2021 par Mélanie Drouin biologiste soit lors de la période de nidification la plus active.

Lors des différentes visites sur le site, aucune des espèces sensibles mentionnées à la section 3.6 n'a été observée sur le site. Nous avons observé des rats laveurs et de nombreux lapins à queue blanche. Des rats musqués sont présents au niveau du bassin situé à l'extérieur du site à l'étude, à l'est.

Pour les couleuvres, lors des visites de terrains, aucune espèce sensible n'a été observée malgré des fouilles actives avec une attention particulière effectuée dans les zones perturbées avec des blocs rocheux qui peuvent constituer un abri potentiel pour la couleuvre et au niveau des boisés. Des couleuvres rayées, une espèce commune, ont été observées.

Des nids actifs d'espèces communes d'oiseaux ont été observés et localisés sur le site. Il s'agit d'un nid de merle d'Amérique, un nid de bruant chanteur et un nid de pluvier kildir. Un nid de carouge à épaulettes est aussi suspecté dans une épinette du Colorado du site à l'étude. Ce sont des espèces migratrices communes.

3.8 PAPILLON MONARQUE (DANAUS PLEXIPPUS)

Comme indiqué dans les fiches d'inventaires de la végétation (annexe E), le site comporte quelques plants d'asclépiades de Syrie (*Asclepias syriaca*). C'est une plante messicole très commune considérée parfois comme nuisible dans plusieurs provinces (exemple en Ontario puis retiré de la « noxious weed list » par le gouvernement en 2014, voir références) et états américains

(exemple North Dakota voir Rodney 2018). En effet, c'est une plante de milieu ouvert qui se propage rapidement surtout après des perturbations et tend à envahir les cultures. D'ailleurs, on la retrouve naturellement en abondance le long des infrastructures linéaires de transport. Sur le site, la zone la plus densément colonisée correspond à une zone perturbée par la réalisation d'un sondage géotechnique. C'est également une plante qui ne supporte pas l'ombrage, elle va donc disparaître naturellement des friches qui se reboisent.

C'est également la source exclusive de nourriture pour les larves de papillons monarques, une espèce préoccupante au niveau fédéral en vertu de la Loi sur les espèces en péril et sans statut de protection au niveau provincial en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables.

Le rapport de situation sur le monarque a établi que le papillon monarque était en voie de disparition (COSEPAC, 2016). En effet, le rapport du COSEPAC évoque : « Des menaces cumulatives pèsent sur les sites d'hivernage et le long des voies de migration. » pour justifier cette désignation et explique que « Les sites d'hivernage dans le centre du Mexique sont extrêmement petits, et les menaces qui pèsent sur ces aires incluent l'exploitation forestière illégale et le développement agricole, ainsi qu'une augmentation de la fréquence et de la gravité des tempêtes pendant les périodes clés de rassemblement. Des déclin de plus de 50 % se sont produits au cours de la dernière décennie. »

La problématique de cette espèce se situe donc principalement au niveau des lieux d'hivernage de l'espèce au Mexique et en Californie. De plus, alors que la taille des populations baisse de façon importante dans les sites d'hivernage au Mexique, les inventaires effectués sur le parcours de la migration ne montrent pas de tendances à la baisse de l'espèce au Canada (COSEPAC, 2016).

Le plan de gestion de 2016 (Environnement Canada, 2016) vise principalement à « Conserver l'habitat de rassemblement actuel du monarque au Canada et favoriser l'amélioration des sites de rassemblement qui sont essentiels à la réussite de la migration ». Pour la population de l'est, ces aires se situent essentiellement en Ontario : « Le parc provincial Long Point et les milieux environnants, le parc provincial Rondeau et le parc national de la Pointe-Pelée, sur la rive nord du lac Érié, et le parc provincial Presqu'île, en bordure du lac Ontario, sont d'importants lieux où se rassemblent les monarques avant leur traversée des Grands Lacs. » (Environnement Canada, 2014). Pour le Québec, des zones de rassemblement sont aussi présentes, bien que de moindres importances qu'en Ontario, et elles se situent dans la baie de Valleyfield et dans la baie Missisquoi.

La situation géographique du site, son historique et la faible présence d'asclépiade ne revêtent aucun attribut d'habitat essentiel.

3.9 ESPÈCES ENVAHISANTES

Sur le site à l'étude, il y a présence de *Phragmites australis*, *Lythrum salicaria*, *Anthriscus sylvestris*, *Cirsium arvense*, *Valeriana officinalis*, *Vicia cracca* et *Rhamnus cathartica*. Des plants de petite herbe à poux *Ambrosia artemisiifolia* sont aussi présents.

Dans la zone des travaux, seul le *Phragmites australis* est présent, localisé à l'intérieur de deux zones de 644 et 343 m².

4 AIRES PROTÉGÉES

Aucune aire protégée, désignée officiellement au sens de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, n'est présente à proximité du site.

Des aires de conservation municipale sont présentes à proximité du site. L'aire de conservation la plus proche est le Boisé de Liesse situé à 2 km plus au nord après la zone industrielle aéroportuaire. L'Écoterritoire de la coulée verte du ruisseau Bertrand est aussi présent plus à l'est. Un de ses secteurs fait l'objet de mesure de conservation à 400 mètres du site soit le secteur des sources.

5 SENSIBILITÉ DU MILIEU RÉCEPTEUR AUX CHARGES PLUVIALES

Le milieu récepteur des charges pluviales du site correspondra à une conduite pluviale déjà installée qui se jette dans le ruisseau Bertrand, un cours d'eau présent à l'extérieur du site, au nord, qui se dirige vers la rivière des Prairies.

5.1 CHARGES NATURELLES

Le ruisseau Bertrand est un cours d'eau qui s'écoule dans des sols loameux, la charge naturelle en matières en suspension est donc moyenne.

5.2 ÉROSION

Au niveau topographique le cours d'eau s'écoule sur un terrain plat et majoritairement de façon sinueuse. Une section est linéaire en bordure de la voie ferrée. Les vitesses d'écoulement sont donc peu importantes et les risques d'érosion faibles. De plus, sur la majorité de son parcours, les rives sont boisées.

Aucun signe d'érosion important n'est visible sur les photographies aériennes.

5.3 HERBIER ET FRAYÈRES

Selon les documents du CDPNQ, l'embouchure du cours d'eau, qui se situe environ à 4,2km du site, abrite des frayères et une espèce faunique susceptible d'être désignée est présente soit l'éliptio à dents fortes (*Elliptio crassidens*).

5.4 SENSIBILITÉ AUX CHARGES PLUVIALES

D'un point de vue physique (sol, topographie, érosion), le cours d'eau est peu sensible à des charges supplémentaires. Toutefois, la présence de frayères et d'une espèce sensible au niveau de son embouchure fait qu'une portion en aval de ce cours d'eau est sensible à de nouvelles charges pluviales. Ainsi, conformément aux normes applicables, un contrôle qualitatif prévoyant, dans la zone des travaux et préalablement au rejet à l'émissaire, un pourcentage d'enlèvement des matières en suspension de 80 % devra être mis en place, ce qui assurera que la réalisation d'un projet à la zone des travaux n'impliquera pas d'incidence négative sur le milieu récepteur.

6 CONCLUSION

Les visites de terrain et les données analysées dans le cadre du présent mandat nous permettent de conclure que le site à l'étude est une friche herbacée datant de 2016. Au cours de notre étude, nous avons pu observer et valider ce qui suit:

- Le site est caractérisé par un historique d'activités anthropiques, les sols ont été remaniés pour modeler le golf et des engazonnements avec des aménagements paysagers mis en place;
- Aucun milieu humide n'est présent sur le site, deux sont présents à proximité, respectivement à 60 et 165 mètres de la zone des travaux;
- Le site est une friche d'origine anthropique récente;
- Il n'y a aucun cours d'eau présent sur le site, ni bande de protection riveraine ou zone inondable;
- Le milieu récepteur en aval de la conduite municipale est sensible aux charges pluviiales supplémentaires en raison de la présence de frayères qui ne sont pas situées sur le site. En vertu des normes applicables, l'exploitation d'un projet tel que celui envisagé dans la zone des travaux devra assurer un pourcentage d'enlèvement des matières en suspension de 80 % préalablement au rejet à l'émissaire. Cette mesure assurera que la réalisation d'un tel projet à la zone des travaux n'impliquera pas d'incidence négative sur le milieu récepteur;
- Le site est généralement peu propice à la présence d'espèces sensibles;
- Les inventaires fauniques ciblant les couleuvres et la nidification des oiseaux sur le site, ainsi que les visites de terrain n'ont pas révélé la présence d'espèces sensibles;
- Le site ne revêt pas les qualités d'un habitat essentiel pour le papillon monarque, une espèce préoccupante au niveau fédéral en vertu de la Loi sur les espèces en péril et sans statut de protection au niveau provincial en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables;
- Aucune aire protégée n'est présente à proximité du site;
- Le site comporte des espèces exotiques envahissantes.

Le site et la zone des travaux ne comportent pas de contrainte environnementale importante susceptible d'être influencée négativement par les travaux de développement projetés.

En conclusion, aucune espèce sensible, habitat sensible ou zone protégée n'est présent sur dans la zone des travaux.

7 RÉFÉRENCES

- ADM, 2020. Liste des espèces sensibles recensées sur le territoire domanial géré par Aéroport de Montréal. (Communication par courriel).
- BAZOGÉ, A., D. Lachance et D. Villeneuve, 2015. *Identification des milieux humides du Québec méridional*. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques - Direction de l'expertise en biodiversité et Direction de l'aménagement et des eaux souterraines, 64 pages et annexes.
- CDPNQ (2008). *Les plantes vasculaires menacées ou vulnérables du Québec (éd. 3e édition)*. Gouvernement du Québec, Centre de données sur le patrimoine naturelle du Québec.
- CIC et MDDELCC, 2017. *Cartographie détaillée des milieux humides des secteurs habités du sud du Québec*. Données géographiques [ArcMap, ESRI Canada]. Canards illimités Canada et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Québec (Québec). [En ligne]: <https://ducksunlimited.maps.arcgis.com/apps/MapTools/index.html?appid=77c2d088f93d44a1b2ef3edaf030ec30> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- CPTAQ, 2018. *Géomatique*. [En ligne]: https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/igo/cptaq_demeter/? (Page consultée le 10 novembre 2020).
- COSEPAC. 2016. *Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le monarque (Danaus plexippus) au Canada*. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiv + 65 p.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2014. *Plan de gestion du monarque (Danaus plexippus) au Canada [Proposition]*. Série de Plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril. Environnement Canada, Ottawa, v + 43 p.
- ENVIRONNEMENT CANADA. 2016. *Plan de gestion du monarque (Danaus plexippus) au Canada [Proposition]*. Série de Plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril. Environnement Canada, Ottawa, v + 47 p.
- FAUBERT, J., B. TARDIF et M. LAPOINTE (2010). *Les bryophytes rares du Québec : Espèces prioritaires pour la conservation*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs et Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 146 pages.
- FLORA OF NORTH AMERICA. [En ligne] : http://www.efloras.org/flora_page.aspx?flora_id=1 (Pages consultées en septembre 2020 et février 2021)
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, 1995. *Service des inventaires forestiers et Énergie, Mines et Ressources Canada*. 1995. Carte de dépôts de surface – Document de travail – 31H12101. Édition 9. Noir et blanc. Échelle 1 : 50 000.
- GOVERNEMENT DE L'ONTARIO, 2014. Regulation – LGIC Updating the Schedule of Noxious Weeds in R.R.O. 1990, Regulation 1096 - General, made under the Weed Control Act, R.S.O. 1990, c. W.5 (removal of milkweed and addition of dog-strangling vine) <https://www.ontariocanada.com/registry/view.do?postingId=15464>
- INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGROENVIRONNEMENT (IRDA), 2008. *Carte pédologique*. 31H12101. Couleur. Échelle 1 : 20 000.

- LAVOIE, C., Guay, G. et Joerin, F., 2014. *Une liste des plantes vasculaires exotiques nuisibles du Québec: nouvelle approche pour la sélection des espèces et l'aide à la décision*. *Écoscience*, 21(2), 133-156. [En ligne] : <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.2980/21-2-3703> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- MAMH, 2019. *Données territoire. Couche shapefile - Hydrographie*. Base de données topographique du Québec (BDTQ - échelle 1:20 000).
- MAPAQ, 2019. *Informations géographiques sur les terres agricoles*. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. [En ligne] : <http://www.info-sols.ca/> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- MDDEFP, 2012. *Liste des plantes vasculaires vulnérables à la récolte*. Ministère du Développement durable, Environnement, Faune et Parc. 1 page.
- MDDEFP, 2012. *Les milieux humides et l'autorisation environnementale*, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs, Direction des politiques de l'eau et Pôle d'expertise hydrique et naturel. 41 pages + annexes.
- MDDELCC, 2015. *Liste des plantes vasculaires susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité.
- MDDELCC, 2017. *Liste des plantes vasculaires exotiques envahissantes prioritaires (document de travail)*. Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité.
- MELCC, 2019. Centre d'expertise hydrique du Québec (CEHQ). *Zones inondables - Rapports techniques et cartographie en eau libre*. [En ligne] : <https://www.cehq.gouv.qc.ca/zones-inond/carte-esri/index.html> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- MELCC, 2019. *Données Québec. Registre des aires protégées au Québec*. [En ligne] : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/aires-protegees-au-quebec> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- MERN, 2020. *Carte interactive – Système d'information géominière*. Ministère de l'Énergie et Ressources Naturelles. [En ligne] : http://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr (Page consultée le 10 novembre 2020).
- MFFP, 2015. *Habitats fauniques du Québec*. Données géographiques [ArcMap, ESRI Canada]. Version août 2015.
- MFFP, 2019. *Données Québec. Écosystèmes forestiers exceptionnels*. [En ligne] : <https://www.donneesquebec.ca/recherche/fr/dataset/ecosysteme-forestier-exceptionnel-efe> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- MFFP, 2019. *Liste des espèces désignées comme menacées ou vulnérables au Québec*. [En ligne] : <https://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- RODNEY, G. LYM, 2018. Identification and Control of INVASIVE AND TROUBLESOME WEEDS of North Dakota. Professor of Weed Science, NDSU Department of Plant Sciences, North Dakota State University Extension and the North Dakota Department of Agriculture, with funding from the U.S. Forest Service for printing.

-
- TARDIF, B., B. Tremblay, G. Jolicoeur et J. Labrecque. 2016. *Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec*. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction de l'expertise en biodiversité, Québec, 420 p. [En ligne] : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes/publications.htm> (Page consultée le 10 novembre 2020).
- WSP. 2018. *Inventaire automnal 2018 des chiroptères. Partie du lot 5 450 519 Technoparc Montréal*. Ville Saint-Laurent. 9 pages et annexes.
- WSP. 2019. *Projet de développement du lot 20, Étude écologique préliminaire, Dorval, Québec*. Rapport produit pour Aéroports de Montréal. RÉf. WSP : 201-00132-00. 31 pages et annexes.

ANNEXE A
CARTOGRAPHIE DU SITE



Carte 1
Localisation

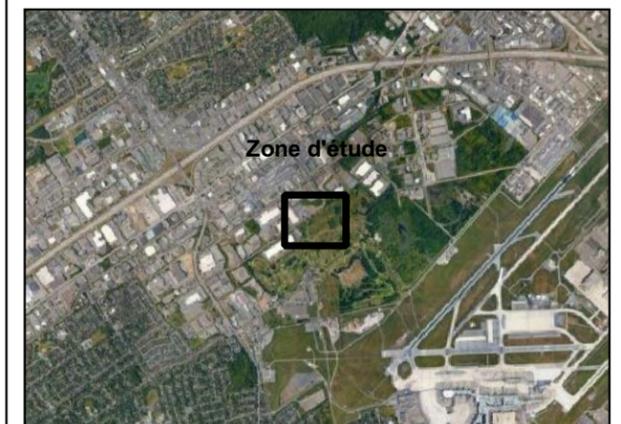
Légende

- Site à l'étude (49 361 m²)
- Zone des travaux envisagée (14 411 m²)
- Ruisseau Bertrand



1:2000

Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



Zone d'étude

DIVCO

*Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin
de l'aviation*

Dorval, Qc

Sources :
Cadastré : MERN
Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparée par : L. Humbert



22 juillet 2021

2020-280

ANNEXE B
PHOTOGRAPHIES



Photographie 1: Vue générale à l'ouest du site.



Photographie 2: Vue centrale du site.



Photographie 3: Vue de l'extrémité est du site.



Photographie 4: Boisé résiduel ouest.



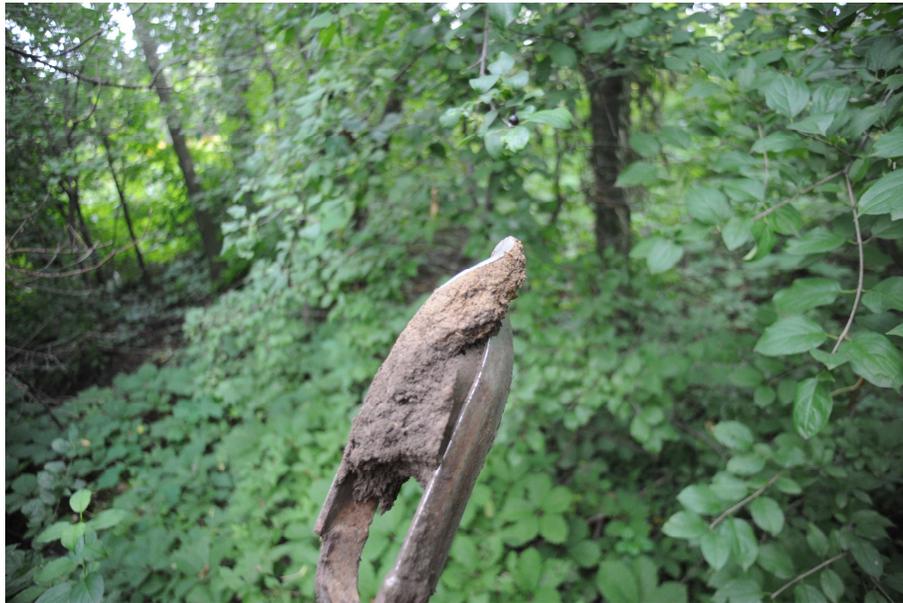
Photographie 5: Sous-bois du boisé résiduel ouest.



Photographie 6: Horizon A du boisé résiduel.



Photographie 7: Horizon B du boisé résiduel.



Photographie 8: Horizon C du boisé résiduel.



Photographie 9: Marécage sud-est à l'extérieur du site



Photographie 10: Phragmite dans un fossé (noue engazonnée) sur le site.



Photographie 11: Sol compacté du fossé (noue) sur le site.



Photographie 12: Vue d'un fossé de type noue engazonnée et entretenu en bordure du site.

ANNEXE C
HISTORIQUE

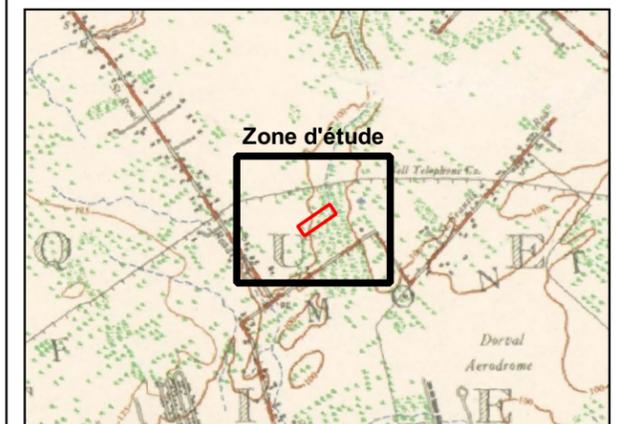


Carte 2
Situation en 1944

Légende
 Site



1:5 000
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation

Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Carte 31-H-05 de 1944

Préparée par : L. Humbert
 Vérifiée par : D. Senécal



02 décembre 2020

2020-280

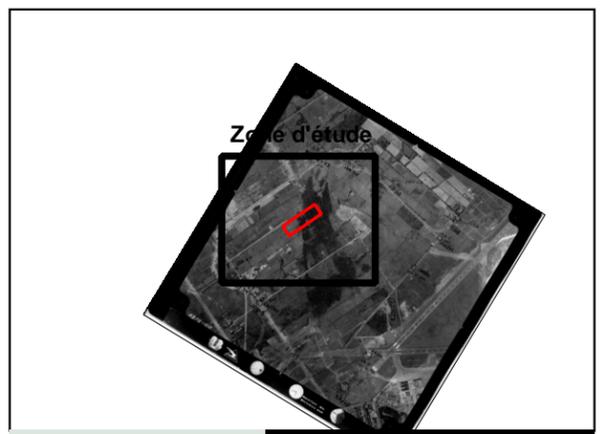


Carte 3
Situation en 1965

- Légende**
- Site



1:5 000
Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation

Dorval, Qc

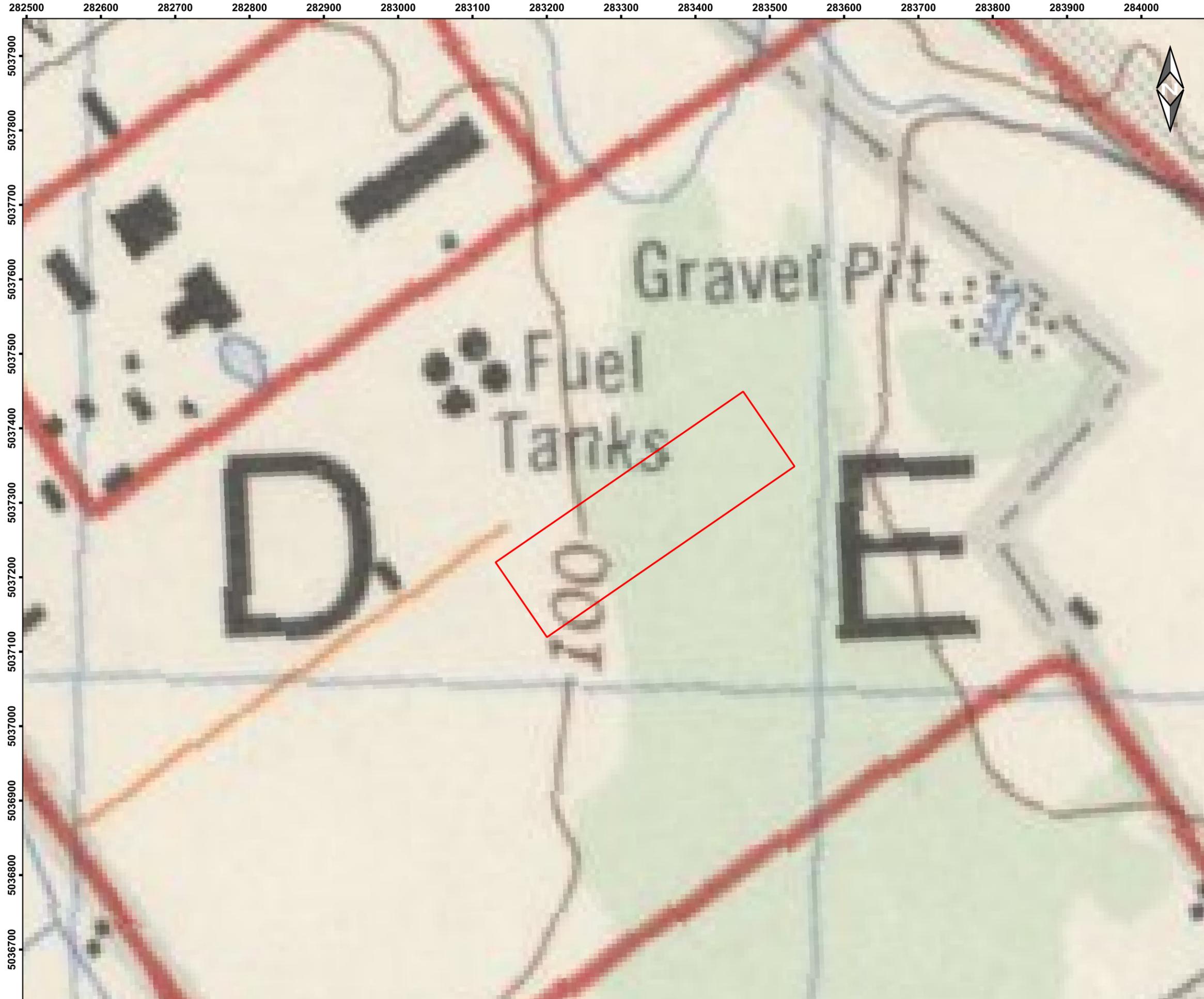
Sources :
Cadastré : MERN
Fond : photographie 1965-4878-02-110

Préparée par : L. Humbert
Vérifiée par : D. Senécal



02 décembre 2020

2020-280

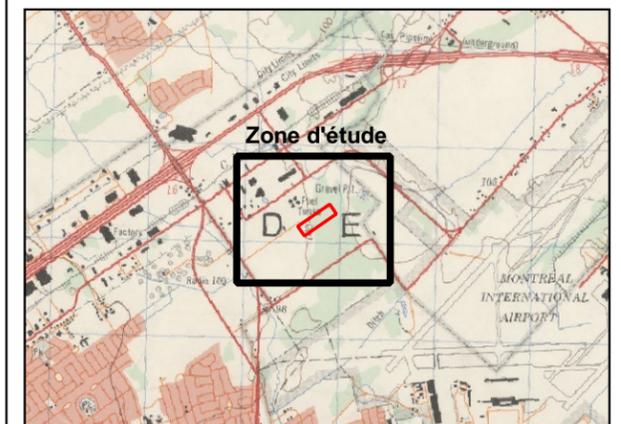


Carte 4
Situation en 1971

Légende
 Site



1:5 000
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation
 Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Carte 31-H-05 de 1971

Préparée par : L. Humbert
 Vérifiée par : D. Senécal



02 décembre 2020

2020-280



Carte 5
Situation en 1993

Légende
 Site



1:5 000
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation

Dorval, Qc

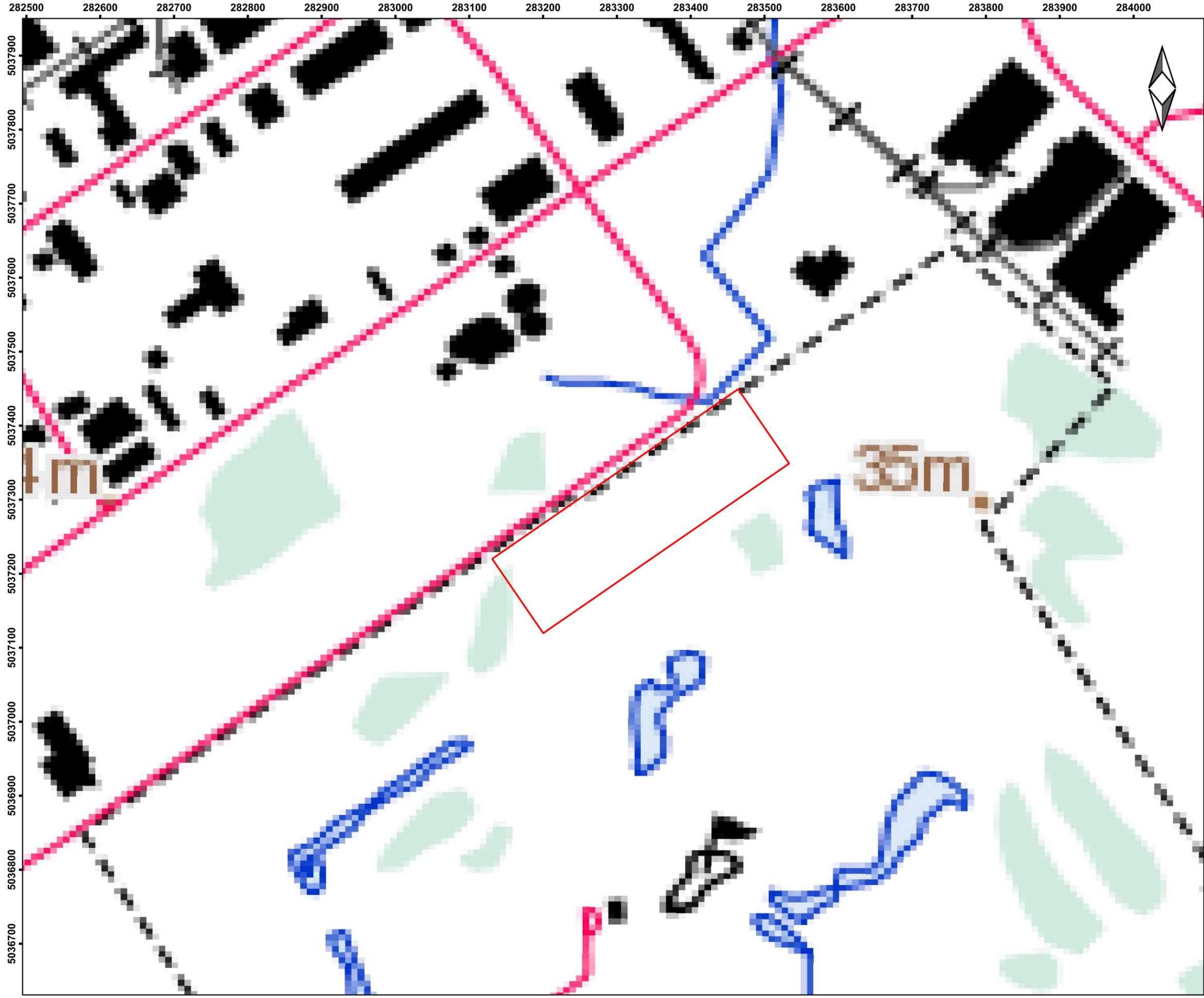
Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : photographie 1993-93001-06-175

Préparée par : L. Humbert
 Vérifiée par : D. Senécal



02 décembre 2020

2020-280



Carte 6
Situation en 2008

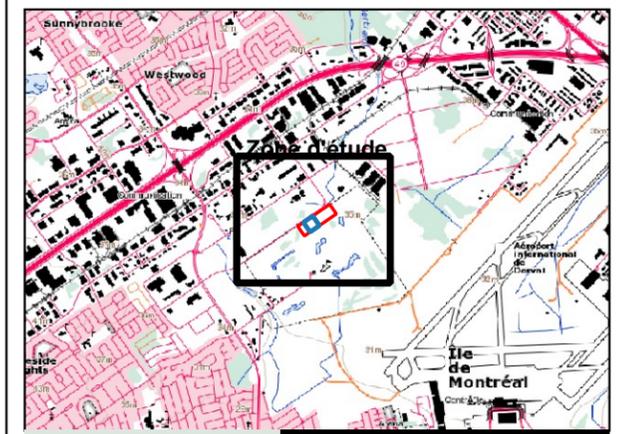
Légende

Site



1:5 000

Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation

Dorval, Qc

Sources :
Cadastré : MERN
Fond : Carte 31-H-05 de 2008

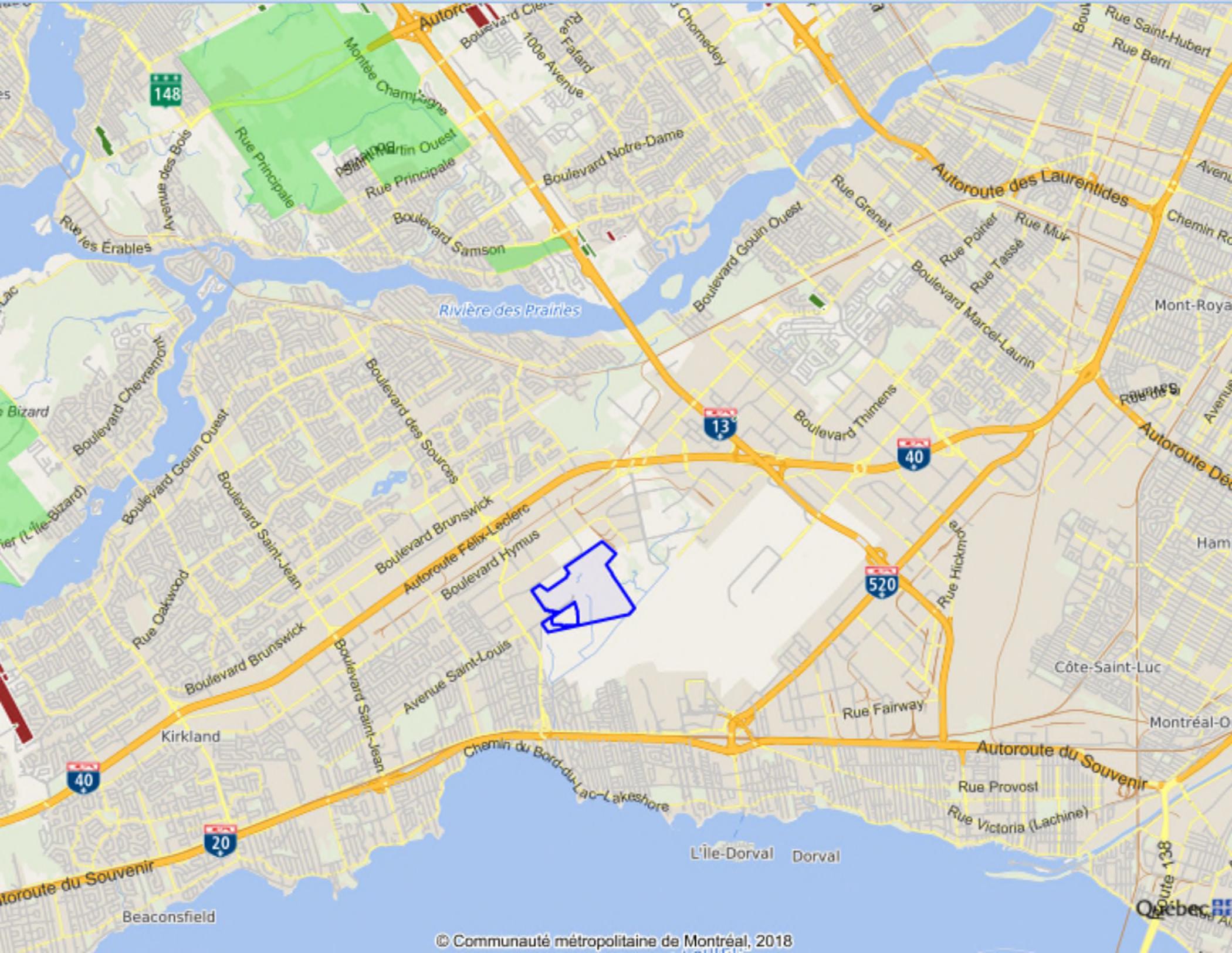
Préparée par : L. Humbert
Vérifiée par : D. Senécal

02 décembre 2020



2020-280

ANNEXE D
CPTAQ



ANNEXE E
VÉGÉTATION



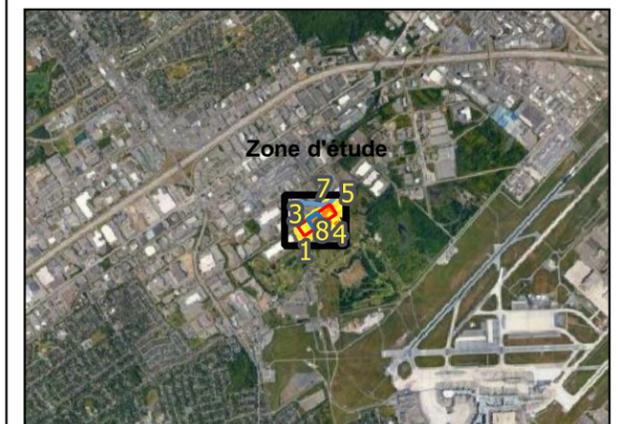
Carte 7 Végétation

Légende

- Site
- Zone des travaux envisagée
- Ruisseau Bertrand
- Fossés
- Inventaires
- Milieux terrestres**
- Friche herbacée
- Arbustes d'ornement
- Boisé résiduel
- Milieux humides**
- Marécages arboescents
- Espèces exotiques envahissantes**
- Phragmites australis



1:2 000
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation
Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparée par : L. Humbert



30 Juin 2021

2020-280

283100

283200

283300

283400

283500

283600

283700

283800

5037600

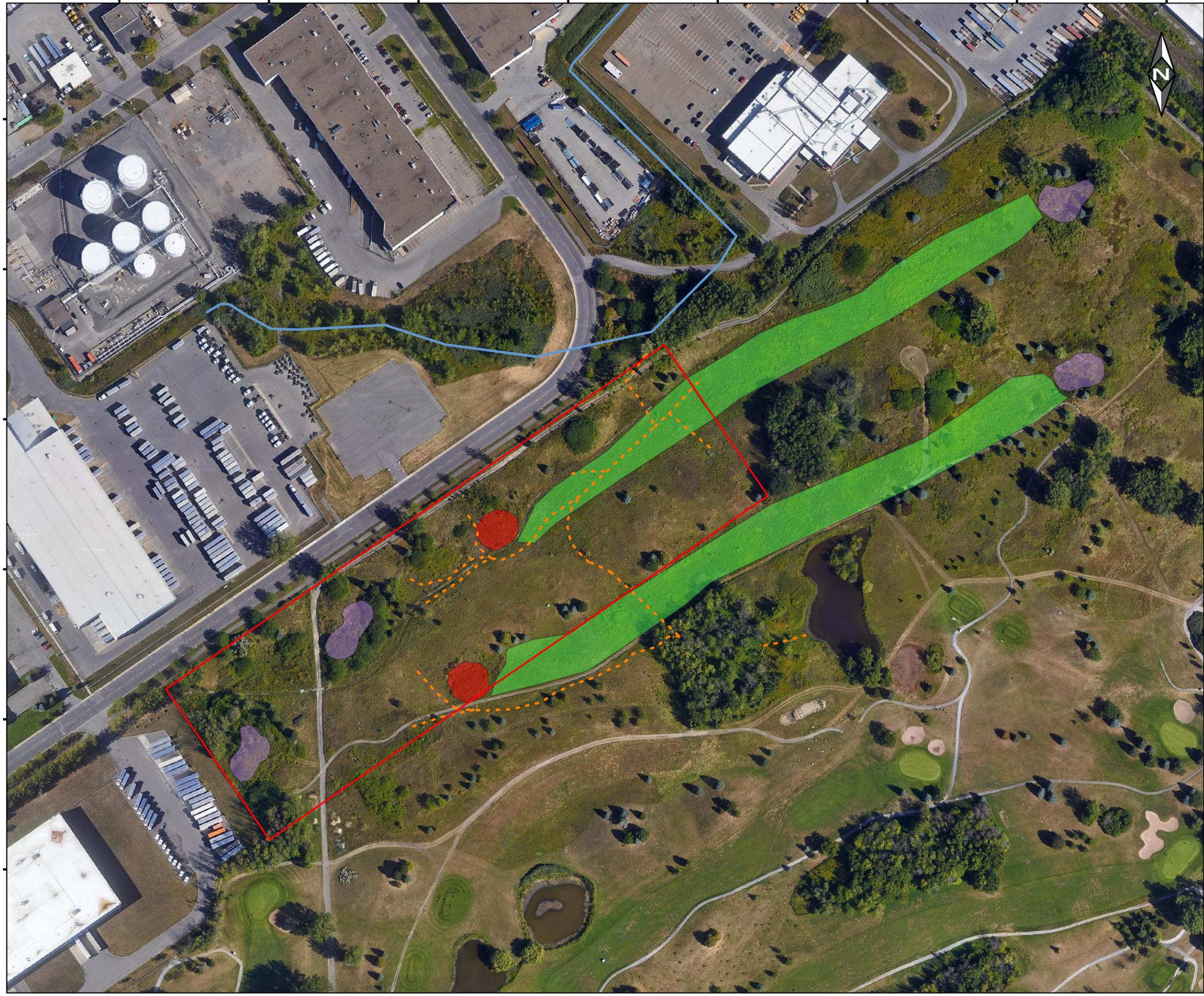
5037500

5037400

5037300

5037200

5037100



Carte 8

Anciennes zones du golf

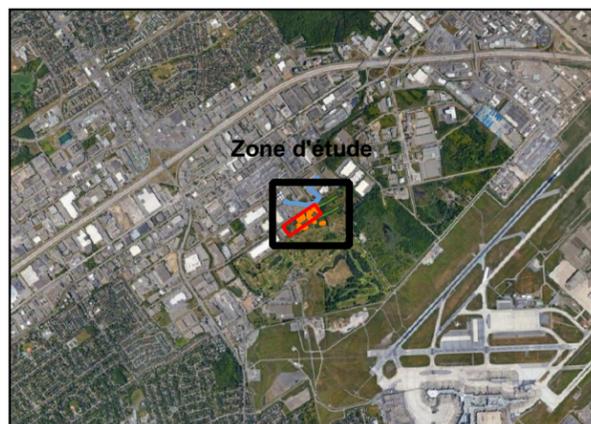
Légende

- Site
- Vert de départ
- Allée (Fairway)
- Vert d'arrivée



1:2500

Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



Zone d'étude

DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation

Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : photographie 1993-93001-06-175

Préparée par : L. Humbert
 Vérifiée par : D. Senécal

19 novembre 2020



Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : <u>1</u>	Date: <u>10-03-2020</u>
Point GPS: <u>M8</u>	Nom évaluateur(s): <u>LH</u>
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien <input type="checkbox"/> Marin <input type="checkbox"/> Riverain <input type="checkbox"/> Palustre <input type="checkbox"/> Lacustre <input type="checkbox"/>
	Situation : <u>Terrain plat</u> - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain : Concave <input type="checkbox"/> Convexe <input type="checkbox"/> Régulier <input type="checkbox"/> <u>Irrégulier</u>
	Présence de dépressions : oui <input type="checkbox"/> <u>non</u> % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Type de perturbation : <u>Aguie, Roues, topographie anthropique</u>
	Les sols sont-ils perturbés ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non
	Est-ce un milieu anthropique ? <input checked="" type="radio"/> oui <input type="radio"/> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <input type="radio"/> <u>non</u> <u>90 %</u> de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface : oui <input type="checkbox"/> <u>non</u>
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé
3B	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau
	2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau <u>6 : Aucun cours d'eau</u>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : <u>—</u> cm - fibrique - mésique - humique	Profondeur de la nappe : <u>—</u> cm						
	Profondeur du roc (si observée) : <u>—</u> cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : <u>—</u> cm	Classe de drainage : <u>3</u>						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : <u>—</u> cm	Présence de drainage interne oblique : oui <input checked="" type="radio"/> non						
4B	Cas complexes : sols rouges - texture sableuse - Ortstein - Fragipan							
	Description du profil de sol (facultatif)							
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	<u><1</u>	<u>L_{FH}</u>						
	<u>0-5</u>	<u>Ap</u>	<u>L_{sa}</u>	<u>7.5YR 5-2</u>	<u>—</u>			
	<u>5-40</u>	<u>Bp</u>	<u>L_{sa}</u>	<u>7.5YR 6-2</u>	<u>—</u>			
	<u>40-55+</u>	<u>Cp</u>	<u>L_{as}</u>	<u>7.5YR 7-4</u>	<u>—</u>			

#1

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente 2					
<i>Prunus serotina</i>	14	2	-		
total					
Arbustive / Régénération 80					
<i>Rhamnus cathartica</i>	2-4	70	85	0	Ni
<i>Potentilla quinquefolia</i>	1	10	12	-	-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	2	2	3	-	-
total		82	100		
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m 70					
<i>Potentilla quinquefolia</i>		50	69	0	Ni
<i>Rhamnus cathartica</i>		20	28	0	Ni
<i>Anthriscus sylvestris</i>		2	3	-	-
<i>Trichalis borealis</i>		<1			
total		72	100		

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

0 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

3 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?

oui non

Test d'indicateurs hydrologiques positif?

oui non

Présence de sols hydromorphes?

oui non

Cette station est-elle un MH ?

oui non

Type :

Étang Marais Marécage Tourbière

Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : 2	Date: 10-09-2010
Point GPS: 119	Nom évaluateur(s): CH
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain Palustre Lacustre	
	Situation : Terrain plat - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée	
2B	Forme de terrain Concave <u>Convexe</u> Régulier Irrégulier	
	Présence de dépressions : oui <u>non</u> % de dépressions / % monticules :	
	La végétation est-elle perturbée ?	<u>oui</u> non Type de perturbation : Engorgement, topographie anthropique
	Les sols sont-ils perturbés ?	<u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
	L'hydrologie est-elle perturbée ?	<u>oui</u> non
	Est-ce un milieu anthropique ?	<u>oui</u> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ?	oui <u>non</u> \ll ... % de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>	
	Lien hydrologique : Lac cours d'eau permanent cours d'eau intermittent fossé	
3B	Type de lien hydrologique de surface :	
	1 : Source d'un cours d'eau	3 : Connexion de la charge et de la décharge
	2 : Récepteur d'un cours d'eau	4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau
	5 : Traversé par un cours d'eau	6 : <u>Aucun cours d'eau</u>
	Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires
	<input type="checkbox"/> Inondé	<input type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol
	<input type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="checkbox"/> Lignes de mouchettes sur les troncs
	<input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...)	<input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées
	<input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments	<input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiées
	<input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri)	<input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond
	<input type="checkbox"/> Litière noire	<input type="checkbox"/> Racines adventives
	<input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	
	<input type="checkbox"/> Écorce érodée	

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : ___ cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : ___ cm						
	Profondeur du roc (si observée) : ___ cm							
	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchettes marquées) : ___ cm	Classe de drainage : 2						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : ___ cm	Présence de drainage interne oblique : oui <u>non</u>						
Cas complexes : sols rouges texture sableuse Ortstein Fragipan								
Description du profil de sol (facultatif)								
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchettes	Abondance mouchettes	Dimension	Contraste
	11	LFH	-					
	0-30	A/Bp	Las	7.5YR 6-3	-			
	30+	blac	rocheux					

#2

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente 0					
/					
total					
Arbustive Régénération 20					
<i>Rhus typhina</i>	2-4	20	100	0	Ni
total					
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m 100					
<i>Poa pratensis</i>		60	57	0	Ni
<i>Lolium perenne</i>		20	19	N	
<i>Solidago canadensis</i>		20	19	N	
<i>Cirsium arvense</i>		2	2	-	
<i>Oenothera biennis</i>		1	1	-	
<i>Valeriana officinalis</i>		2	2	-	
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>		<1	-		
<i>Senecio sp.</i>		<1	-		
total		105	100		

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

0 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

2 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente :

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.**Strate non-ligneuse :** Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?

oui non

Test d'indicateurs hydrologiques positif?

oui non

Présence de sols hydromorphes?

oui non

Cette station est-elle un MH ?

oui non

Type :

Étang ~~Marais~~ ~~Marécage~~ TourbièreSi tourbière : ~~Tourbière boisée~~ ~~Fen ouvert~~ Bog ouvert

Notes et croquis

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : 3	Date: 10-09-2020
Point GPS: 119 zone arbustive	Nom évaluateur(s): LH
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain Palustre Lacustre
	Situation : Terrain plat - Haut de pente <u>Bas de pente</u> - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain Concave Convexe <u>Régulier</u> Irrégulier
	Présence de dépressions : oui - non % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : Engorgement, Topographie anthropique
	Les sols sont-ils perturbés ? <u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ? <u>oui</u> <u>non</u>
	Est-ce un milieu anthropique ? <u>oui</u> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) : 20% de la placette
2B	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <u>non</u>

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé
3A	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau 5 : Traversé par un cours d'eau 6 : <u>Aucun cours d'eau</u>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : ___ cm - fibrique - mésique - humique	Profondeur de la nappe : ___ cm						
	Profondeur du roc (si observée) : ___ cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : ___ cm	Classe de drainage : 3						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : ___ cm	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
4B	Cas complexes : sols rouges - texture sableuse - Ortstein - Fragipan							
	Description du profil de sol (facultatif)							
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	21	LH						
	0-10	Ap	SL	7.5YR 4-3	-			
	10-30	Bp.	LS	7.5YR 5-3	-			
	30+	Cp	LSg	7.5YR 6-4	-			

#3

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente 20					
<i>Picea pungens</i>	6-8	20	100	O	Ni
total					
Arbustive / Régénération 70					
<i>Rhus typhina</i>	2-4	50	65	O	Ni
<i>Acer rubrum</i>	1-2	10	13	N	
<i>Rhamnus catherina</i>	1-2	15	19	N	
<i>Populus tremuloides</i>	1	2	3	-	
<i>Populus deltoides</i>	1	<1			
total		77	100		
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m 20					
<i>Poa pratensis</i>		10	31	O	Ni
<i>Solidago canadensis</i>		15	47	O	Ni
<i>Lolium perenne</i>		2	6	N	
<i>Festuca rubra</i>		5	15	N	
<i>Cirsium arvense</i>		<1	-		
<i>Helictis alba</i>		<1	-		
<i>Oenothera biennis</i>		<1	-		
<i>Vicia cracca</i>		<1	-		
total		32	99		

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

0 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

4 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente :

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.**Strate non-ligneuse :** Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?

oui non

Test d'indicateurs hydrologiques positif?

oui non

Présence de sols hydromorphes?

oui non

Cette station est-elle un MH ?

oui non

Type :

Étang Marais ~~Marécage~~ TourbièreSi tourbière : ~~Tourbière boisée~~ - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Número de station : 4	Date: 10-09-2020
Point GPS: 120	Nom évaluateur(s): LH
Photos :	Número échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain <u>Palustre</u> Lacustre
	Situation : <u>Terrain plat</u> - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain <u>Concave</u> Convexe Régulier Irrégulier
	Présence de dépressions : <u>oui</u> - non % de dépressions / % monticules : 50 -
	La végétation est-elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : Excauation, Drainage dirigé vers bords, Arrière du frêne
	Les sols sont-ils perturbés ? <u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ? <u>oui</u> non
	Est-ce un milieu anthropique ? <u>oui</u> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <u>non</u> 100% de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface <u>oui</u> non
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent <u>fossé</u>
3B	Type de lien hydrologique de surface : 1 : Source d'un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau 5 : Traversé par un cours d'eau 6 : <u>Aucun cours d'eau</u>
	Indicateurs primaires <input checked="" type="checkbox"/> Inondé <input checked="" type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm <input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...) <input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments <input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri) <input type="checkbox"/> Litière noirâtre <input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines) <input type="checkbox"/> Écorce érodée
	Indicateurs secondaires <input checked="" type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol <input type="checkbox"/> Lignes de mousses sur les troncs <input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées <input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiées <input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond <input type="checkbox"/> Racines adventives

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : ___ cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : 40 cm						
	Profondeur du roc (si observée) : ___ cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : ___ cm	Classe de drainage : 5 : 6						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : ___ cm							
4B	Cas complexes : sols rouges - texture sableuse - Ortstein - Fragipan	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
	Description du profil de sol (facultatif)							
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	<1	ZFH						
	0-45	A	LO	7.5YR 2.5-2	—			
			leam	organique				

#4

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborecente 20					
<i>Acer rubrum</i>	16	20	91	O	FACH
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	8-10	2	9	N	
total		22			
Arbustive/ Régénération 2					
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	1-2	2	-		
total					
Non ligneuse – rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m 80					
<i>Impatiens capensis</i>	60	73	0		FACH
<i>Lythrum salicaria</i>	10	12	N		
<i>Oxyclea sensibilis</i>	10	12	N		
<i>Bidens frondosa</i>	2	3	N		
total		82			

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

2 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

0 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

 OUI NON

Description des strates

Strate arborecente :

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.**Strate non-ligneuse :** Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ? oui non

Test d'indicateurs hydrologiques positif? oui non

Présence de sols hydromorphes? oui non

Cette station est-elle un MH ? oui non

Type :

Étang Marais Marécage Tourbière

Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : 5	Date: 10-09-2020
Point GPS: 121	Nom évaluateur(s): LH
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain <u>Palustre</u> Lacustre
	Situation : Terrain plat - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - <u>Dépression fermée</u>
2B	Forme de terrain <u>Concave</u> Convexe Régulier Irrégulier
	Présence de dépressions : <u>oui</u> - non % de dépressions / % monticules : 60 -
	La végétation est-elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : <i>Agule du hêtre excavation, drainage anthropique</i>
	Les sols sont-ils perturbés ? <u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ? <u>oui</u> non
	Est-ce un milieu anthropique ? <u>oui</u> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <u>non</u> 40... % de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - <u>fossé</u>
3A	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau <u>6 : Aucun cours d'eau</u>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : <u>—</u> cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : <u>50</u> cm						
	Profondeur du roc (si observée) : <u>—</u> cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : <u>—</u> cm	Classe de drainage : <u>S</u>						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : <u>—</u> cm	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
4B	Cas complexes : sels rouges – texture sableuse – Ortstein – Fragipan							
	Description du profil de sol (facultatif)							
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	1	LFH						
	0-20	Apo	Ls	F.57R 3-2	-			
20-30	Be p	Ls	F.57R 5-2	-				
20-40+	Aep	Ls	F.57R 3-2	-				

5

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente 40					
<i>Acer saccharinum</i>	18	30	67	0	OBL
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	16	15	33	0	FACH
total		45	100		
Arbustive/ Régénération 20					
<i>Rhamnus cathartica</i>	2-4	15	68	0	Ni
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	1-2	2	9	N	-
<i>Vitis riparia</i>	1-2	5	23	0	FACH
total		22	101		
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 3m 60					
<i>Polygonum persicaria</i>		30	50	0	Na
<i>Anthus sylvaticus</i>		25	42	0	Ni
<i>Bidens frondosa</i>		4	7	N	-
<i>Impatiens capensis</i>		1	2	N	-
total		60	101		

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

3 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

2 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

 OUI NON

Description des strates

Strate arborescente :

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.**Strate non-ligneuse :** Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ? oui nonTest d'indicateurs hydrologiques positif? oui nonPrésence de sols hydromorphes? oui nonCette station est-elle un MH ? oui non

Type :

Étang Marais Marécage Tourbière

Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Número de station : 6	Date: 10-03-2020
Point GPS: 123	Nom évaluateur(s): LH
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien <input checked="" type="checkbox"/> Marin <input type="checkbox"/> Riverain <input type="checkbox"/> Palustre <input type="checkbox"/> Lacustre
	Situation : Terrain plat <input checked="" type="checkbox"/> - Haut de pente <input type="checkbox"/> - Bas de pente <input type="checkbox"/> - Mi pente <input type="checkbox"/> - Replat <input type="checkbox"/> - Dépression ouverte <input type="checkbox"/> - Dépression fermée <input type="checkbox"/>
2B	Forme de terrain : Concave <input type="checkbox"/> Convexe <input type="checkbox"/> Régulier <input checked="" type="checkbox"/> Irrégulier <input type="checkbox"/>
	Présence de dépressions : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Type de perturbation : Engorgement, Topographie anthropique
	Les sols sont-ils perturbés ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
	Est-ce un milieu anthropique ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> 1.5% de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>
	Lien hydrologique : Lac-cours d'eau permanent <input type="checkbox"/> - cours d'eau intermittent <input type="checkbox"/> - fossé <input type="checkbox"/>
3A	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau 6 : Aucun cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : — cm — fibrique — mésique — humique	Profondeur de la nappe : — cm						
	Profondeur du roc (si observée) : — cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : — cm	Classe de drainage : 4						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : — cm	Présence de drainage interne oblique : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>						
4B	Cas complexes : sols rouges — texture sableuse — Ortstein — Fragipan							
	Description du profil de sol (facultatif)							
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	21	ZFH	—					
	0-5	Ap	SL	7.5 YR 4-2	—			
5-25	Bp	SP	7.5 YR 6-3	Pienseux				
25-35+	Cp	SL	7.5 YR 6-4	Pienseux compact.				

#6

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
total					
Arbustive/ Régénération					
total					
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m ³ 100					
<i>Solidago canadensis</i>	60	55	0	N	Ni
<i>Poa pratensis</i>	20	18	N		
<i>Festuca rubra</i>	10	9	N		
<i>Anthriscus sylvestris</i>	2	2	N		
<i>Cirsium arvense</i>	2	2	N		
<i>Achillea millefolium</i>	4	4	N		
<i>Valeriana officinalis</i>	10	9	N		
<i>Asclepias syriaca</i>	<1				
<i>Senecio sp.</i>	<1				
<i>Oenothera biennis</i>	<1				
total	108	99			

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

0 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

1 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente :

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.**Strate non-ligneuse :** Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ? oui non
 Test d'indicateurs hydrologiques positif? oui non
 Présence de sols hydromorphes? oui non
 Cette station est-elle un MH ? oui non

Type :

Étang Marais Marécage Tourbière

Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

Suite
Vitis riparia <1
Aster sp. <1
Ceanothus rivale <1

#7

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente 60					
<i>Populus deltoides</i>	18	60	100	0	FACH
total					
Arbustive/ Régénération 40					
<i>Rhamnus cathartica</i>	2-4	40	89	0	FACH
<i>Rhus typhina</i>	2-4	5	11	N	-
total		45			
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 3m 5					
<i>Rhamnus cathartica</i>		5	-		
<i>Aster sp.</i>		21	-		
total					

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

1 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

1 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	oui	<input checked="" type="radio"/> non	Type : Étang Marais Marécage Tourbière Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert
Test d'indicateurs hydrologiques positif?	oui	<input checked="" type="radio"/> non	
Présence de sols hydromorphes?	oui	<input checked="" type="radio"/> non	
Cette station est-elle un MH ?	oui	<input checked="" type="radio"/> non	
Notes et croquis			

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : 8	Date: 10-03-2020
Point GPS: 125	Nom évaluateur(s): CH
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain Palustre Lacustre
	Situation : Terrain plat - Haut de pente <u>Bas de pente</u> - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain <u>Concave</u> Convexe <u>Régulier</u> Irrégulier
	Présence de dépressions : oui - non % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : <u>Noue engazonnée, engazonnement</u>
	Les sols sont-ils perturbés ? <u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
3A	L'hydrologie est-elle perturbée ? <u>oui</u> non
	Est-ce un milieu anthropique ? <u>oui</u> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <u>non</u> <u>90%</u> de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - <u>fossé</u>
3B	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau <u>6 : Aucun cours d'eau</u>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : <u>—</u> cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : <u>—</u> cm						
	Profondeur du roc (si observée) : <u>—</u> cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : <u>—</u> cm	Classe de drainage : <u>3-4</u>						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : <u>—</u> cm							
4B	Cas complexes : <u>soils rouges – texture sableuse – Ortstein – Fragipan</u>	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
	Description du profil de sol (facultatif)							
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	0-1	LFH	-					
	0-2	Ap	SP	7.5 YR 5-2	-			
	2-25	Bp	SL	7.5 YR 6-3	-	Pienseux		
	25-35+	Cp	LA _s	7.5 YR 7-3	Pienseux	Compacte		

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : 9	Date: 10-09-2020
Point GPS: P2 GPS	Nom évaluateur(s): LH
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien — Marin — Riverain — Palustre — Lacustre	
	Situation : Terrain plat - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée	
2B	Forme de terrain Concave Convexe Régulier Irrégulier	
	Présence de dépressions : oui - non % de dépressions / % monticules :	
	La végétation est-elle perturbée ?	<input checked="" type="radio"/> oui non Type de perturbation : Engorgement, Topographie anthropique
	Les sols sont-ils perturbés ?	<input checked="" type="radio"/> oui non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
2B	L'hydrologie est-elle perturbée ?	<input checked="" type="radio"/> oui non
	Est-ce un milieu anthropique ?	<input checked="" type="radio"/> oui non
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ?	oui <input checked="" type="radio"/> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) : % de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <input checked="" type="radio"/> non	
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé	
3B	Type de lien hydrologique de surface :	
	1 : Source d'un cours d'eau	3 : Connexion de la charge et de la 5 : Traversé par un cours d'eau décharge
	2 : Récepteur d'un cours d'eau	4 : En bordure d'un cours d'eau ou 6 : Aucun cours d'eau d'un plan d'eau
3B	Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires
	<input type="checkbox"/> Inondé <input type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm <input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...) <input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments <input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri) <input type="checkbox"/> Litière noirâtre <input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines) <input type="checkbox"/> Écorce érodée	<input type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol <input type="checkbox"/> Lignes de mousses sur les troncs <input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées <input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiées <input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond <input type="checkbox"/> Racines adventives

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : ___ cm - fibrique - mésique - humique	Profondeur de la nappe : ___ cm
	Profondeur du roc (si observée) : ___ cm	
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : ___ cm	Classe de drainage : 3
	Sol réductique (complètement gleyifié) : ___ cm	Présence de drainage interne oblique: oui <input checked="" type="radio"/> non
Cas complexes : sols rouges - texture sableuse - Ortstein - Fragipan		

Description du profil de sol (facultatif)

Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
<1	L _{FH}	-					
0-5	A _p	SL	7.5 YR 4-2	-			
5-25	B _p	SL	7.5 YR 5-3	-			
25-35+	C _p	LS	7.5 YR 6-3	-			

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Número de station : 10	Date: 10-09-2010
Point GPS: -	Nom évaluateur(s): ZH
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain Palustre Lacustre
	Situation : Terrain plat - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
	Forme de terrain Concave Convexe Régulier Irrégulier
Présence de dépressions : oui <u>non</u> % de dépressions / % monticules :	
2B	La végétation est-elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : <i>Engorgement, Topo anthropique</i>
	Les sols sont-ils perturbés ? <u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
	L'hydrologie est-elle perturbée ? <u>oui</u> non
	Est-ce un milieu anthropique ? <u>oui</u> non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <u>non</u> 2... % de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé
3B	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau
	2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau <u>6 : Aucun cours d'eau</u>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : _____ cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : _____ cm						
	Profondeur du roc (si observée) : _____ cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : _____ cm	Classe de drainage : 3-4						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : _____ cm							
4B	Cas complexes : sols rouges - texture sableuse - Ortstein - Fragipan	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
	Description du profil de sol (facultatif)							
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	<1	LFH	-					
	0-5	Ap	LS	7.5YR 4-2	-			
	5-20	Bp	LS	7.5YR 4-3	-			
20-40	Cp	LS	7.5YR 6-3	-	Pienseux.			

Section 5 - VÉGÉTATION

#10

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
/					
total					
Arbustive/ Régénération					
/					
total					
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m 95					
<i>Poa pratensis</i>	60	56	0		Ni
<i>Festuca rubra</i>	20	18	-		
<i>Colin perenne</i>	10	9	-		
<i>Sclerogon canadense</i>	10	9	-		
<i>Sonchus sp.</i>	4	4	-		
<i>Erigeron shigonus</i>	2	2	-		
<i>Cirsium arvense</i>	1	1	-		
<i>Vicia cracca</i>	1	1	-		
<i>Cytha oligaria</i>	<1	-	-		
<i>Achillea millefolium</i>	<1	-	-		
total	108	98			

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

0 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

1 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	oui	<u>non</u>	Type : Étang Marais Marécage Tourbière Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert
Test d'indicateurs hydrologiques positif?	oui	<u>non</u>	
Présence de sols hydromorphes?	oui	<u>non</u>	
Cette station est-elle un MH ?	oui	<u>non</u>	
Notes et croquis			

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : <u>U</u>	Date: <u>10-09-2020</u>
Point GPS: <u>-</u>	Nom évaluateur(s): <u>U</u>
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain Palustre Lacustre
	Situation : <u>Terrain plat</u> - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain Concave Convexe <u>Régulier</u> Irrégulier
	Présence de dépressions : oui <u>non</u> % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? <u>oui</u> non Type de perturbation : <u>Engorgement, Topo anthropique</u>
	Les sols sont-ils perturbés ? <u>oui</u> non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
	L'hydrologie est-elle perturbée ? <u>oui</u> non
	Est-ce un milieu anthropique ? <u>oui</u> non
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <u>non</u> Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) : <u>2. % de la placette</u>

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <u>non</u>
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé
3B	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau <u>6 : Aucun cours d'eau</u>
	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : <u> </u> cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : <u> </u> cm						
	Profondeur du roc (si observée) : <u> </u> cm							
4B	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : <u> </u> cm	Classe de drainage : <u>4</u>						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : <u> </u> cm	Présence de drainage interne oblique: oui <u>non</u>						
	Cas complexes : sols rouges – texture sableuse – Ortstein – Fragipan							
	Description du profil de sol (facultatif)							
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	<u>21</u>	<u>LFH</u>	<u>-</u>					
	<u>0-8</u>	<u>Ap</u>	<u>LS</u>	<u>7.5YR 4-2</u>	<u>-</u>			
	<u>8-20</u>	<u>Bp</u>	<u>LS</u>	<u>7.5YR 5-3</u>	<u>-</u>			
	<u>20-40+</u>	<u>Cp</u>	<u>LS</u>	<u>7.5YR 6-3</u>	<u>-</u>			

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Numéro de station : 12	Date: 10-09-2020
Point GPS: -	Nom évaluateur(s): LU
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien <input type="checkbox"/> Marin <input type="checkbox"/> Riverain <input type="checkbox"/> Palustre <input type="checkbox"/> Lacustre <input type="checkbox"/>
	Situation : Terrain plat - Haut de pente <input type="checkbox"/> Bas de pente <input checked="" type="checkbox"/> - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain Concave Convexe Régulier <input checked="" type="checkbox"/> Irrégulier
	Présence de dépressions : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Type de perturbation : Noue engazonnée, Topo anthropique
	Les sols sont-ils perturbés ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Pressions : indiquer le type de pression et la distance
	L'hydrologie est-elle perturbée ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
2B	Est-ce un milieu anthropique ? oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> 82 % de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>	
	Lien hydrologique : Lac - cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé <input checked="" type="checkbox"/>	
3B	Type de lien hydrologique de surface :	
	1 : Source d'un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau 5 : Traversé par un cours d'eau 6 : Aucun cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>	
	Indicateurs primaires	
	Indicateurs secondaires	
	<input type="checkbox"/> Inondé	<input type="checkbox"/> Racines d'arbres et d'arbustes hors du sol
	<input type="checkbox"/> Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	<input type="checkbox"/> Lignes de mousses sur les troncs
	<input type="checkbox"/> Lignes de démarcation d'eau (quai, roches, arbres...)	<input type="checkbox"/> Souches hypertrophiées
	<input type="checkbox"/> Débris apportés par l'eau - Déposition de sédiments	<input type="checkbox"/> Lenticelles hypertrophiées
	<input type="checkbox"/> Odeur de soufre (œuf pourri)	<input type="checkbox"/> Système racinaire peu profond
	<input type="checkbox"/> Litière noirâtre	<input type="checkbox"/> Racines adventives
	<input type="checkbox"/> Effet rhizosphère (oxydation autour des racines)	
	<input type="checkbox"/> Écorce érodée	

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : _____ cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : _____ cm						
	Profondeur du roc (si observée) : _____ cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : _____ cm	Classe de drainage : 4						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : _____ cm							
4B	Cas complexes : sols rouges – texture sableuse – Ortstein – Fragipan	Présence de drainage interne oblique: oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/>						
	Description du profil de sol (facultatif)							
	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	21	CFH						
	0-10	Ap	LS	7.5 YR 4-2	-			
	10-20	Bp	SL	7.5 YR 5-3	-			
	20-25+	Cp	SL	7.5 YR 6-3	Picneux	Compact.		

#12

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
/					
total					
Arbustive/ Régénération					
/					
total					
Non ligneuse – rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5 m 95					
<i>Phragmites australis</i>	80	63	0	FACH	
<i>Poa pratensis</i>	20	16	N		
<i>Feluca rubra</i>	10	8	-		
<i>Lytium seticaria</i>	2	2	-		
<i>Typha latifolia</i>	4	3	-		
<i>Solidago canadensis</i>	1	1	-		
<i>Vicia cracca</i>	1	-	-		
<i>Erigeron strigosus</i>	1	-	-		
<i>Lelium perenne</i>	10	8	-		
total	127	101			

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

1 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

0 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

 OUI NON

Description des strates

Strate arborescente :

Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.**Strate non-ligneuse :** Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?	<input checked="" type="radio"/> oui	<input type="radio"/> non	Type : Étang Marais Marécage Tourbière Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert
Test d'indicateurs hydrologiques positif?	oui	<input checked="" type="radio"/> non	
Présence de sols hydromorphes?	oui	<input checked="" type="radio"/> non	
Cette station est-elle un MH ?	oui	<input checked="" type="radio"/> non	

Notes et croquis

Noue en germination perturbée.

Formulaire identification délimitation milieux humides (Août 2014)

Section 1 – IDENTIFICATION

Número de station : 13	Date: 10-03-2020
Point GPS: -	Nom évaluateur(s): LM
Photos :	Numéro échantillon:

Section 2 – DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

2A	Contexte : Estuarien Marin Riverain Palustre Lacustre
	Situation Terrain plat - Haut de pente - Bas de pente - Mi pente - Replat - Dépression ouverte - Dépression fermée
2B	Forme de terrain Concave Convexe Régulier Irrégulier
	Présence de dépressions : oui non % de dépressions / % monticules :
	La végétation est-elle perturbée ? oui non Type de perturbation : Topographie anthropique, engazonnement
	Les sols sont-ils perturbés ? oui non Pressions : indiquer le type de pression et la distance
	L'hydrologie est-elle perturbée ? oui non
2B	Est-ce un milieu anthropique ? oui non Présence d'espèces exotiques envahissantes (EEE) :
	Le milieu est-il affecté par un barrage de castor ? oui non % de la placette

Section 3 – HYDROLOGIE

3A	Eau libre de surface oui non
	Lien hydrologique : Lac cours d'eau permanent - cours d'eau intermittent - fossé
3A	Type de lien hydrologique de surface :
	1 : Source d'un cours d'eau 3 : Connexion de la charge et de la décharge 5 : Traversé par un cours d'eau 2 : Récepteur d'un cours d'eau 4 : En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau 6 : <u>Aucun cours d'eau</u>
3B	Indicateurs primaires
	Indicateurs secondaires

Section 4 - SOL

4A	Horizon organique : _____ cm – fibrique – mésique – humique	Profondeur de la nappe : _____ cm						
	Profondeur du roc (si observée) : _____ cm							
4A	Sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : _____ cm	Classe de drainage : 3						
	Sol réductique (complètement gleyifié) : _____ cm							
4B	Cas complexes : sols rouges – texture sableuse – Ortstein – Fragipan _____	Présence de drainage interne oblique: oui non						
	Description du profil de sol (facultatif)							
4B	Profondeur (cm)	Horizon	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
	0-1	L _{FK}	-					
	0-2	A _p	SP	7.5 7R 4-3	-			
	2-20	B _p	LS	7.5 7R 5-3	-			
	20-35+	C _p	Ls	7.5 7R 6-4	-			

13

Section 5 - VÉGÉTATION

ESPÈCES par strate	H (m)	% absolu	% relatif	Espèce dominante (O/N)	Statut
Arborescente					
/					
total					
Arbustive / Régénération <1					
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	1	<1			
total					
Non ligneuse - rayon de la station pour cette strate = 1m - 2m - 5m 100					
<i>Poa pratensis</i>	30	29	0	Ni	
<i>Cerium perenne</i>	20	20	0	Ni	
<i>Festuca rubra</i>	10	10	N	-	
<i>Grigerson shigera</i>	10	10	N	-	
<i>Solidago canadensis</i>	20	20	0	Ni	
<i>Ratricaria mahicaiades</i>	5	5	-		
<i>Aster sp.</i>	2	2	-		
<i>Lythum salicaria</i>	5	5	-		
<i>Rumex acetos crispus</i>	2	2	-		
total					
	104	103			

Test de dominance

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH

0 (A)

Nombre d'espèces dominantes NI

3 (B)

La végétation est-elle dominée par les hydrophytes ? (A>B)

OUI NON

Description des strates

Strate arborescente : Correspond à toutes les espèces ligneuses de plus de 4 mètres de hauteur.

Strate arbustive : Correspond aux espèces ligneuses de moins de 4 mètres de hauteur.

Strate non-ligneuse : Toute la végétation non incluse dans les autres strates (herbacée, muscinale, etc.).

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides ?

oui non

Test d'indicateurs hydrologiques positif?

oui non

Présence de sols hydromorphes?

oui non

Cette station est-elle un MH ?

oui non

Type :

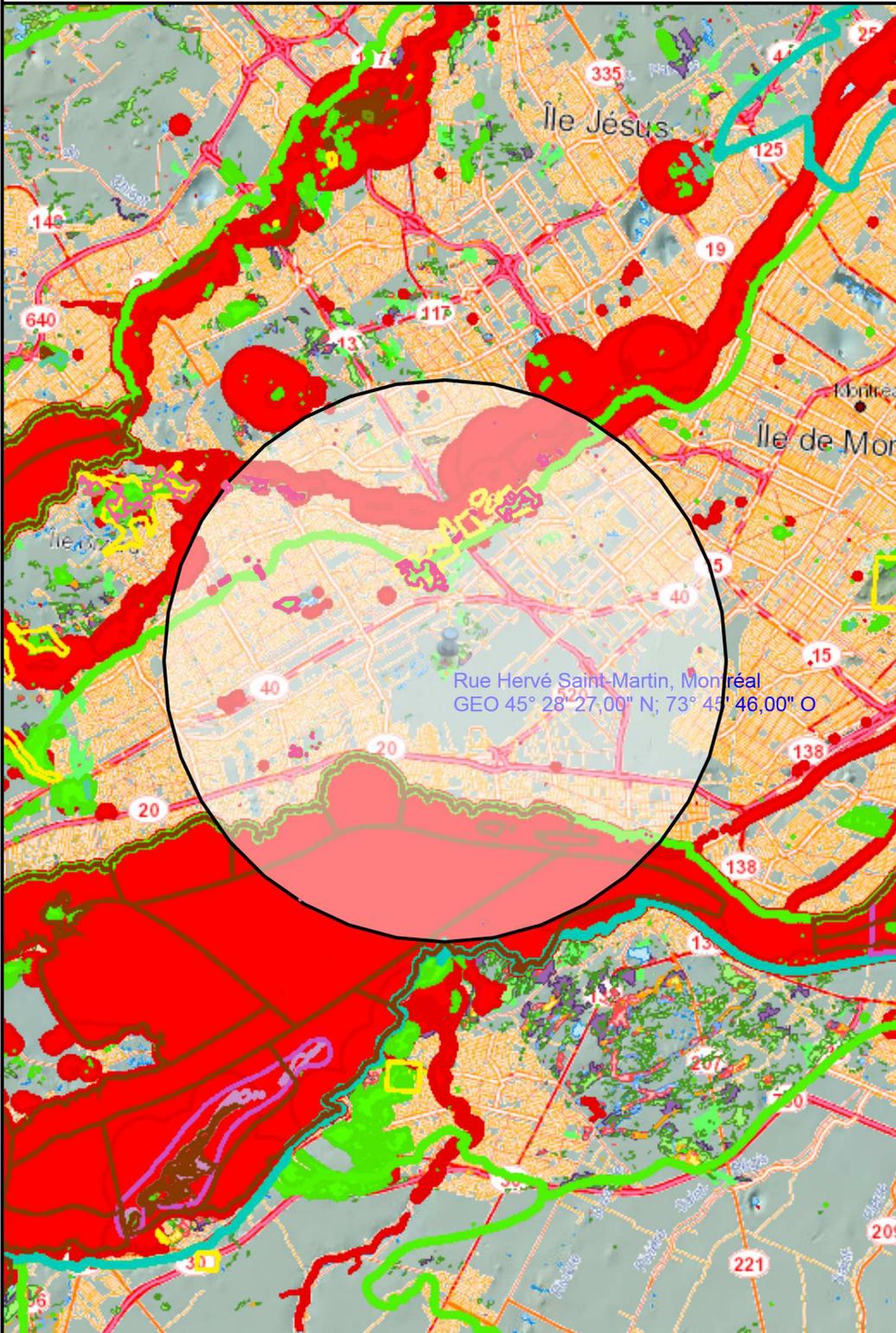
Étang Marais Marécage Tourbière

Si tourbière : Tourbière boisée - Fen ouvert - Bog ouvert

Notes et croquis

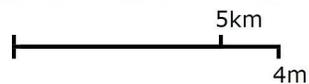
ANNEXE F
CDPNQ

Carte, rayon de 8 kilomètres



- ▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles
□
- ▲ Habitats espèces floristiques men. ou vuln. - MDDELCC
□
- ▲ Parc marin - MFFP Parcs
□
- ▲ Réserves aquatiques - MDDELCC
□ Réserve aquatique
□ Réserve aquatique projetée
- ▲ Réserves naturelles reconnues - MDDELCC
□
- ▲ Réserves de biodiversité - MDDELCC
□ Réserve de biodiversité
□ Réserve de biodiversité projetée
- ▲ Réserves écologiques - MDDELCC
□ Réserve écologique
□ Réserve écologique projetée
- ▲ Réserve de territoire pour aire protégée - MDDELCC
□
- ▲ Aires protégées du MFFP Faune
□ Aire de concentr. d'oiseaux aquatiques
□ Aire de confinement du cerf de Virginie
□ Colonie d'oiseaux en falaise
□ Colonie d'oiseaux sur une île ou presqu'île
□ Habitat d'espèce faunique men. ou vuln.
□ Habitat du rat musqué
□ Héronnière
□ Refuge faunique
□ Vasière
- ▲ Parcs nationaux du Québec - MFFP Parcs
□ Parc national du Québec

Échelle : 1 / 185 130



Source(s) des données :

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques



Préparé par:
Marc Chagnon
Accueil et Loi d'accès (A)
2018-05-07

▲ Sélection - Espèces végétales désignées et susceptibles



▲ Habitats espèces floristiques men. ou vuln. - MDDELCC



▲ Parc marin - MFFP Parcs



▲ Réserves aquatiques - MDDELCC

■ Réserve aquatique

■ Réserve aquatique projetée

▲ Réserves naturelles reconnues - MDDELCC



▲ Réserves de biodiversité - MDDELCC

■ Réserve de biodiversité

■ Réserve de biodiversité projetée

▲ Réserves écologiques - MDDELCC

■ Réserve écologique

■ Réserve écologique projetée

▲ Réserve de territoire pour aire protégée - MDDELCC



▲ Aires protégées du MFFP Faune

■ Aire de concentr. d'oiseaux aquatiques

■ Aire de confinement du cerf de Virginie

■ Colonie d'oiseaux en falaise

■ Colonie d'oiseaux sur une île ou presqu'île

■ Habitat d'espèce faunique men. ou vuln.

■ Habitat du rat musqué

■ Héronnière

■ Refuge faunique

■ Vasière

■ Vasière

▲ Parcs nationaux du Québec - MFFP Parcs

■ Parc national du Québec

■ Réserve de parc national du Québec

▲ Écosystèmes forestiers exceptionnels - MFFP Forêts

■ Forêt refuge

■ Forêt rare

■ Forêt ancienne

▲ Refuges biologiques - MFFP Forêts



▲ Parcs fédéraux



▲ Refuges d'oiseaux migrateurs - fédéral



▲ Réserves nationales de faune - fédéral



▲ Autres aires protégées

■ Milieu naturel de conservation volontaire

▲ Ensemble des aires protégées

■ Parc marin

■ Réserve aquatique

■ Réserve aquatique projetée

■ Réserve naturelle reconnue

■ Réserve de biodiversité

■ Réserve de biodiversité projetée

■ Réserve écologique

■ Réserve écologique projetée

■ Réserve de territoire pour aire protégée

■ Habitat espèce floristique men. ou vuln.

■ Forêt refuge

■ Forêt rare

■ Forêt rare

■ Forêt ancienne

■ Refuge biologique

■ Aire de concentr. d'oiseaux aquatiques

■ Aire de confinement du cerf de Virginie

■ Colonie d'oiseaux en falaise

■ Colonie d'oiseaux sur une île ou presqu'île

■ Habitat d'espèce faunique men. ou vuln.

■ Habitat du rat musqué

■ Héronnière

■ Refuge faunique

■ Vasière

■ Parc national du Québec

■ Réserve de parc national du Québec

■ Parc fédéral

■ Refuge d'oiseaux migrateurs

■ Réserve nationale de faune

■ Milieu naturel de conservation volontaire

▲ Territoires d'importance pour la conservation

■ Projet de réserve aquatique

■ Projet de réserve aquatique projetée

■ Projet de réserve de biodiversité

■ Projet de réserve de biodiversité projetée

■ Projet de réserve écologique

■ Projet de réserve écologique projetée

■ Habitat espèce floristique men. ou vuln.

■ Projet de parc national

■ Territoire mis en réserve pour fin de parc national

▲ Habitats floristiques



▲ Habitats floristiques



▲ Provinces naturelles



▲ Régions naturelles



▲ Ensembles physiographiques



▲ Districts écologiques



▲ Espèces à risque -
informations épurées



Animaux



Plantes

▲ Espèces végétales désignées
et susceptibles



Plantes

▲ Espèces végétales candidates



Plantes

▲ Espèces végétales à risque



Plantes

▲ Espèces à risque -
informations détaillées



Animaux



Plantes

▲ Milieux humides détaillés



Eau peu profonde



Marais



Marécage



Prairie humide



Tourbière ouverte fen
(minérotrophe)



Tourbière ouverte bog
(ombrotrophe)



Tourbière boisée

▲ Milieux humides potentiels



▲ Milieux humides écoforestiers



Étang / mare



Marécage résineux pauvre



Marécage résineux très
pauvre

Marécage résineux très
pauvre

Marécage résineux riche

Marécage feuillu riche

Marécage mixte riche

Bog, fen et marais non
différenciés

Marécage arbustif

Marécage inondé

Numéros de route

Noms de lieux BDTA

Noms de lieux BDTA - Îles

▲ Repères - Municipalités -
Niveau 3



Hydronymes BDTA - Lieux

Hydronymes BDTA - Lacs et
rivières

▲ Réseau routier

Autoroute

Nationale

Régionale

Collectrice de transit

Collectrice municipale

Collectrice

Artère

Locale

Accès ressources

Accès ress. et localités
isolées

Piste cyclable

Rue piétonne

Sentier piétonnier

Liaison maritime

Espèces à risque

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 69

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Acer nigrum - (3528)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Bois-de-Saraguay, secteur sud-est. (2) : Parc Beauséjour, en bordure de la rivière des Prairies. (3) : Boisé urbain au sud-ouest de la rue Crevier. / (1) : Boisé d'érable et de hêtre et érablière à caryer cordiforme. 2013 : Plusieurs individus de part et d'autre du sentier. 2001 : De 500 à 2000 sujets d'érable noir (arbres, gaulls et semis). (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Une vingtaine d'individus. (3) : Boisé urbain. 2005 : 3 individus.

45,517 / -73,739

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2013-04

Meilleure source : Bergeron, A. 2013. Communication personnelle de Alexandre Bergeron à Vincent du 22 mars 2013, concernant des inventaires d'érable noir dans les îlots forestiers de l'Archipel d'Hochelaga. 2 p. + annexes

Acer nigrum - (3540)

érable noir

Villes de Montréal et de Laval, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Île Bizard, sous-population traversant la pointe nord de l'île d'ouest en est, de la plage aux Carrières jusqu'au rivage en face de l'île Verte. (2) : Île Bigras. (3) : Île de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / (1) : Bois mésiques, champs secs rocaillieux calcaire, berges sèches d'un fossé, orée d'un petit boisé, habitats très variés. 2010 (inventaire partiel) : Une trentaine d'individus. 2005 : Environ 800 individus. 2001 (inventaire partiel) : Une trentaine d'individus d'environ 10 cm au DHP, les plus gros ont environ 20-25 m de hauteur. (2) : Boisé, érablière à caryers cordiformes. 1993 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 6 individus.

45,514 / -73,865

BC (Bonne à passable - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2010

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Acer nigrum - (3565)

érable noir

MRC de Montréal, villes de Montréal et de Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À la jonction du ruisseau Bertrand avec l'autoroute Chomedey, du côté ouest. (2) : De part et d'autre du ruisseau Bertrand, à l'extrémité sud du parc. / (1) : Peuplement à feuillus humides. 2001 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Érablière à érable noir, hêtre à grande feuille, érable argenté, frêne d'Amérique, tilleul d'Amérique, caryer cordiforme et bouleau jaune. 2010 (inventaire partiel) : 5 individus. 2005 (inventaire partiel) : Une vingtaine d'individus. 2004 (inventaire partiel) : 6 individus. 2001 : De 500 à 2000 individus observés, de beaux sujets sont présents dans l'étage supérieur (dominant ou co-dominant) à plus de 30 m de hauteur.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,496 / -73,772	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	2010
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe			

Acer nigrum - (20385)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Cartierville, bosquet sur le terrain de l'Hôpital du Sacré-Cœur. boisé; bocage; etc. / Boisé, bocage, etc.

45,535 / -73,716	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1939
------------------	-------------------------------------	-------	------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Acer nigrum - (21075)

érable noir

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2) : Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. (3) : Parc Centenaire. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 85 individus. (2) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 66 individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 117 individus.

45,486 / -73,821	C (Passable) - S (Seconde, 150 m)	B5.01	2010
------------------	-----------------------------------	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Agastache nepetoides - (5138)

agastache faux-népéta

Saint-Laurent (?) (les localités de Sr Marie de S. Judith-de-Milan sont souvent douteuses selon Jacques Labrecque). / Buisson; pleine floraison la première semaine d'août.

45,508 / -73,719	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1936-08-01
------------------	--------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Agrimonia pubescens - (15134)

aigremoine pubescente

Ville de Montréal, Île de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 1,1 km à l'ouest de la baie Taillefer, près d'une voie ferrée. / Aucune caractérisation. 2003 : 2 individus observés à la première semaine du mois d'octobre.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,516 / -73,839	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B4.02	2003-10-01
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe			

Agrimonia pubescens - (20865)

aigremoine pubescente

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, centre nord-ouest du boisé du Parc Marcel-Laurin. / Aucune caractérisation. 2014 : Occurrence disparue.

45,507 / -73,709	X (Extirpée) - S (Seconde, 150 m)	B0.00	2005
------------------	-----------------------------------	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2014. Communication de Frédéric Coursol au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, concernant la disparition d'une occurrence d'*Agrimonia pubescens* dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal.**Allium tricoccum - (7647)**

ail des bois

Ile de Montréal, Saraguay, Boisé Paton. / Forêt humide de décidus.

45,514 / -73,743	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1961-04-22
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Allium tricoccum - (7773)

ail des bois

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 1 de la carte de Sogeam) / Sous-bois d'érablière.

45,505 / -73,762	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1994-05-20
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.

Allium tricoccum - (7635)

ail des bois

Dollard-des-Ormeaux, rue Aragon Sud. / Forêt de décidus avec *Acer saccharum*.

45,496 / -73,833	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1976-05-10
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Bromus pubescens* - (8336)brome pubescent**Île de Montréal, Cartierville, bois de Paton. / Aucune caractérisation. 1926 : Pleine fructification la première semaine de septembre.*

45,529 / -73,713	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1926-09-02
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cardamine bulbosa* - (4389)cardamine bulbeuse**Dixie, Summerlea (Lachine). / Cédrière humide ombragée; prairie marécageuse avec un ruisseau boueux; bois; pleine floraison la quatrième semaine de mai et la première semaine de juin.*

45,432 / -73,692	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1949-05-28
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Cardamine concatenata* - (4370)dentaire laciniée**MRC de Montréal, villes de Montréal et de Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : À la jonction du ruisseau Bertrand avec l'autoroute Chomedey, du côté ouest. (2) : De part et d'autre du ruisseau Bertrand, à l'extrémité sud du parc. / (1) : Peuplement à feuillus humides. 1994 : Aucune précision sur le nombre d'individus. (2) : Érablière à érable noir, hêtre à grande feuille, érable argentée, frêne d'amérique, tilleul d'amérique, caryer cordiforme et bouleau jaune. 2005 : Individus sur plus de 120 m2.*

45,496 / -73,767	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Cardamine concatenata* - (4356)dentaire laciniée*

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Bois-de-Saraguay, secteur sud-est. (2) : Parc Beauséjour, en bordure de la rivière des Prairies. / (1) : Boisé d'érable et de hêtre et érablière à caryer cordiforme. 2005 : Individus présents sur environ 50 m². (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Plus de 160 individus.</i>			
45,518 / -73,736	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe			

Carex echinodes - (22288)

carex épineux

<i>Ville de Montréal, boisé de Saraguay, secteur nord-est. / Érablière argentée à frêne de Pennsylvanie. Sol humide sur un monticule plus xérique. Au pied d'un Acer saccharinum dans une communauté où abonde Toxicodendron radicans. 2011 : Plus d'une vingtaine d'individus, répartis en trois stations.</i>			
45,522 / -73,741	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B1.07	2011-06-30
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Carex molesta - (6893)

carex dérangent

<i>Chomedey (L'abord-à-Plouffe). / Bois humides; pleine fructification le quatrième semaine de juin.</i>			
45,536 / -73,751	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1932-06-26
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Carex sparganioides - (6997)

carex faux-rubanier

<i>Lachine. / Bois un peu frais; pleine fructification la première semaine de juin et la deuxième semaine de juillet.</i>			
45,432 / -73,692	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1949-06-03
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Carex sparganioides - (22643)

carex faux-rubanier

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : Plus d'une centaine de touffes.</i>			
45,448 / -73,814	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B5.03	2005
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe			

Carex sparganioides - (22642)*carex faux-rubanier*

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2) : Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 15 individus. (2) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 8 individus.

45,493 / -73,832	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe			

Carex typhina - (7060)*carex massette*

Ile de Montréal, Cartierville. / Bois d'alluvions.

45,529 / -73,713	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1909
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Carex typhina - (7061)*carex massette*

L'Abord-à-Plouffe. / Aucune caractérisation. 1916 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,536 / -73,751	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1916-07
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Carya ovata var. ovata - (17023)*caryer ovale*

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
<i>Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, pointe nord-ouest de l'île, petit boisé en face des îles Verte et Ronde. / Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2003 : 38 individus.</i>			
45,515 / -73,847	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2003
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe			

Carya ovata* var. *ovata* - (17016)caryer ovale*

Ville de Montréal, dans la pointe sud-est du boisé Saraguay, juste à l'ouest d'un secteur résidentiel nommé croissant du Beau Bois, l'espèce est aussi présente au centre du boisé. / Érablière à caryers. 2013 (inventaire complémentaire à celui de 2005) : 4 tiges. 2005 : 14 individus.

45,517 / -73,733	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2013-04
------------------	---	-------	---------

Meilleure source : Rivard, C. 2013. Communication personnelle de Catherine Rivard à Vincent Piché du 10 décembre 2013, concernant les données floristiques recueillies lors des inventaires terrain de CIMA+, de 2011 à 2013. 1 p. + annexe

Carya ovata* var. *ovata* - (21098)caryer ovale*

MRC de Montréal, ville de Côte-Saint-Luc, l'occurrence débute dans un boisé situé à environ 200 m au sud-ouest de l'intersection de l'avenue Krieghoff avec le chemin Collins et se termine dans un boisé situé au nord-ouest des terrains de baseball situés sur la rue Stephen Leacock. / Vieilles érablières à feuillus tolérants. 2005 : 17 individus.

45,475 / -73,673	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Carya ovata* var. *ovata* - (21096)caryer ovale*

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, l'occurrence débute dans un boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood et se termine dans un boisé à environ 200 m au sud de l'intersection des avenues Cavell et Saint-Louis et vers le sud. / Vieux et jeunes peuplements à feuillus tolérants. 2005 : 88 individus.

45,447 / -73,816	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Crataegus suborbiculata* - (18541)aubépine suborbiculaire*

Pointe-Claire / Nil

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,45 / -73,809	CD (Passable à faible) - M (Minute, 1500 m)	B4.01	2003
Meilleure source : Sabourin, A. 2008. Communication personnelle. 2 p.			

FLORE***Fissidens fontanus* - (19194)***fissident des sources**Saragay, rivière des Prairies. / Rivière des Prairies, sur une roche. Groupement à Valisneria americana.*

45,517 / -73,75	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1981-09-01
-----------------	--	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Galearis spectabilis* - (8089)orchis brillant**Cartierville. / Nil.*

45,529 / -73,713	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1950-PRE
------------------	-----------------------------------	-------	----------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus* - (9157)athyrie à sores denses**Ile Jésus, montée Desjardins. / Aucune caractérisation.*

45,531 / -73,809	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1945-08-23
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus* - (22745)athyrie à sores denses**Bois de Liesse, île de Montréal. / Érablière.*

45,508 / -73,765	D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	2009-06-04
------------------	---	-------	------------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Homalosorus pycnocarpus - (9190)

athyrie à sores denses

Dollard-des-Ormeaux, au nord de la rue Anselme-Lavigne, à l'ouest de la rue Fredmir. / Érablière à hêtre; pleine sporulation la première semaine d'octobre.

45,496 / -73,833	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1976-10-01
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus - (21269)

athyrie à sores denses

Ile de Montréal, Cartierville / Boisé

45,528 / -73,73	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1935-09-01
-----------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Homalosorus pycnocarpus - (9172)

athyrie à sores denses

Montréal, forêt de Saraguay. / Érablière à caryer, avec érable à sucre, érable argenté, caryer cordiforme, etc.

45,514 / -73,743	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1979-09-01
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Information sensible - (3687)

Information sensible

Information sensible / Communiquer avec le CDPNQ

45,508 / -73,719	----	----	----
------------------	------	------	------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Meilleure source : ----

Juglans cinerea - (21020)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur de Pierrefonds, à environ 50 m au nord-ouest de la jonction de la rue Perron et de l'avenue de Versailles. / Vieux peuplement à feuillus tolérants, à l'extrémité d'un développement domiciliaire. 2005 : 1 individu.

45,514 / -73,845

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Juglans cinerea - (21022)

noyer cendré

MRC de Montréal, ville de Pointe-Claire, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Boisé à environ 175 m au nord-ouest de l'intersection des avenues Drake et Maywood. (2) : Boisé à environ 150 m à l'ouest de l'avenue Glanlynn. / (1) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 2 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus mélangés. 2005 : 1 individu.

45,448 / -73,814

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Juglans cinerea - (21021)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Dollard-Des-Ormeaux, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Boisé au nord-ouest de la jonction des rues Richmond et Anselme Lavigne. (2) : Boisé au sud-ouest de la jonction des rues Fredmir et Anselme Lavigne. (3) : Parc Centenaire. / (1) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 1 individu. (2) : Jeune érablière à feuillus tolérants. 2005 : 4 individus. (3) : Vieux peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 16 individus.

45,486 / -73,821

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2005

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe

Juglans cinerea - (21023)

noyer cendré

Ville de Montréal, secteur Saint-Laurent, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : Centre et extrémité est du Parc Nature du Bois-de-Saraguay. (2) : Au sud du Parc de Beauséjour. / (1) : Vieille érablière à sucre et jeune peuplement à feuillus intolérants. 2013 (inv. partiel) : Une dizaine de tiges. 2005 (inv. partiel) : 4 individus. (2) : Jeune peuplement à feuillus tolérants. 2005 : 10 individus.

45,526 / -73,732

D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2013-04

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : Rivard, C. 2013. Communication personnelle de Catherine Rivard à Vincent Piché du 10 décembre 2013, concernant les données floristiques recueillies lors des inventaires terrain de CIMA+, de 2011 à 2013. 1 p. + annexe

***Juniperus virginiana* var. *virginiana* - (21665)**

genévrier de Virginie

Ville de Montréal, Cartierville. / Terrain boiseux (humide). 1973 : Aucune précision sur le nombre d'individus.

45,528 / -73,73	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1973-10-04
-----------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Lycopus laurentianus* - (19815)**

lycope du Saint-Laurent

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 2 sous-populations. (1) : La sous-population débute à environ 520 m au sud-est de l'île Pariseau et s'étend sur environ 700 m de rivage vers l'est. (2) : La sous-population débute à l'extrémité ouest de la baie Taillefer et s'étend sur environ 300 m de rivage vers l'est. / Rivage de la rivière. (1) : 2005 : 24 individus. 2003 : 24 individus. (2) : 2005 : 66 individus. 2003 : 33 individus.

45,517 / -73,834	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

***Lycopus virginicus* - (19840)**

lycope de Virginie

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, sur le côté ouest d'une petite baie située à environ 550 m au sud-ouest du pont Médéric-Martin. / Aucune caractérisation.

45,536 / -73,717	CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)	B5.03	2005
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 01-10-2005, concernant des données d'inventaires de l'été 2005. 1 p. + annexe

***Lycopus virginicus* - (19841)**

lycope de Virginie

Ville de Montréal, rive sud de la rivière des Prairies, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : À environ 1 km au sud-est de l'île Pariseau. (2) : La sous-population occupe la partie ouest du rivage de la baie Taillefer. (3) : Sur les parties nord et est de l'île Roxboro. / (1) : Peuplement ouvert à feuillus humides d'environ 30 ans. 2004 : Environ 15 tiges. (2) : Peuplement à feuillus humides vieil inéquien, de faible densité, mais de bonne hauteur. 2004 : Environ 75 tiges. (3) : Aucune caractérisation. 2004 : Environ 15 tiges.

45,515 / -73,824	C (Passable) - S (Seconde, 150 m)	B5.03	2004
------------------	-----------------------------------	-------	------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe			

***Najas guadalupensis* subsp. *olivacea* - (7798)**

naïade olivâtre

Lac Saint-Louis, environ 2,5 km au sud-ouest de Pointe-Claire. / Dans environ 3,5 m à 4,3 m d'eau brune, avec *Potamogeton zosteriformis* et *P. pectinatus*.

45,41 / -73,809 H (Historique) - M (Minute, 1500 m) B5.04 1965-08-17

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Neottia bifolia* - (8133)**

listère du Sud

Près de Sainte-Dorothée. / Tourbière; dans la sphaigne en bordure d'un petit étang; pleine floraison les première, troisième et quatrième semaines de juin; début de fructification les troisième et quatrième semaines de juin; pleine fructification les première et troisième semaines de juin et la première semaine de juillet.

45,527 / -73,809 X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m) B0.00 1952-06-19

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Panicum philadelphicum* subsp. *philadelphicum* - (21709)**

panic de Philadelphie

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, au bout du boulevard des Sources, bord de la rivière des Prairies. / Haut de plage. 1987 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la troisième semaine d'août.

45,515 / -73,826 H (Historique) - M (Minute, 1500 m) B5.04 1987-08-18

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

***Persicaria robustior* - (5588)**

renouée robuste

MRC de Montréal, Parc régional du Bois-de-Saraguay. / Lit asséché d'un petit cours d'eau dans un boisé décidu. 1962 : En pleine fructification la troisième semaine de septembre.

45,514 / -73,743 F (Non retrouvée) - M (Minute, 1500 m) B5.04 1962-09-17

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Phascum cuspidatum* - (17780)phasque à feuilles cuspidées*

Île de Montréal, Lachine. / Sur les sols argileux des trous dénudés, entre les touffes d'herbe des vieux prés de roulage des fermes abandonnées. Se trouve de l'autre bord des rails de chemin de fer, au dessus de la 18ième avenue, à l'est de Nunos Bush ainsi qu'à l'ouest du dépotoir de charbon C.P.R. .

45,434 / -73,685 H (Historique) - G (Général, > 8000 m) B0.00 1948-04-28

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Polygala senega* - (5479)polygale sénéca*

Sainte-Dorothée. / Terrain ouvert; pleine floraison la troisième semaine de juin.

45,527 / -73,809 H (Historique) - G (Général, > 8000 m) B0.00 1941-06-15

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Potamogeton illinoensis* - (8915)potamot de l'Illinois*

Ile Saint-Nicolas, rive nord. / Rivage.

45,408 / -73,742 H (Historique) - S (Seconde, 150 m) B5.04 1981-07-16

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Pycnanthemum virginianum* - (5231)pyncnanthème de Virginie*

Lachine; entre la 11e et 18e Avenue; près du canal Lachine. / Terrains abandonnés; humide, en colonie; pleine floraison la troisième semaine de juillet et la première semaine d'août.

45,438 / -73,676 X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m) B0.00 1949-08-02

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.			

Quercus bicolor - (4896)

chêne bicolore

Pierrefonds, au sud du boulevard Pierrefonds, entre l'avenue Westpark et la rue Clearview. / Boisé mésoïque mixte; sur du calcaire; avec *Thuja occidentalis*, *Populus sp.*, *Acer spp.*, *Betula sp.*, près d'une mare d'eau stagnante.

45,496 / -73,833 H (Historique) - M (Minute, 1500 m) B5.04 1975-10-07

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Quercus bicolor - (4903)

chêne bicolore

Saint-Laurent. / Terre calcaire.

45,508 / -73,719 X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m) B0.00 1939-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus flabellaris - (5713)

renoncule à éventails

Ile de Montréal, Saraguay, étang entre le boisé Patton et la voie ferrée. / Étang; pleine floraison la deuxième semaine de juin.

45,514 / -73,743 H (Historique) - M (Minute, 1500 m) B5.04 1962-06-09

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus flabellaris - (5707)

renoncule à éventails

Cartierville. / Mare, en fleurs à la fin mai.

45,529 / -73,713 X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m) B0.00 1932-05-30

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ranunculus flabellaris - (5724)

renoncule à éventails

Lachine. / Ruisseau lent bordant une cédrière; étang, dans 30 cm d'eau; bordure d'un ruisseau dans un pré semi-boisé; pleine floraison la quatrième semaine de mai et la première semaine de juin; début de fructification les deuxième et troisième semaines de juin.

45,432 / -73,692	X (Extirpée) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1949-06-18
------------------	--------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Spiranthes casei var. casei - (8292)

spiranthe de Case

MRC de Laval, ville de Laval, secteur de Sainte-Dorothée. / Sur sol loameux-sablonneux, à travers les fougères; en fleurs la troisième semaine d'août, en fleurs et en fruits la quatrième semaine d'août et à la fin septembre.

45,527 / -73,809	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1942-08-26
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Staphylea trifolia - (6159)

staphylier à trois folioles

Cartierville, comté de Jacques-Cartier. / En fleurs au mois de mai.

45,529 / -73,713	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1933
------------------	-------------------------------------	-------	------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Staphylea trifolia - (6205)

staphylier à trois folioles

Dollard-des-Ormeaux, parc régional du Boisé-de-Liesse (unité 64 de la carte de Sogeam) / Sous-bois rocheux; quelques individus

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,505 / -73,762	H (Historique) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1993-08-20
Meilleure source : Consultants SOGEAM inc. / Saucier, I. et H. Gilbert. 1994. Étude de la végétation terrestre et riveraine des parcs régionaux du Bois-de-l'Île-Bizard, du Bois-de-Liesse, de l'Île-de-la-Visitation et de la Pointe-aux-Prairies. Rapport présenté à la Communauté urbaine de Montréal. 87 p. + annexes + cartes.			

Staphylea trifolia - (6192)

staphylier à trois folioles

MRC de Montréal, ville de Dorval, au coin de la 55e avenue, et de Lakeshore drive, non loin du boulevard Bouchard. (Le Club de Golf a changé d'endroit et l'ancien bâtiment héberge aujourd'hui l'école "Queen of Angels Academy", située au coin de la 55e avenue, et de Lakeshore drive, non loin du boulevard Bouchard.) / Arbuste dans une haie au club de golf.

45,439 / -73,718	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1936-04-06
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Staphylea trifolia - (21391)

staphylier à trois folioles

Abord-à-Plouffe, près de Montréal. / Aucune caractéristique.

45,536 / -73,751	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1918-06-15
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Staphylea trifolia - (22633)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Pierrefonds, occurrence divisée en 3 sous-populations. (1) : Parc des Arbres. (2) : Domaine de la Brise. (3) : Secteur est du Parc des Rapides-du-Cheval-Blanc. / (1) : Vieille érablière à feuillus tolérants. 2005 (inventaire partiel) : Plus d'une trentaine d'individus. 2003 : Plus de 300 individus. (2) : Jeune peuplement de feuillus intolérants. 2005 : 1 clone. (3) : Vieille érablière argentée et feuillus sur station humide. 2005 : Une trentaine d'individus. 2003 : Une trentaine d'individus.

45,515 / -73,835	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
------------------	---	-------	------

Meilleure source : Coursol, F. 2005. Communication personnelle de Frédéric Coursol à Jacques Labrecque du 11-02-2005, contenant des données brutes d'inventaire de plantes rares de la région de Montréal. 1 p. + annexe

Staphylea trifolia - (22634)

staphylier à trois folioles

Ville de Montréal, secteur Dollard-des-Ormeaux, parc du Centenaire, secteur boisé à l'ouest. / Feuillus tolérants et érable à sucre. 2005 : Environ 200 individus.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
45,486 / -73,821	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2005
Meilleure source : Coursol, F. 2005. Inventaires des plantes menacées et vulnérables dans les écoterritoires et les parcs (sauf les parcs-nature) de la ville de Montréal. Période allant de 2001 à 2005. 1 p. + annexe			

Strophostyles helvola - (19803)*strophostyle ochracé*

MRC de Laval, ville de Laval, secteur de Saint-Martin. /

45,533 / -73,736	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1821-07-14
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Ulmus thomasi - (11126)

orme liège

Bois-de-Saraguay, en bordure du boulevard Gouin / En bordure du boulevard Gouin, 1 individu observé.

45,517 / -73,745	D (Faible, non viable) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	2001-07
------------------	---	-------	---------

Meilleure source : Bastien, D. 2001. Caractérisation de 13 sites géographiques susceptible de contenir de l'érable noir. Rapport préparé pour le gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Direction de l'Environnement forestier. 11 p.

Ulmus thomasi - (6336)

orme liège

Pierrefonds dans le parc des rapides du Cheval-Blanc, au nord-est de la ville et près de Roxboro; prendre le boulevard des Sources vers le nord jusqu'au boulevard Gouin, vers l'est, faire 500m jusqu'à la 5ième Avenue puis la piste cyclable. / Butte calcaire modérément à bien drainé; arboriaie partiellement ouverte, dominée par des chênes rouges, les ormes liège sont arbustifs; 10 tiges en très bonne santé.

45,514 / -73,824	D (Faible, non viable) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	1997-05-29
------------------	---	-------	------------

Meilleure source : FORMTER 2001 -. Banque de données sur les formulaires de terrain, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Viola affinis - (21839)

violette affine

Montréal, Forêt de Saraguay. / Érablière à caryer : érable à sucre, érable argenté, caryer cordiforme. 1979 : Aucune précision sur le nombre d'individus, la première semaine de mai.

45,514 / -73,744	H (Historique) - M (Minute, 1500 m)	B5.04	1979-05-02
------------------	-------------------------------------	-------	------------

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
----------------------	---------------------	------------------------	----------------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Weissia phascopsis - (19468)

weissie faux-phasque

Lachine, secteur nord-est de la jonction ouest du chemin de fer CN-CP. / Sol dénudé dans un vieux champ abandonné.

45,433 / -73,683	H (Historique) - G (Général, > 8000 m)	B0.00	1948-04-18
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

Zizania aquatica var. aquatica - (8802)

zizanie à fleurs blanches

Dorval, ruisseau Bouchard. / En fruits à la mi-août.

45,455 / -73,733	X (Extirpée) - M (Minute, 1500 m)	B0.00	1948-08-10
------------------	-----------------------------------	-------	------------

Meilleure source : HERBIERS 2001 -. Banque de données sur les spécimens d'herbier, active depuis 2001; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du patrimoine écologique et des parcs. Québec, Québec.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 38

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*	
<i>Acer nigrum</i> érable noir X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Vulnérable	5	0	3	1	0	0	1	0	0	0	0	69
<i>Agastache nepetoides</i> agastache faux-népéta X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	5	
<i>Agrimonia pubescens</i> aigremoine pubescente X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S1	Susceptible	2	0	0	1	0	1	0	0	0	0	7	
<i>Allium tricoccum</i> ail des bois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Vulnérable	3	0	0	0	0	2	1	0	0	0	224	
<i>Bromus pubescens</i> brome pubescent X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	
<i>Cardamine bulbosa</i> cardamine bulbeuse X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	10	
<i>Cardamine concatenata</i> dentaire laciniée X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	45	
<i>Carex echinodes</i> carex épineux	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 38

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Carex molesta</i> carex dérangent X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3
<i>Carex sparganioides</i> carex faux-rubanier X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S3	Susceptible	3	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	37
<i>Carex typhina</i> carex massette X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	6
<i>Carya ovata var. ovata</i> caryer ovale X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	4	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	116
<i>Crataegus suborbiculata</i> aubépine suborbiculaire X (Aucun) / X (Aucun)	G3?	N2	S2	Susceptible	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	15
FLORE																	
<i>Fissidens fontanus</i> fissident des sources X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N2N3	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
<i>Galearis spectabilis</i> orchis brillant X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	29
<i>Homalosorus pycnocarpus</i>	G5	N4	S2	Susceptible	5	0	0	0	1	0	4	0	0	0	0	0	9

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 38

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
athyrie à sores denses X (Aucun) / X (Aucun)																	
<i>Information sensible</i> Information sensible ---- / ----	----	----	----	----	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Juglans cinerea</i> noyer cendré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)	G4	N3N4	S1	Susceptible	4	0	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	315
<i>Juniperus virginiana var. virginiana</i> genévrier de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N5	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	15
<i>Lycopus laurentianus</i> lycope du Saint-Laurent X (Aucun) / X (Aucun)	G4Q	N3	S3	Susceptible	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	41
<i>Lycopus virginicus</i> lycope de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N3	S3	Susceptible	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	30
<i>Najas guadalupensis subsp. olivacea</i> naïade olivâtre X (Aucun) / X (Aucun)	G5T4?	N2?	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
<i>Neottia bifolia</i> listère du Sud X (Aucun) / X (Aucun)	G4	N2	S2	Menacée	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	34

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 38

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Panicum philadelphicum subsp. philadelphicum</i> panic de Philadelphie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	19
<i>Persicaria robustior</i> renouée robuste X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N3N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	3
<i>Phascum cuspidatum</i> phasque à feuilles cuspidées X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S1	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>Polygala senega</i> polygale sénéca X (Aucun) / X (Aucun)	G4G5	N4N5	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	14
<i>Potamogeton illinoensis</i> potamot de l'Illinois X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<i>Pycnanthemum virginianum</i> pyncanthème de Virginie X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	12
<i>Quercus bicolor</i> chêne bicolore X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	2	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	41
<i>Ranunculus flabellaris</i> renoncule à éventails X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S3	Susceptible	3	0	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	27

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 38

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Spiranthes casei</i> var. <i>casei</i> spiranthe de Case X (Aucun) / X (Aucun)	G4T4	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	14
<i>Staphylea trifolia</i> staphylier à trois folioles X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2S3	Susceptible	6	0	0	0	2	1	3	0	0	0	0	0	34
<i>Strophostyles helvola</i> strophostyle ochracé X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N4	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	13
<i>Ulmus thomasii</i> orme liège X (Aucun) / X (Aucun)	G5	NNR	S2	Menacée	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	62
<i>Viola affinis</i> violette affine X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	NNR	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	15
<i>Weissia phascopsis</i> weissie faux-phasque X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N2N3	SH	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<i>Zizania aquatica</i> var. <i>aquatica</i> zizanie à fleurs blanches X (Aucun) / X (Aucun)	G5T5	N4?	S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	22
Totaux:					69	0	3	6	18	14	26	1	0	0	0		

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy](#) 1994 et 1996)

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
B2	.01	Occurrence autre que d'excellente qualité d'un élément G1
	.02	Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
	.04	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs S associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphase sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées.

Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)

Le 25 mai 2018

Maria-José Maezo
Biologiste, Chargée de projets
Déom+Paré Experts-Conseils Inc.
2990, avenue Pierre-Péladeau, Bur. 400
Laval (Québec), H7T 3B3

N/Réf.: 11542

Numéro de dossier : 000 9003 00 00

Objet : Informations fauniques dans le cadre du projet d'étude écologique localisée sur une partie du lot 5 450 519 rue Hervé Saint-Marin à l'aéroport de Montréal

En réponse à votre demande d'information faunique (DIF) reçue le 3 mai 2018 concernant le sujet en rubrique, voici une description des banques de données consultées et des informations que nous y avons extraites touchant votre secteur d'étude. Veuillez joindre cette lettre-ci et les pièces jointes à toute demande de certificat d'autorisation, d'autorisation ou de permis.

- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ)

Le CDPNQ collige, analyse et diffuse l'information disponible sur les éléments prioritaires de la biodiversité. Pour les espèces fauniques, le traitement est assuré par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), tandis que les espèces floristiques sont sous la responsabilité du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Depuis 1988, les données provenant de différentes sources (spécimens d'herbiers et de musées, littérature scientifique, inventaires récents, etc.) sont intégrées graduellement au système de gestion de données. Les informations consignées reflètent l'état des connaissances. Certaines portions du territoire sont méconnues et une partie des données existantes n'est pas encore intégrée au système, présente des lacunes quant à la précision géographique ou encore, a besoin d'être actualisée ou davantage documentée. Ainsi, la banque de données ne fait pas de distinction entre les portions de territoires reconnues comme étant dépourvues de telles espèces et celles non inventoriées. Pour ces raisons, l'avis du CDPNQ concernant la présence, l'absence ou l'état des espèces en situation précaire d'un territoire particulier n'est jamais définitif et ne doit pas être considéré comme un substitut aux inventaires de terrain requis dans le cadre des évaluations environnementales.

Selon la potentialité du territoire concerné, il peut s'avérer opportun de réaliser un inventaire de terrain, soit pour vérifier la localisation exacte ou la persistance des espèces rapportées, ou encore pour vérifier si des espèces potentielles non signalées jusqu'à maintenant sont présentes dans la zone à l'étude. En effet, l'information sur la localisation d'une mention est souvent imprécise mais indique que ces espèces peuvent être présentes dans la zone à l'étude si elle compte des habitats propices. Pour mieux connaître quelles espèces pourraient habiter les types d'habitats du territoire à l'étude, on peut consulter les fiches descriptives des 18 espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (voir le site Internet <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menacees/liste.asp>). Dans l'éventualité d'une étude sur le terrain, la page internet suivante permet de signaler une espèce animale vertébrée ou végétale suivie par le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) <http://www.cdpmnq.gouv.qc.ca/espece.htm>.

Après la consultation de la banque de données du CDPNQ, nous vous avisons de la présence, sur le territoire de votre projet ou à l'intérieur d'un périmètre d'influence de ce dernier, de mentions d'espèces animales menacées ou vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées ou d'intérêt pour le CDPNQ. Le rapport des mentions se retrouve dans le fichier « especes_a_risque.pdf » et la localisation de ces mentions est indiqué sur le fichier « Carte_faunique.pdf ». Les deux pièces sont jointes à votre courriel.

Ces données sont confidentielles et transmises seulement à des fins de recherche, de conservation et de gestion du territoire. Afin de mieux protéger les espèces en cause, notamment de la récolte, nous exigeons que ces informations ne soient pas divulguées à un tiers et qu'elles soient employées seulement dans le contexte de la présente demande.

Pour faire mention des documents fournis, nous suggérons la formulation suivante :

Citation générale :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Extractions du système de données pour le territoire de Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Citation d'un rapport en particulier :

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. Mois, année. Titre du rapport. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Québec. x pages.

Pour une donnée en particulier, l'auteur doit être cité et son autorisation accordée avant diffusion dans une publication.».

Pour en savoir davantage sur le CDPNQ, veuillez consulter le site web www.cdpnq.gouv.qc.ca.

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe ou s'ils présentent un potentiel de présence dans le territoire de votre projet, vous êtes invités à entrer en contact avec le Regroupement QuébecOiseaux (4545, Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, Succ. M, Montréal, Québec, H1V 3R2, site internet: <http://www.quebecoiseaux.org>). Le Regroupement QuébecOiseaux est responsable d'un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec depuis 1993. Les renseignements colligés sont saisis dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec, SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 (pfradette@quebecoiseaux.org). Aussi, dans le cas d'espèces d'amphibien ou de reptile, vous pouvez obtenir les données de l'Atlas des amphibiens et des reptiles du Québec pour une somme raisonnable. Veuillez communiquer avec M. Sébastien Rouleau, coordonnateur de la recherche et de la conservation à la Société d'histoire naturelle de la Vallée du Saint-Laurent au (514) 457-9449, poste 106 (télécopieur : 457-0769 ; courriel : rouleau.sebastien@ecomuseum.ca, 21 125 chemin Sainte-Marie, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec H9X 3Y7).

- Habitats fauniques cartographiés

La consultation des plans légaux des habitats fauniques (héronnière, aire de confinement du cerf de Virginie, habitat du rat musqué, etc.) révèle qu'il n'y a aucun habitat faunique cartographié dans votre secteur d'intérêt. Les habitats fauniques cartographiés sont protégés sur les terres et l'eau de tenure publique (y compris celles du gouvernement du Québec), soit là où le règlement de protection des habitats fauniques s'applique. Toute activité susceptible de modifier un habitat faunique protégé requiert une autorisation en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune. Compte-tenu que dans nos régions administratives, une très large proportion du milieu terrestre est de tenure privée et que le territoire privé ne fait pas nécessairement l'objet d'inventaires fauniques systématiques, une évaluation environnementale devrait comporter des observations et des relevés sur le terrain.

Notez que l'habitat du poisson n'est cartographié car sa définition légale fait en sorte qu'il est protégé

partout où il pourrait y avoir du poisson. Donc, son absence sur une carte ne signifie pas qu'une autorisation du MFFP et du MPO ne sont pas nécessaires si on réalise une activité dans l'habitat du poisson. Veuillez lire attentivement les rubriques ci-bas sur l'habitat du poisson.

- Faune ichtyenne présente

La consultation de nos banques de données sur les pêches expérimentales révèle qu'il n'y a pas eu de pêche à cet endroit. Nos inventaires ne sont pas systématiques dans l'espace et dans le temps. Il est alors important de compléter les données avec des études sur le terrain, au besoin.

Notez que l'absence de données de pêche n'indique pas qu'une autorisation du MFFP ou du MPO n'est pas requise. Veuillez lire attentivement les rubriques sur l'habitat du poisson ci-bas.

- Lieu de reproduction des poissons

La consultation de nos cartes d'inventaire révèle aucune observation de lieu de reproduction du poisson (frayères, aires d'alevinage, etc...) dans votre secteur d'intérêt. Notez toutefois que notre territoire ne fait pas l'objet d'inventaires fauniques systématiques. C'est pourquoi des observations et des relevés sur le terrain sont recommandés pour bien documenter une évaluation environnementale.

L'absence de lieux de reproduction du poisson ne signifie pas qu'une autorisation du MFFP ou du MPO n'est pas nécessaire pour réaliser l'activité. SVP, lire attentivement les rubriques ci-bas sur l'habitat du poisson.

- Habitat du poisson - Règlement du Québec

Notez que l'habitat du poisson est protégé par le règlement sur les habitats fauniques (du Québec) partout où il pourrait y avoir du poisson, sous la cote des crues de récurrence de 2 ans. Cette définition légale fait en sorte que l'habitat du poisson n'est pas cartographié sur un plan légal des habitats fauniques tel que le sont les autres types d'habitats fauniques protégés. Il est important de savoir qu'UNE AUTORISATION DU MFFP en vertu de l'article 128.7 de la Loi sur la Conservation et la Mise en Valeur de la Faune EST NÉCESSAIRE avant de réaliser toute activité, telle installer un émissaire, stabiliser la rive ou réparer un muret, dans l'habitat du poisson, s'il est situé dans des eaux de tenure publique. Le formulaire de demande d'autorisation se trouve à la page Internet suivante : Demande d'autorisation pour une activité dans un habitat faunique : (<ftp://ftp.mrn.gouv.qc.ca/Public/Reg06/Monteregie/Instructions/>). Des instructions plus détaillées sur comment présenter une demande d'autorisation selon le type d'activité sont disponibles en adressant un message électronique à Steve.Garceau@mffp.gouv.qc.ca.

- Habitat du poisson - Règlement fédéral

Il est important de noter que tout habitat du poisson, de tenure privée et publique, est aussi protégé en vertu de la Loi sur les pêches du Canada. Pour connaître les exigences en vertu de la législation fédérale, référez-vous au site internet de Pêches et Océans Canada : <http://www.qc.dfo-mpo.gc.ca/habitat-habitat/index-fra.html>.

Pour la région du Québec, vous pouvez adresser votre demande à :
Pêches et Océans Canada
Division de la gestion de l'habitat du poisson
850 route de la Mer, C.P. 1000, Mont-Joli, Québec, G5H 3Z4
Téléphone : 1-877-722-4828, Télécopieur : 418-775-0658
Courrier électronique : habitat-qc@dfo-mpo.gc.ca .

Je joins à cet envoi un document d'application générale pour la protection de l'habitat du poisson dans

les petits cours d'eau ainsi qu'un tableau faisant état des périodes de protection pour assurer le succès de la reproduction du poisson dans les régions que nous desservons.

- Herpétofaune

Pour obtenir des renseignements sur l'herpétofaune de ces territoires, vous pouvez entrer en contact avec Nathalie Tessier, Ph.D., Biologiste, (nathalie.tessier@mffp.gouv.qc.ca / (450) 928-7608 poste 310) ou Lyne Bouthillier, Agente de recherche (Lyne.Bouthillier@mffp.gouv.qc.ca / 450 928-7608, poste 311).

- Observations faites par les ornithologues

Pour en savoir davantage sur les espèces d'oiseau en situation précaire qui figurent sur la sortie informatisée jointe, vous pouvez contacter le Regroupement QuébecOiseaux (<http://www.quebecoiseaux.org>). Depuis 1993, ces derniers coordonnent un programme de suivi des sites de reproduction des oiseaux menacés du Québec et colligent l'information dans la banque de données sur les oiseaux menacés du Québec : SOS-POP. Les demandes d'information doivent être adressées à monsieur Pierre Fradette, biologiste responsable de la banque de données au (418) 730-7551 (pfradette@quebecoiseaux.org) ou au lien suivant : <http://quebecoiseaux.org/index.php/diffusion-des-donnees-sos-pop>. Un calendrier de nidification de l'atlas des oiseaux nicheurs du Québec est aussi disponible au lien suivant : <http://www.atlas-oiseaux.qc.ca/donneesqc/calendrier.jsp?lang=fr>

J'espère que ces renseignements répondent à vos besoins. Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.


<original signé par>

Ève Surprenant Desjardins

Technicienne de la faune

/

Espèces à risque_5km

1 – Nombre total d'occurrences pour cette requête : 20

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Apalone spinifera - (3008)

tortue-molle à épines

Dans la région de Montréal et Laval: Île-Perrot, Sainte-Anne-de-Bellevue et Pointe-du-Moulin. Baie de l'Île-Perrot, petite baie en aval de Pointe de Brucy. Senneville, à la jonction de la route 40 et du Lac des Deux Montagnes. Entre Baie-d'Urfé et Sainte-Anne-de-Bellevue. Melocheville, parc de la Pointe du Buisson. Lasalle, Pointe-à-Cailière. En avant du collège Macdonald, sur le campus. / La première mention au site remonte à 1760, alors que 6 vestiges ont été retrouvés. D'autres mention ont été recensées en à 1962, en 1965 et en 1968. En 1982, un individu a été capturé et gardé à l'aquarium de Montréal. En 1985, un individu de 6 po a été observé sur le campus, en avant du collège Macdonald. Le site a été utilisé en 1987. Habitat: ?

45,389 / -73,809

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1987

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Chaetura pelagica - (21360)

martinet ramoneur

Région de Montréal. Ville de Montréal et Dorval. Cette occurrence est composée des sites SOS-POP MR0251 (Queen of Angels Academy - SCF251) et MR0350 (Maison av. Martin - SCF350). / Présence de l'espèce à ce site en 2005 et 2007. Jusqu'à ___ couples ont été observés au cours d'une même année. L'espèce n'a pas été observée à ce site en 2008 et 2009. Habitat :MR0251 : Cheminée d'une école. MR0350: Cheminée d'une maison.

45,445 / -73,723

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2007-08-01

Meilleure source : SOS-POP. 1994. Banque de données sur le suivi de l'occupation des stations de nidification des populations d'oiseaux en péril du Québec, active depuis 1994. Regroupement QuébecOiseaux et Service canadien de la faune d'Environnement Canada, région du Québec.

FAUNE

Elliptio crassidens - (14533)

elliptio à dents fortes

Rivière des Prairies, Municipalité de Montréal. Limite est du parc régional du Bois-de-Saraguay. Numéro de station: JFD 2002/vii/31. / Habitat: Substrat rocheux.

45,521 / -73,746

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2002-07-31

Meilleure source : MULETTES. 2000 -. Banque de données sur les mulettes du Québec, active depuis 2000. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Graptemys geographica - (2946)

tortue géographique

Fluveau Saint-Laurent, Lac Saint-Louis, Lac des Deux-Montagnes, rivière des Prairies, rivière des Mille-Îles, Île Saint-Joseph, au sud de l'île Saint-Joseph, Archipel de Montréal. / Le site a été utilisé en 1968. Une étude capture-recapture démontre que le site a été utilisé en 1977, 1978 et 1979. Au moins quatre individus ont été observés en 1980 et un individu en 1985. En 1988, le site a également été utilisé et au moins un individu a été observé en 1989 dans un site de nidification. Le site a été utilisé en 1990 et au moins trois observations ont été faites dans un site de nidification. Plusieurs individus ont été observés en 1994 pendant les mois de juin et juillet, soit 190 individus. En 1995, quinze individus ont été observés sur le site. En 1996, trois individus ont été observés et deux en 2001. Le site a également été utilisé en 2003 (mai et juin). Île Saint-Joseph : site de ponte de tortues. L'analyse des coquilles d'œufs n'a pas encore été révélée. L'utilisation du site par la tortue géographique n'a donc pas encore été validée. Toutefois, 3 des 4 tortues géographiques suivies par télémétrie se trouvaient dans le secteur de l'île Saint-Joseph pendant la période de ponte (juin). Trois nids réels (avec coquilles) ont été observés alors que 26 faux nids (trous seulement sans œufs) étaient présents. Des tortues femelles munies d'émetteurs ont été localisées au sud de l'île Saint-Joseph tard à l'automne 2006 et pendant toute la saison hivernale 2007 signifiant la présence d'un hibernacle à cet endroit. 2009 : 38 adultes, 1 femelle, 22 autres individus, présence d'œufs (ponte). 2011 : 1 adulte. 2012 : 1 femelle, 4 adultes, 2 autres individus. 2013 : 3 adultes, 2 femelles, 2 juvéniles, 3 autres individus. 2014 : 112 adultes. 2015 : 24 individus. 2016 : 23 adultes, 1 autre individu. 2008 : 2418 femelles, 1180 mâles, 83 autres adultes de sexe indéterminé, 180 autres individus, 9 juvéniles (dont 5 femelles), 94 nids contenant des coquilles.

45,548 / -73,701

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.11

2016-08-22

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

Lasionycteris noctivagans - (15857)

chauve-souris argentée

Laval, partie sud de l'île. / Des cris de chauve-souris ont été enregistrés à plusieurs reprises en 2000, 2001, 2002, 2003, 2004 et 2006, au cours du réseau québécois d'inventaires acoustiques.

45,543 / -73,722

A (Excellente) - S (Seconde, 150 m)

B2.03

2015-07-16

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Lasiurus cinereus - (17360)

chauve-souris cendrée

Rivière-des-Prairies, Laval. / Il y a eu 31 enregistrements en juillet 2000, 14 autres en juillet 2001, 41 en 2002 et 4 le 8 juillet 2003. Durant la saison 2006, il y a eu 3 enregistrements (1 le 13 juillet et 2 le 7 août). Habitat : milieu urbain, près de parcs, arbres matures.

45,544 / -73,719

B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)

B3.02

2015-07-16

Meilleure source : MMACH. 1996 -. Banque de données sur les micromammifères et les chiroptères du Québec, active depuis 1996. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'expertise sur la faune et ses habitats. Québec, Québec.

Moxostoma carinatum - (2159)

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

chevalier de rivière

Fluve St-Laurent, lac St-Louis. / 1941-04-21: 2 individus observés ; 1941-10-30 : 1 individu observé ; 1941-11-20 : 1 individu observé ; 1941-12-02 : 2 individus observés ; 1942-02-19 : 2 individus observés ; 1942-02-25 : 4 individus observés ; 1942-03-03 : 1 individu observé ; 1942-04-27 : 1 individu observé ; 1942-04-28 : 2 individus observés ; 1942-04-29 : 1 individu observé ; 1942-06-22 : 1 individu observé ; 1943-05-05 : 12 individus observés ; 1943-05-06 : 2 individus observés ; 1943-05-07 : 3 individus observés ; 1943-05-08 : 14 individus observés ; 1943-05-10 : 38 individus observés ; 1943-05-11 : 118 individus observés ; 1943-05-12 : 6 individus observés ; 1943-05-14 : 4 individus observés ; 1943-05-19 : 3 individus observés ; 1943-05-20 : 18 individus observés ; 1943-05-24 : 30 individus observés ; 1943-05-30 : 3 individus observés ; 1943-05-31 : 8 individus observés ; 1943-06-01 : 4 individus observés ; 1943-06-02 : 1 individu observé ; 1943-06-04 : 1 individu observé ; 1943-06-05 : 2 individus observés ; 1943-06-07 : 5 individus observés ; 1943-06-08 : 3 individus observés ; 1943-06-09 : 1 individu observé ; 1943-06-10 : 1 individu observé ; 1943-06-11 : 2 individus observés ; 1948-02-12 : 4 individus observés ; 1948-02-16 : 8 individus observés ; 1948-02-18 : 3 individus observés ; 1948-02-19 : 1 individu observé ; 1948-02-23 : 4 individus observés ; 1948-02-24 : 3 individus observés ; 1948-02-27 : 2 individus observés ; 1948-02-28 : 1 individu observé ; 1948-03-01 : 1 individu observé ; 1948-03-04 : 1 individu observé ; 1948-04-17 : 4 individus observés ; 1968-06-18 : 1 individu observé ; 1982-04-28 : 1 individu observé ; 1982-05-02 : 10 individus observés ; 1984-05-04 : 1 individu observé. 1984-05-12 : 1 individu observé.

45,393 / -73,77

H (Historique) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

1984-05-12

Meilleure source : Faune et Parcs Québec. 1999. Fichier informatisé des relevés fauniques en milieu aquatique et riparien. (en date du 24 août 1999) Longueuil, Direction régionale de la Montérégie

Moxostoma hubbsi - (2161)

chevalier cuivré

Cette occurrence est divisée en cinq secteurs du Fleuve St-Laurent, entre Vaudreuil et le Lac St-Pierre. Le premier secteur couvre le lac St-Pierre entre Sorel-Tracy et Pointe-du-Lac. Le 2e tronçon va de Lanoraie à Longueuil, le 3e couvre la Rivière des Mille-Îles et le N-E de la Rivière des Prairies et le 4e secteur englobe le Lac des Deux Montagnes jusqu'au Lac St-Louis. Le dernier secteur est localisé entre le barrage de Chambly dans la rivière Richelieu, jusqu'à son embouchure dans le Saint-Laurent, incluant aussi un tronçon de la rivière L'Acadie où des spécimens ont été localisés par télémétrie. / La première mention de cette espèce pour cette occurrence provient de captures de 5 individus au cours des mois de mai à juillet 1942 dans le lac Saint-Louis, le fleuve Saint-Laurent et le lac des Deux-Montagnes à l'aide d'un filet maillant ou d'un engin indéterminé. Par la suite, dans le lac Saint-Pierre, 2 individus ont été capturés au filet maillant en juin 1944, suivi d'un individu en avril 1946 et d'un autre individu en mai 1947. En mai 1965, 2 individus ont été capturés à la seine de rivage, suivi de 4 autres en juin de la même année au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juillet et août 1970, un total de 100 individus ont été capturés au filet maillant. En juillet et août 1971, 3 individus ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent, suivi d'un individu à l'embouchure de la rivière Maskinongé (à l'aide d'une épissette). 9 individus ont été capturés en septembre 1971 à l'aide d'un filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. En juin et juillet 1973, 4 spécimens ont été capturés au filet maillant dans le fleuve Saint-Laurent. En septembre de la même année, 3 spécimens ont été capturés au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. 3 individus ont été capturés en septembre 1974 à la seine de rivage dans la rivière Richelieu. 1 individu a été capturé en juin 1980, au filet maillant dans la rivière des Mille-Îles. Au cours des mois de mai et de juin 1984, 33 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. En juin 1985, 40 individus ont été capturés au filet maillant dans la rivière Richelieu. Par la suite, en juin 1990, 31 individus ont été capturés à la pêche électrique et/ou au filet maillant. En 1991, au cours des mois de juin et de juillet, 23 individus ont été capturés à la pêche électrique et 53 au troubleau dans la rivière Richelieu. En juin et juillet 1992, 8 individus ont été capturés à la pêche électrique dans la rivière Richelieu. En 1993, utilisant des verveux, des filets maillants, une seine de rivage et/ou une pêche électrique, un total de 50 individus ont été capturés dans la rivière Richelieu entre les mois de juin à septembre inclusivement. Au cours de l'année 1994, au cours des mois de juin à novembre inclusivement, 70 individus ont été capturés à l'aide de verveux, de filet maillant, de filet de dérive, de seine de rivage ou de seine à bâtons dans la rivière Richelieu. En 1995, au cours des mois de mai, juin, juillet et d'août, 81 spécimens ont été capturés à l'aide d'une pêche électrique, de verveux, ou de filets de dérive dans la rivière Richelieu. En 1996, 104 individus ont été capturés à l'aide de filets maillants de filets de dérive, de verveux, de pêche électrique et de plateaux à œufs au cours des mois de juin et de juillet, toujours dans la rivière Richelieu. En septembre de la même année, 2 spécimens ont été capturés dans la rivière des Mille-Îles à l'aide d'un filet maillant. En 1997, 18 spécimens ont été capturés à la seine de rivage ou au filet maillant dans la rivière Richelieu au cours des mois de juin, septembre, octobre et novembre. 3 individus ont été capturés en juin 1998 à la seine coulissante ou à la seine de rivage et un autre individu a été capturé en septembre de la même année à la seine de rivage, dans la rivière Richelieu. En 1999, dans le fleuve Saint-Laurent, 116 individus ont été capturés au verveux ou au filet maillant au cours des mois de mai à octobre. Au cours de la même année, 1 spécimen a été capturé dans la rivière Richelieu à l'aide d'une seine de rivage. En 2000, au cours des mois d'avril à octobre, 96 individus ont été capturés dans le fleuve Saint-Laurent à l'aide de verveux ou de filet maillant. En 2001, 1 spécimen a été capturé en septembre dans la rivière Richelieu à l'aide d'une seine de rivage. Au cours de la même année, pendant les mois de mai, juin, septembre et octobre, 40 autres individus ont été capturés au filet maillant et au verveux. En 2002, 4 individus ont été capturés à la passe migratoire Vian

46,171 / -72,939

CD (Passable à faible) - S (Seconde, 150 m)

B1.01

2017-09-07

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude	Qualité - Précision	Indice de biodiversité	Dernière observation
Meilleure source : Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneureries 2006. Atlas des habitats du chevalier cuirvé (<i>Moxostoma hubbsi</i>) du Saint-Laurent et de ses tributaires. Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) des Seigneureries 67 pages.			

***Notropis bifrenatus* - (23857)**

méné d'herbe

Cette occurrence est localisée dans la baie de Valois du Lac Saint-Louis, à la hauteur de Pointe-Claire dans la région de Montréal / Au mois d'août 2011, 1 individu a été capturé à la seine.

45,441 / -73,795	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2011-08-24
------------------	--	-------	------------

Meilleure source : POISSONSobs. 2011. Banque de données d'observations de poissons, active depuis 2011; continuellement mise à jour. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère des ressources naturelles et de la faune.

***Opheodrys vernalis* - (15552)**

couleuvre verte

Dollard-des-Ormeaux, cour arrière du 8 rue Dallas, Montréal. / Un individu a été observé en août 2000. Habitat : pelouse traitée, sèche, adjacente à la fondation de la maison, dalles de ciment, présence de framboisiers collés à la maison.

45,49 / -73,786	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2000-08-06
-----------------	--	-------	------------

Meilleure source : AARQ. 1988 -. Atlas des amphibiens et reptiles du Québec : banque de données active depuis 1988 alimentée par des bénévoles et professionnels de la faune. Société d'histoire naturelle de la vallée du Saint-Laurent et ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.

***Storeria dekayi* - (15166)**

couleuvre brune

Au sud du Parc Centenaire William Cosgrove, Dollard-des-Ormeaux, Montréal. / En 2001, une femelle gestante, d'une longueur totale de 39,5 cm (SVL 22cm) a été apportée par un campeur puis rapportée pour la relâcher. Habitat : Champs en friche sous lignes d'Hydro, avec secteur boisé d'un côté. En 2014, il y a eu observation de 10 adultes. Habitat : Ligne d'Hydro-Québec entre les postes du boulevard Saint-Jean et du boulevard des Sources, abris artificiels, friche herbacée.

45,484 / -73,812	B (Bonne) - S (Seconde, 150 m)	B3.11	2014-07-04
------------------	--------------------------------	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Minsitère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

***Storeria dekayi* - (24165)**

couleuvre brune

Au coin nord-est de l'Autoroute 20 et de la 55e Avenue, Lachine, Montréal. / Observation d'un adulte en juillet 2016.

45,449 / -73,72	E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)	B5.04	2016-07-20
-----------------	--	-------	------------

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Minsitère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (18877)

couleuvre brune

Sur l'île de Montréal, au Parc-nature du Bois-de-Saraguay. Extrémité sud du Parc, entre le chemin de fer et le boisé sous la ligne électrique. / 2007 : 1 femelle, 1 mâle. 1 juvénile et 1 adulte.

2015 : 10 individus.

45,514 / -73,736

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2015-08-27

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (15172)

couleuvre brune

Parc-nature du Bois-de-Liesse, Montréal. / 1990 : 1 individu.

2007 : 5 adultes, 1 femelles, 6 mâles, 23 juvéniles, mention de 2 individus morts dans le lot.

2008 : 1 adulte.

2012 : 1 adulte.

2015 : 7 individus.

2016 : 21 individus.

45,506 / -73,757

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-08-22

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (18878)

couleuvre brune

Sur l'île de Montréal, au Parc-nature du Bois-de-Liesse. / Les premières mentions à ce site datent de 2007, alors que deux adultes et 4 juvéniles avaient été inventoriés. En 2008, un autre adulte a été observé dans le secteur. Habitat: champ (herbacé et trèffles), friche, boisé et forêt de feuillu avec zone humide et près d'un ruisseau.

45,501 / -73,771

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2008-05-05

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24152)

couleuvre brune

Saraguay, à la limite du Parc-nature du Bois-de-Saraguay, Montréal. / Observation : 1 adulte, à découvert sur un tas de roches. Habitat: Sous la ligne électrique. Plusieurs arbustes, jeunes peupliers et prèles, friche.

45,512 / -73,741

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2007-05-17

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Nom latin - (no d'occurrence)

Nom français

Localisation / Caractérisation

Latitude / Longitude

Qualité - Précision

Indice de biodiversité

Dernière observation

Storeria dekayi - (24150)

couleuvre brune

Parc-nature du Bois-de-Liesse, Dollard-Des Ormeaux, Montréal. / Observation d'un juvénile en septembre 2007. Habitat : Érables, ormes et quelques fougères, forêt.

45,498 / -73,774

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2007-09-25

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Minsitère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24153)

couleuvre brune

Saraguay, à la limite du Parc-nature du Bois-de-Saraguay, Montréal. / Observation d'un mâle adulte et d'un juvénile en mai 2007. Habitat : sous la ligne électrique.

45,51 / -73,746

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2007-05-17

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Minsitère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24157)

couleuvre brune

Lac Dollard-des-Ormeaux, Montréal. / Il y a eu observation de 2 individus en juin 2016.

45,489 / -73,811

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2016-06-22

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Minsitère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Storeria dekayi - (24156)

couleuvre brune

Dollard-Des Ormeaux, Montréal. / Il y a eu observation de 3 individus en 2014. Habitat : Ligne d'Hydro-Québec entre les postes du boulevard Saint-Jean et du boulevard des Sources, Abris artificiel, Friche herbacée.

45,486 / -73,807

E (Existante, à déterminer) - S (Seconde, 150 m)

B5.04

2014-07-04

Meilleure source : BORAQ 2015-. Banque d'Observations des Reptiles et Amphibiens du Québec, active depuis mars 2015 . Minsitère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 11

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
<i>Apalone spinifera</i> tortue-molle à épines M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N3	S1	Menacée	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	3
<i>Chaetura pelagica</i> martinet ramoneur M (Menacée) / M (Menacée)	G5	N4B	S2S3	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	236
FAUNE																	
<i>Elliptio crassidens</i> elliptio à dents fortes X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N1N2	S2	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	21
<i>Graptemys geographica</i> tortue géographique P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G5	N3	S2	Vulnérable	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
<i>Lasionycteris noctivagans</i> chauve-souris argentée X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S3	Susceptible	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	46
<i>Lasiurus cinereus</i> chauve-souris cendrée X (Aucun) / X (Aucun)	G3G4	N5	S3	Susceptible	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108
<i>Moxostoma carinatum</i> chevalier de rivière P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G4	N2N3	S2S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	9
<i>Moxostoma hubbsi</i>	G1	N1	S1	Menacée	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1

2 – Nombre total d'espèces pour cette requête : 11

Nom latin

Nom commun Statut canadien Cosepac / Lep	Rangs de priorité			Statut	Total Requête	Nombre d'occurrences dans votre sélection										Nombre au Québec**	
	G	N	S			A	B	C	D	X	H	F	E	I	Autres*		
chevalier cuivré VD (En voie de disparition) / VD (En voie de disparition)																	
<i>Notropis bifrenatus</i> méné d'herbe P (Préoccupante) / P (Préoccupante)	G3	N3	S3	Vulnérable	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0		31
<i>Ophiodrys vernalis</i> couleuvre verte X (Aucun) / X (Aucun)	G5	N5	S4	Susceptible	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0		61
<i>Storeria dekayi</i> couleuvre brune NEP (Non en péril) / X (Aucun)	G5	N5	S2	Susceptible	10	0	1	0	0	0	0	0	9	0	0		193
				Totaux:	20	1	3	1	0	0	2	0	13	0	0		

* Cette colonne compile les occurrences introduites, réintroduites et/ou restaurées pour chaque espèce suivie au CDPNQ.

** Les occurrences de qualités F, H, X ou compilées dans la colonne «Autres» ne sont pas comptabilisées dans ce nombre.

Signification des termes et symboles utilisés

Rang de priorité : Rang décroissant de priorité pour la conservation (de 1 à 5), déterminé selon trois échelles : G (GRANKe; l'aire de répartition totale) N (NRANKe; le pays) et S (SRANKe; la province ou l'État) en tenant compte principalement de la fréquence et de l'abondance de l'élément. Seuls les rangs 1 à 3 traduisent un certain degré de précarité. Dans certains cas, les rangs numériques sont remplacés ou nuancés par les cotes suivantes : B : population animale reproductrice (breeding); H : historique, non observé au cours des 20 dernières années (sud du Québec) ou des 40 dernières années (nord du Québec); M : population animale migratrice; N : population animale non reproductrice; NA : présence accidentelle / exotique / hybride / présence potentielle / présence rapportée mais non caractérisée / présence rapportée mais douteuse / présence signalée par erreur / synonymie de la nomenclature / existant, sans occurrence répertoriée; NR : rang non attribué; Q : statut taxinomique douteux; T : taxon infra-spécifique ou population isolée; U : rang impossible à déterminer; X : éteint ou extirpé; ? : indique une incertitude

Qualité des occurrences : A : excellente; B : bonne; C : passable; D : faible; E : à caractériser; F : non retrouvée; H : historique; X : disparue; I : introduite

Précision des occurrences : S : 150 m de rayon; M : 1,5 km de rayon; G : 8 km de rayon; U : > 8 km de rayon

Indice de biodiversité : 1: Exceptionnel; 2: Très élevé; 3: Élevé; 4: Modéré; 5: Marginal; 6: Indéterminé (pour plus de détails, voir à la page suivante)

Acronymes des herbiers : BL : MARCEL BLONDEAU; BM : Natural history museum; CAN : Musées nationaux; CCO : Université de Carleton; DAO : Agriculture Canada; DS : California academy of sciences; F : Field museum of natural history; GH : Gray; GR : Christian Grenier; ILL : University of Illinois; JEPS : Jepson herbarium; K : kew; LG : Université de Liège; MI : Université du Michigan; MO : Missouri; MT : MLCP (fusionné à MT); MT : Marie-Victorin; MTMG : Université McGill; NB : University of New Brunswick; NY : New York; OSC : Oregon state university; PM : Pierre Morisset; QFA : Louis-Marie; QFB-E : Forêts Canada; QFS : Université Laval; QK : Fowler; QSF : SCF; QUE : Québec; SFS : Rolland-Germain; TRTE : Toronto; UC : University of California; UQTA : Université du Québec; US : Smithsonian; V : Royal British Columbia museum; WAT : Waterloo university; WS : Washington state

CRITÈRES POUR L'ATTRIBUTION D'UN INDICE DE BIODIVERSITÉ À UNE OCCURRENCE

(adapté de [The Nature Conservancy 1994](#) et [1996](#))

Indice	Sous-indice	Critères
B1	.01	Unique occurrence au monde d'un élément G1
	.02	Unique occurrence au Québec d'un élément G1
	.03	Unique occurrence au Québec d'un élément G2
	.04	Unique occurrence au Québec d'un élément G3
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'un élément G1
	.07	Unique occurrence viable au Québec d'un élément S1
	B2	.01
.02		Occurrence d'excellente à bonne qualité d'un élément G2
.03		Occurrence d'excellente qualité d'un élément G3
.04		Occurrence d'excellente qualité d'un élément S1
B3	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G2
	.02	Occurrence de bonne qualité d'un élément G3
	.03	Occurrence de bonne qualité d'un élément S1
	.05	Occurrence d'excellente qualité d'une espèce S2 ou d'excellente qualité de toute communauté naturelle
	.11	Occurrence de bonne qualité d'un élément S2
B4	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément G3
	.02	Occurrence de qualité passable d'un élément S1
	.03	Occurrence d'excellente qualité d'un élément S3
	.05	Occurrence de bonne qualité de toute communauté naturelle S3, S4 ou S5
	.07	Occurrence de bonne qualité d'un élément S3
B5	.01	Occurrence de qualité passable d'un élément S2
	.03	Occurrence de qualité passable d'un élément S3
	.04	Occurrence parmi les cas suivants : qualité faible, historique, présence contrôlée (existant)

Indice de biodiversité

L'indice de biodiversité est évalué pour les éléments les plus importants de la diversité biologique selon les critères indiqués dans le tableau. Pour fins de calcul, les rangs de priorité des sous-espèces et variétés (rangs T associés au rangs G) ainsi que ceux des populations (rangs T associés au rangs S) sont assimilés aux rangs de base (G ou S). L'indice met l'emphasis sur le ou les éléments les plus rares. De même, une plus grande importance est accordée aux rangs de priorité à l'échelle globale. Seules les occurrences relativement précises (niveau de précision supérieur à 1,5 km) sont considérées. Les occurrences de valeur indéterminée (E) ou historique (F et H) ont un poids très faible sur le plan de la conservation du territoire visé. Cependant, elles sont prioritaires sur le plan de l'acquisition de connaissances.

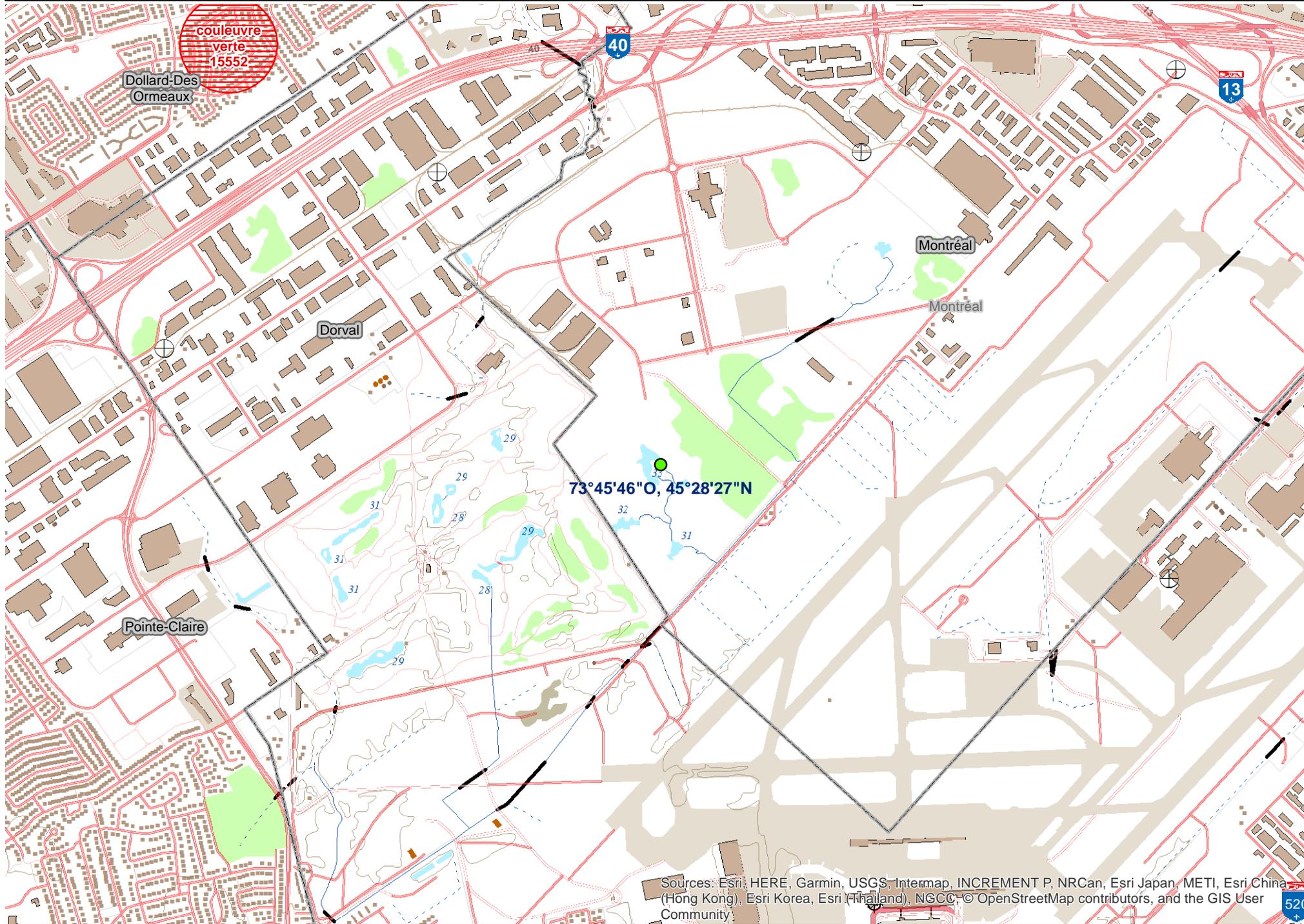
Intérêt pour la conservation

Les occurrences avec un indice de biodiversité de B1 à B3 sont considérées comme d'intérêt le plus significatif pour la conservation.

Références

[The Nature Conservancy, 1994. The Nature Conservancy, Conservation Science Division, in association with the Network of Natural Heritage Programs and Conservation Data Centers, 1992. Biological and Conservation Data System \(Supplement 2+, released March, 1994\). Arlington, Virginia.](#)

[The Nature Conservancy, 1996. The Nature Conservancy Conservation Systems Department. Element Rank Rounding and Sequencing. Arlington, Virginia.](#)



Légende

CDPNQ - EMVS - DGFa_06-13

PRECISIOND

- S (Seconde, 150 m)
- M (Minute, 1500 m)
- G (Général, > 8000 m)

Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA)

- 02-xx-xxxx
- Protégé
- Non-Protégé

Aire de confinement du cerf de virginie

- 06-xx-xxxx
- Protégé
- Non-Protégé

Colonie d'oiseaux sur une île

- 04-xx-xxxx
- Protégé

Héronnière

- 03-xx-xxxx
- Aire de nidification
- Bande de protection 0-200 m
- Bande de protection 200-500 m

Habitat du rat musqué

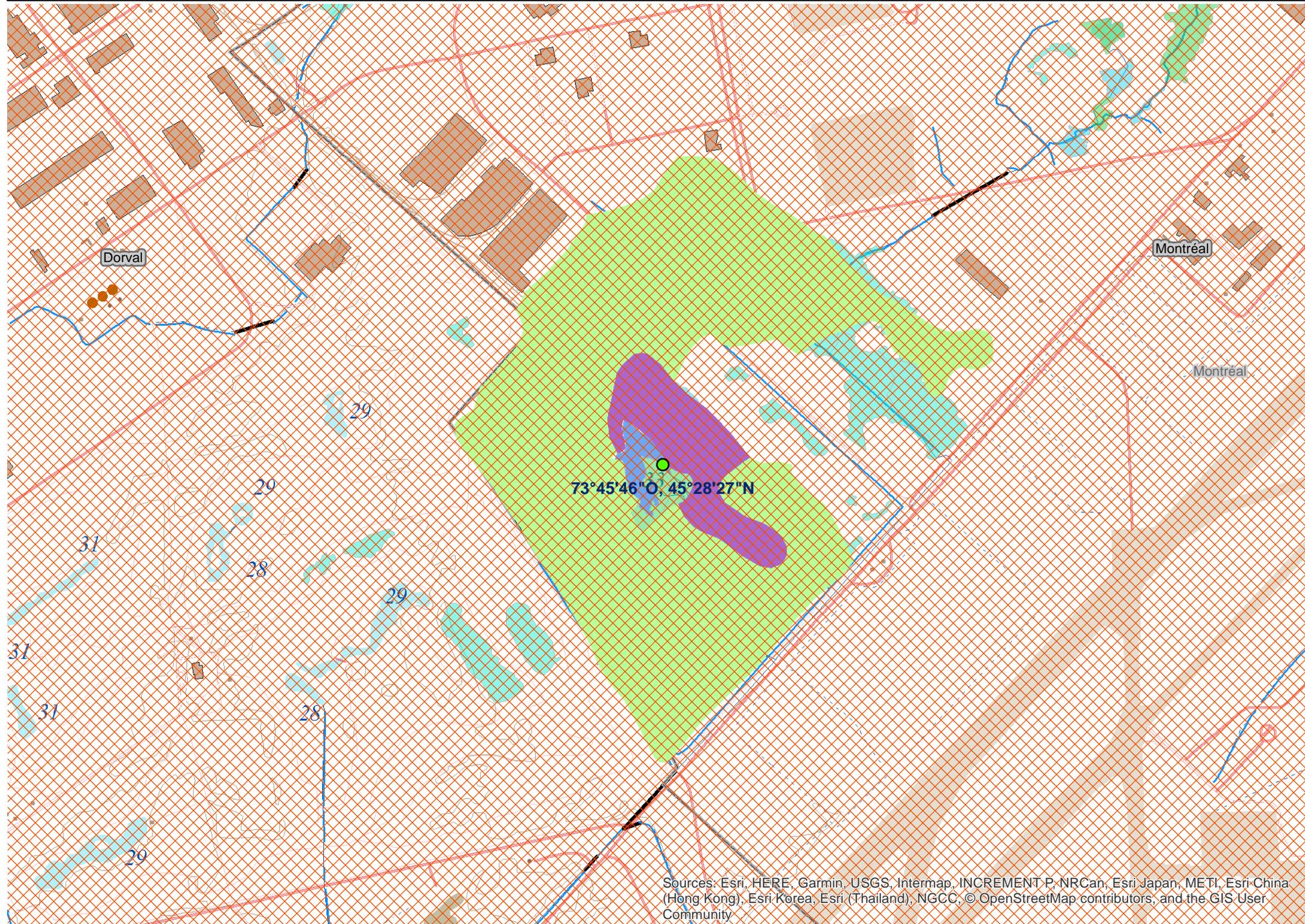
- 11-xx-xxxx
- Protégé
- Non-Protégé
- Site d'intérêt faunique
- Habitats fauniques potentiels
- Municipalités
- Milieu boisé



Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI
 World imagery et ESRI World Street Map)
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts,
 de la Faune
 et des Parcs

Québec



Légende

- Publique
- Privée
- Indéterminée; Non illustrée
- Mixte

Milieu_humide_nonboise_dgr0613

CLASSE

- Bog, fen et marais non différenciés
- Marécage inondé
- Marécage arbustif

Milieu_humide_boise_dgr0613

CLASSE

- Marécage feuillu riche
- Marécage mixte riche
- Marécage résineux riche
- Marécage résineux pauvre
- Marécage résineux très pauvre

Milieux humides de la Montérégie (Géomont 2008)

Classe de milieux humides

- Eau peu profonde
- Marais
- Marécage
- Tourbière bog
- Tourbière boisée
- Tourbière fen
- Potentiel

Milieux Humides

- espace gazonné inondé
- marais
- marais, herbier
- marécage arborescent
- marécage arbustif
- prairie humide
- zone d'eau libre
- étang
- Ruisseaux_MTL
- Municipalités

0 150 300 600 Mètres

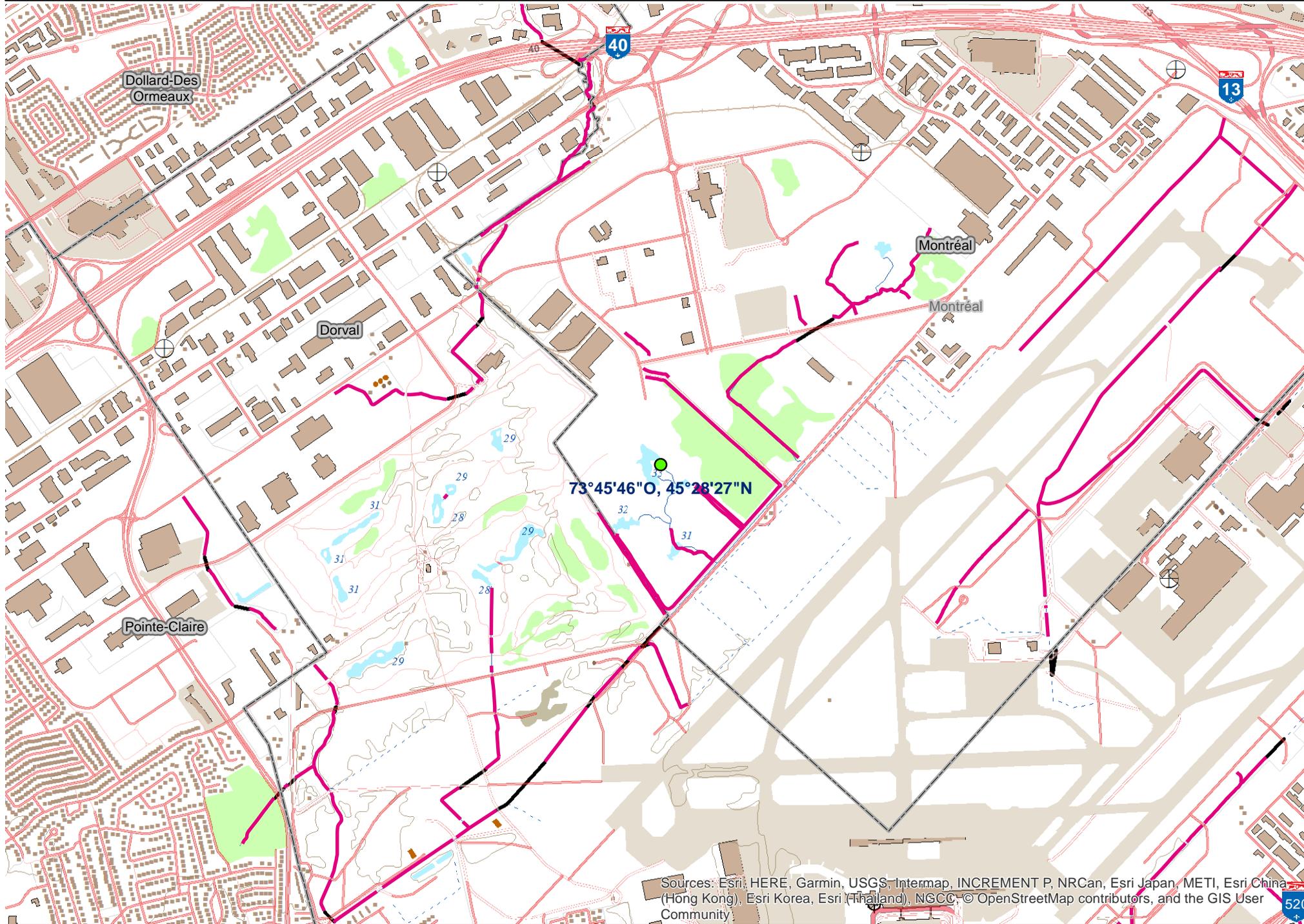
Système de projection:
 Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
 North American Datum (NAD) 83
 Sources de données:
 Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI, ESRI World Street Map)
 World imagery et ESRI World Street Map)
 Limites administratives (BDTA)
 Données fauniques (MFFP et partenaires)

Ministère des Forêts,
de la Faune
et des Parcs

Québec

Carte produite par Ève Surprenant le 2018-05-25

Sources: Esri, HERE, Garmin, USGS, Intermap, INCREMENT P, NRCan, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Esri Korea, Esri (Thailand), NGCC, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community



Légende

Habitat de reproduction du poisson

Type courant - Zone de Frai

- lent
- mixte
- rapide

Habitat de reproduction du poisson

Type courant - Point de Frai

- lent
- mixte
- rapide

- RSI
- Pêches expérimentales

Période des travaux en eau : 15 mai au 15 sept.

- Chute
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Canal

Période des travaux en eau : 15 mai au 15 sept.

- Réservoir hydroélectrique
- Cours d'eau
- Lac
- Canal
- Écluse
- Mare

Période des travaux en eau : 1 août au 1 mars

- Chute
- Cours d'eau
- Cours d'eau intermittent
- Canal

Période des travaux en eau : 1 août au 1 mars

- Réservoir hydroélectrique
- Cours d'eau
- Lac
- Canal
- Écluse
- Mare

- Ruisseaux
- Municipalités
- Milieu boisé



Système de projection:
Mercator Transverse Modifié (MTM), fuseau 8
North American Datum (NAD) 83

Sources de données:
Éléments de fond de carte (BDTQ, ESRI World imagery et ESRI World Street Map)

Limites administratives (BDTA)
Données fauniques (MFFP et partenaires)

Carte produite par Ève Surprenant le

2018-05-25

Sources: Esri, HERE, Garmin, USGS, Intermap, INCREMENT P, NRCan, Esri Japan, METI, Esri China (Hong Kong), Esri Korea, Esri (Thailand), NGCC, © OpenStreetMap contributors, and the GIS User Community

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Québec



ANNEXE G
INVENTAIRES FAUNIQUES

RAPPORT D'ACTIVITÉS – INVENTAIRES DES COULEUVRES

OBJET: Rapport d'activités relatif aux inventaires des couleuvres réalisés sur le lot 5 599 104 PTIE localisé au sud du chemin de l'Aviation, à Dorval

DATE: 30-06-2021

CLIENT: Monsieur Jean-Claude Pham
DIVCO
8300 Boulevard Pie-IX,
Montréal, QC H1Z 4E8

DESTINATAIRE : Ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP)

EXPÉDITEUR : Évolution Environnement inc.
2-58 rue de Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

NOM DU PROJET :

DOSSIER ÉE : 2021-208



1 RAPPORT D'ACTIVITÉS

1.1 MISE EN CONTEXTE

La compagnie DIVCO Limited projette un développement industriel sur une propriété localisée sur le lot 5 599 104 PTIE, à Dorval. Afin de vérifier la présence de couleuvres sur le site, un permis SEG a été obtenu auprès du MFFP pour la réalisation d'activités d'inventaire.

Tel que requis par le ministère, le présent rapport d'activités détaille les résultats des inventaires de couleuvres réalisés dans l'aire d'étude.

1.2 PERMIS SEG

Organisation	Titulaire	Numéro de permis SEG	Coordonnées
Évolution Environnement inc.	Lionel Humbert	2021-03-24-2967-06-G-F	2-58 rue de Brésolles Montréal (Québec) H2Y 1V5 Tél. : 514 436-2467 Courriel : lionel.humbert@evolutionenvironnement.ca

1.3 LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La zone d'étude couvre une superficie d'environ 66 209 m² et correspond au lot 5 599 104 PTIE du cadastre rénové du Québec. Elle est située à Dorval, au sud du chemin de l'Aviation et occupe une des zones les plus au nord du présent Golf Dorval (Carte 1, annexe I).

1.4 MÉTHODOLOGIE

Les activités d'inventaire ont été réalisées par Évolution Environnement entre le 7 mai et le 17 juin 2021, conformément au protocole le plus à jour du MFFP¹.

Au moins une semaine avant le début des inventaires, 24 stations ont été installées dans la zone d'étude. Ces stations étaient composées de deux plaques de bardeaux d'asphalte juxtaposées. Les stations ont été majoritairement positionnées à une distance de 50 mètres les unes des autres. Elles ont également été placées à des endroits jugés propices à la présence de couleuvres, soit avec une bonne exposition au soleil et lorsque présents, à proximité d'abris potentiels, de milieux humides et de plans d'eau¹.

Au total, six visites de chaque station ont été réalisées. En complément, afin de réaliser une recherche active d'individus, des habitats potentiels à la présence de couleuvres ont été fouillés à trois reprises sur la propriété.

Lorsqu'une capture était nécessaire à des fins d'identification, les couleuvres étaient manipulées délicatement et aussitôt relâchées à l'endroit même de leur capture. Des gants ont été utilisés pour la capture des individus.

¹ MFFP 2019. *Protocole d'inventaire des couleuvres au Québec*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval, Secteur des opérations régionales. 14 pages.

1.5 LOCALISATION DES STATIONS D'INVENTAIRE

La carte 1 de l'annexe I montre l'emplacement des stations d'inventaire. De plus, le tableau 1 présente les coordonnées géographiques des stations.

Tableau 1. Coordonnées géographiques des stations d'inventaires (degrés décimaux)

Station	Latitude	Longitude
DR01	45,474634	-73,776738
DR02	45,474465	-73,776083
DR03	45,474046	-73,776083
DR04	45,474211	-73,775314
DR05	45,474581	-73,775638
DR06	45,474977	-73,776045
DR07	45,474478	-73,774856
DR08	45,474786	-73,775250
DR09	45,475093	-73,775562
DR10	45,474732	-73,774380
DR11	45,475022	-73,774767
DR12	45,475401	-73,775174
DR13	45,474995	-73,773871
DR14	45,475325	-73,774227
DR15	45,475655	-73,774551
DR16	45,475887	-73,774024
DR17	45,475575	-73,773598
DR18	45,475236	-73,773261
DR19	45,475472	-73,772708
DR20	45,475793	-73,773076
DR21	45,476150	-73,773356
DR22	45,476390	-73,772790
DR23	45,476043	-73,772447
DR24	45,475744	-73,772167

Le tableau 2 indique les dates des activités d'inventaire.

Tableau 2. Dates des activités d'inventaire

Visite	Date (2021)
<i>Installation des bardeaux</i>	07 mai
<i>Inspection des bardeaux (24 stations)</i>	
Visite #1	19 mai
Visite #2	21 mai
Visite #3	01 juin
Visite #4	04 juin
Visite #5	14 juin
Visite #6	17 juin
<i>Recherche active des abris potentiels</i>	
Visite #1	21 mai
Visite #2	01 juin
Visite #3	14 juin

1.6 FICHES D'INVENTAIRE

Les fiches d'inventaire regroupant les informations recueillies aux stations d'inventaire et lors des recherches actives sont jointes à l'annexe II.

1.7 RÉSULTATS DES INVENTAIRES

Le tableau 3 présente les résultats des inventaires de couleuvres réalisés dans la zone d'étude.

Tableau 3. Résultats des inventaires de couleuvres (2021) dans la zone d'étude

N° station/fouille active	Date (2021)	Espèce capturée	Code espèce	Nombre	Habitat	Coordonnées géographiques (degrés décimaux)
DR22	04 juin	Couleuvre rayée	THSI	1	Friche anthropique	45,476390; -73,772790
DR22	17 juin	Couleuvre rayée	THSI	2	Friche anthropique	45,476390; -73,772790
DR23	01 juin	Couleuvre rayée	THSI	1	Friche anthropique	45,476043; -73,772447
DR23	04 juin	Couleuvre rayée	THSI	1	Friche anthropique	45,476043; -73,772447
FA1	21 mai	Couleuvre rayée	THSI	1	Friche anthropique	45,4749; -73,775233
FA2	01 juin	Couleuvre rayée	THSI	1	Friche anthropique	45,474795; -73,775235
FA3	14 juin	Couleuvre rayée	THSI	1	Friche anthropique	45,474918; -73m775677
TOTAL DES COULEUVRES : 8 couleuvres rayées						

Un total de 8 couleuvres rayées a été observé, aucune espèce à statut n'a été relevée.

Rapport d'activités préparé par :

<original signé par>

Christopher Alvarez-De Garrie, tech. forestier

Révisé par :

<original signé par>

Lionel Humbert, biol. Ph.D.

2 RÉFÉRENCES

- CDPNQ, 2018. Base de données sur les espèces à statut particulier. Gouvernement du Québec, Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec.
- CIC et MELCC, 2020. *Cartographie détaillée des milieux humides des secteurs habités du sud du Québec*. Données géographiques [ArcMap, ESRI Canada]. Canards illimités Canada et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Québec (Québec). [En ligne]: <https://ducksunlimited.maps.arcgis.com/apps/MapTools/index.html?appid=77c2d088f93d44a1b2ef3edaf030ec30>
- MFFP 2019. *Protocole d'inventaire des couleuvres au Québec*. Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction de la gestion de la faune de l'Estrie, de Montréal, de la Montérégie et de Laval, Secteur des opérations régionales. 14 pages

ANNEXE I

LOCALISATION DE LA ZONE D'ÉTUDE ET DES STATIONS D'INVENTAIRE

283000 283100 283200 283300 283400 283500 283600

5037500

5037400

5037300

5037200

5037100



Carte 1

Inventaire des couleuvres

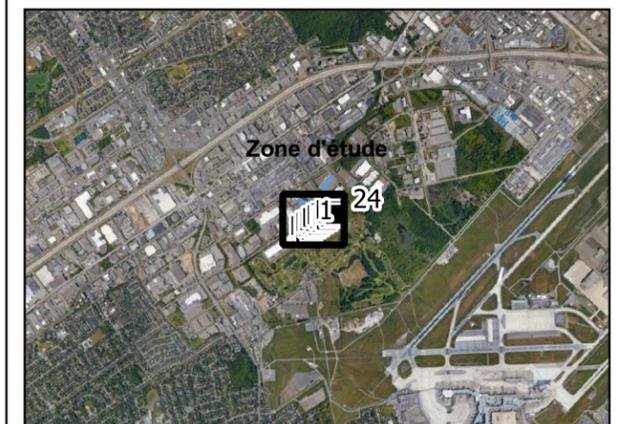
Légende

- Site
- Ruisseau Bertrand
- Bardeaux



1:2 000

Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation

Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : photographie 1993-93001-06-175

Préparée par : L. Humbert
 Vérifiée par : D. Senécal

19 mars 2021



2020-280

ANNEXE II
FICHES D'INVENTAIRE

STATIONS D'INVENTAIRE

STATION DR01							Habitat: Friche anthropique
	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6	
Heure début	10h31	8h31	9h37	7h56	9h25	14h56	
Heure fin	10h32	8h32	9h38	7h57	9h26	14h57	
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24	
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0	
Précipitations	0	0	0	0	0	0	
Coulevre	0	0	0	0	0	0	

Notes :

STATION DR02							Habitat: Friche anthropique
	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6	
Heure début	10h30	8h32	9h32	7h59	9h26	14h58	
Heure fin	10h31	8h33	9h33	8h00	9h27	14h59	
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24	
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0	
Précipitations	0	0	0	0	0	0	
Coulevre	0	0	0	0	0	0	

Notes :

STATION DR03**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h26	8h34	9h30	7h02	8h15	14h59
Heure fin	10h27	8h35	9h31	7h03	8h16	15h00
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR04**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h52	8h56	9h25	7h04	8h19	15h01
Heure fin	10h53	8h57	9h26	7h05	8h20	15h02
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR05**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h51	8h54	9h22	8h01	9h28	15h04
Heure fin	10h51	8h55	9h23	8h02	9h29	15h05
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR06**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h32	8h37	8h36	7h54	9h22	14h54
Heure fin	10h33	8h38	8h37	7h55	9h23	14h55
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR07**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h50	8h54	9h19	7h06	8h21	15h02
Heure fin	10h50	8h55	9h20	7h07	8h22	15h03
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR08**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h50	8h53	9h20	8h02	9h28	15h03
Heure fin	10h51	8h54	9h21	8h03	9h29	15h04
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR09**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h33	8h38	8h34	7h50	9h21	14h53
Heure fin	10h34	8h38	8h35	7h51	9h22	14h54
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	24
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	0	0	0	0

**Notes :****STATION DR10****Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h49	8h54	9h16	7h09	9h07	14h13
Heure fin	10h50	8h55	9h17	7h10	9h08	14h14
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	0	0	0	0

**Notes :**

STATION DR11**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h49	8h52	9h15	7h46	9h06	14h11
Heure fin	10h49	8h53	9h16	7h47	9h07	14h12
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR12**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h34	8h39	8h40	7h48	9h19	14h09
Heure fin	10h35	8h40	8h41	7h49	9h20	14h10
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR13**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h47	8h48	9h10	7h16	8h22	14h14
Heure fin	10h48	8h49	9h11	7h17	8h23	14h15
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0

**Notes :****STATION DR14****Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h48	8h50	9h12	7h42	8h51	14h17
Heure fin	10h48	8h51	9h13	7h43	8h52	14h18
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0

**Notes :**

STATION DR15**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h35	8h40	8h45	7h43	8h49	14h21
Heure fin	10h36	8h41	8h46	7h44	8h50	14g22
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR16**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h36	8h41	8h48	7h40	8h44	14h23
Heure fin	10h37	8h42	8h49	7h41	8h45	14h24
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0



Notes :

STATION DR17**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h44	8h49	9h03	7h38	8h41	14h39
Heure fin	10h45	8h50	9h04	7h39	8h42	14h40
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0

**Notes :****STATION DR18****Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h46	8h47	9h09	7h20	8h25	14h38
Heure fin	10h47	8h48	9h10	7h21	8h26	14h39
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0

N/A**Notes :**

STATION DR19**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h42	8h49	9h00	7h21	8h27	14h33
Heure fin	10h43	8h50	9h01	7h22	8h28	14h34
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0

**Notes :****STATION DR20****Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h43	8h47	9h01	7h35	8h38	14h36
Heure fin	10h44	8h48	9h02	7h36	8h39	14h37
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0

**Notes :**

STATION DR21**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h37	8h42	8h52	7h34	8h34	14h25
Heure fin	10h38	8h43	8h53	7h35	8h35	14h26
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	0	0	0

**Notes :****STATION DR22****Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h38	8h45	8h55	7h28	8h32	14h27
Heure fin	10h39	8h46	8h56	7h29	8h33	14h28
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Couleuvre	0	0	0	1 THSI	0	2 THSI

**Notes :**

STATION DR23**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h40	8h46	8h57	7h26	8h31	14h30
Heure fin	10h41	8h47	8h58	7h27	8h32	14h31
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	1 THSI	1 THSI	0	0



Notes :

STATION DR24**Habitat:** Friche anthropique

	Visite 1	Visite 2	Visite 3	Visite 4	Visite 5	Visite 6
Heure début	10h41	8h48	8h58	7h23	8h29	14h31
Heure fin	10h42	8h49	8h59	7h24	8h30	14h32
Température (° Celcius)	22	20	15	18	18	23
Couverture nuageuse (%)	40	20	100	100	100	0
Précipitations	0	0	0	0	0	0
Coulevre	0	0	0	0	0	0



Notes :

FOUILLES ACTIVES

Fouille active	Visite 1	Visite 2	Visite 3
Heure début	8h30	8h20	7h20
Heure fin	9h10	9h35	9h30
Température (° Celcius)	20	15	18
Couverture nuageuse (%)	20	100	100
Précipitations	0	0	0
Coulevres	1THSI (8h59)	1THSI (9h13)	1THSI (7h22)
Type d'habitat	Friche anthropique	Friche anthropique	Friche anthropique

ANNEXE III
PHOTOGRAPHIES



Photo 1. Couleuvre rayée, station DR23 – visite 3



Photo 2. Couleuvre rayée, fouille active 2



Photo 3. Couleuvre rayée, station DR22 – visite 4



Photo 4. Couleuvre rayée, station DR23 – visite 4



Photo 5. Couleuvre rayée, fouille active 3.



Photo 6. Terrier de rat musqué potentiel (coordonnés : 45,475383; -73,774333).



Photo 7. Couleuvres rayées, station DR22 – visite 6.



Le 8 juin 2020

M. Jean-Claude Pham.

DIVCO

8300, boul. Pie IX

Montréal, QC H1Z 4E8

Objet : Vérification de nids d'oiseaux chemin de l'aviation à Dorval

N/Réf : **2021-208B – Divco – TrueNorth_Dorval**

Monsieur,

À la suite d'une visite de terrain effectuée le 2 juin 2021, par Mme Mélanie Drouin, biologiste spécialiste en faune d'Évolution Environnement, nous avons constaté que des nids actifs d'oiseaux étaient présents dans la future zone des travaux. Cet inventaire des activités de l'avifaune a été effectué par des points d'écoute et d'observation. Toutes les observations ont été géoréférencées et sont présentées sur la carte annexée. Des photographies sont également annexées.

Les observations faites sont les suivantes :

Pour les nids actifs :

- 2 nids actifs dans l'arbre #3 (peuplier à petites feuilles) : nid de merle d'Amérique et nid de bruant chanteur.
- 1 nid de pluvier kildir au sol.

Autres observations :

- Nid probable (mais non confirmé) de carouges à épauettes dans l'arbre #4 (épinette). L'épinette est trop dense pour observer le nid, mais le couple de carouges à épauettes montrait un comportement paniqué à l'approche cet arbre.
- 1 nid non actif dans un chèvrefeuille près de l'arbre #26.
- 1 nid non actif dans l'arbre #6.

Des couples de parulines jaunes, moqueurs-chats et bruants chanteurs ont été observés sur le site, mais après une longue observation, aucun signe de nidification ni de cris d'alarme de leur part n'a été remarqué.

Les espèces observées sont des espèces migratrices, elles sont donc protégées en vertu de la Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs.

Si de plus amples informations vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné, au 514-618-6202.

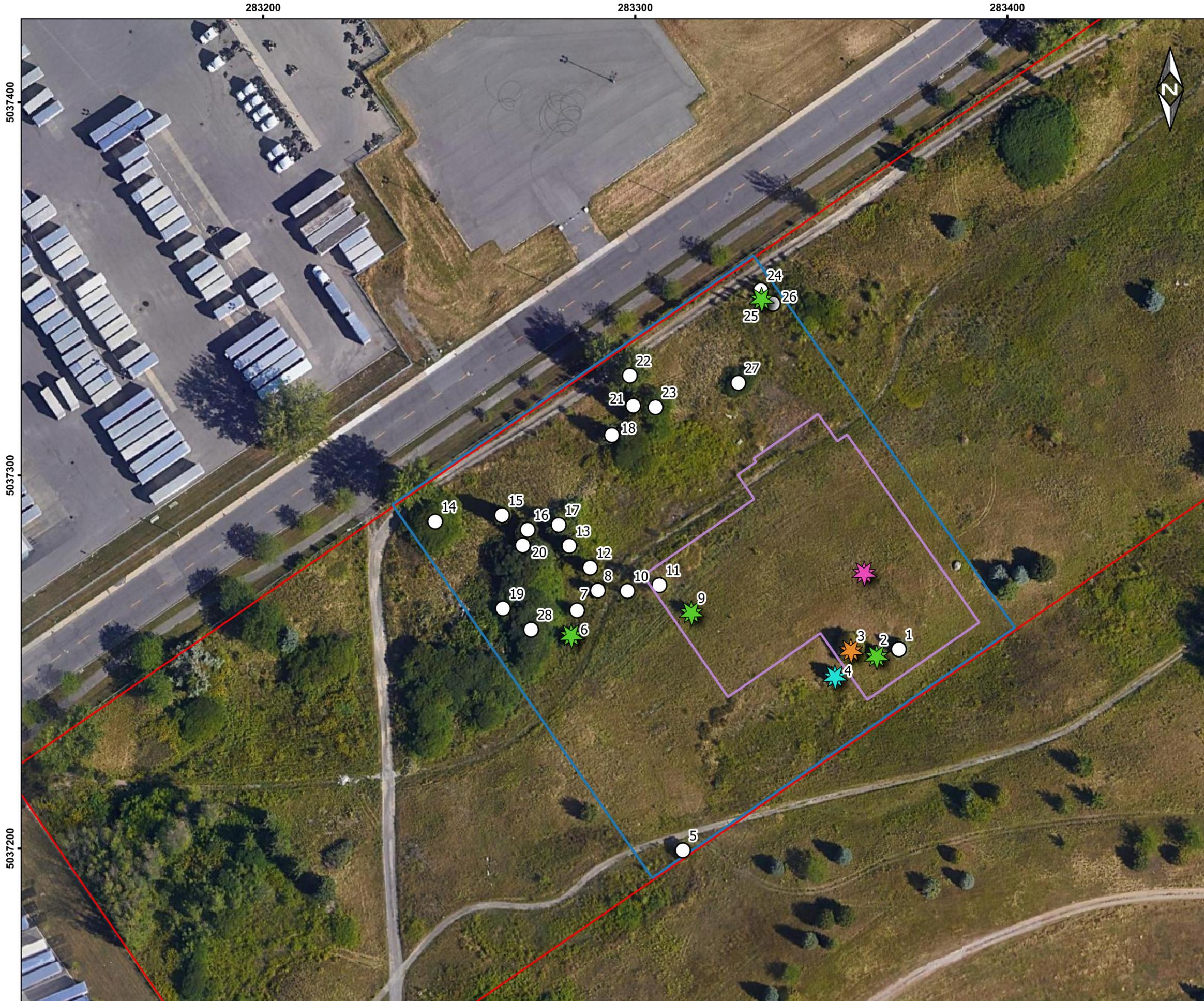
Recevez, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

<original signé par>

Lionel Humbert, biol. Ph. D.

Directeur de Projets, Évolution Environnement inc.

Pj : Carte et photographies.



Carte Nids d'oiseaux

Légende

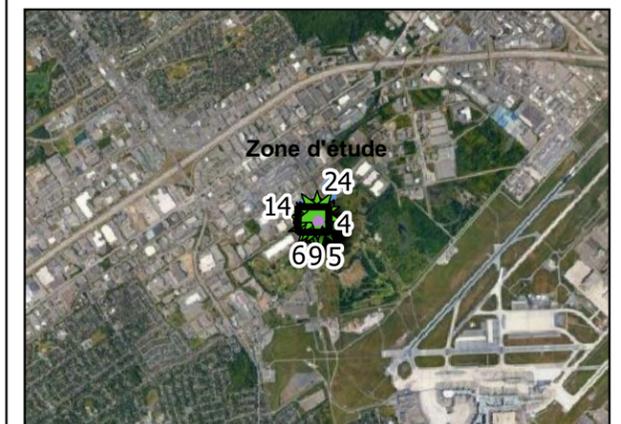
- Site
- Zone envisagée des travaux
- Arbres

Nids validés le 01-06-2021

- ★ Carouge
- ★ 2 nids Merle et Bruant
- ★ Pluvier
- ★ Inactif



1:1 000
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Étude du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'aviation
Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparée par : L. Humbert





Photographie 1: Bruant chanteur à proximité de son nid.



Photographie 2: Carouge sur épinette avec comportement montrant la présence d'un nid dans l'arbre.



Photographie 3: Nid du pluvier kildir.

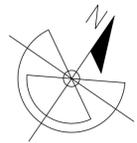


Photographie 4: Nid non actif dans un
chèvrefeuille.

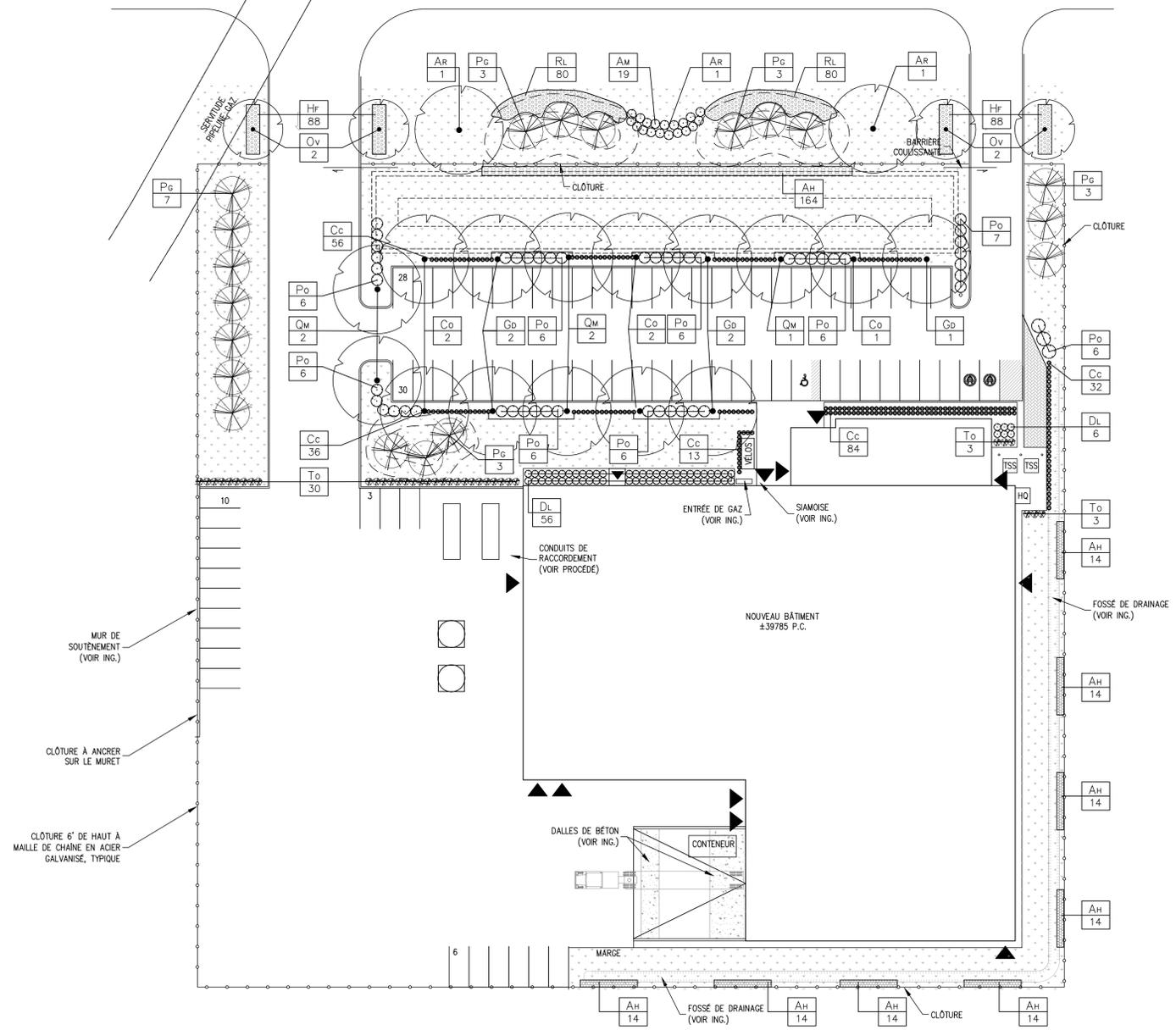
Annexe F Plan d'aménagement paysager

CALCUL DU % DE LA CANOPEE

SUPERFICIE DU TERRAIN: 155675 pi.co
 SUPERFICIE DU BATIMENT: 41545 pi.co
 SUPERFICIE SANS LE BATIMENT: 114080 pi.co
 SUPERFICIE DE CANOPEE: 28797 pi.co
 % DE CANOPEE: 25.24%



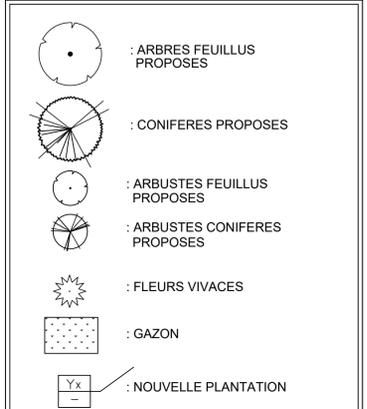
RUE DE L'AVIATION



LISTE DES VÉGÉTAUX

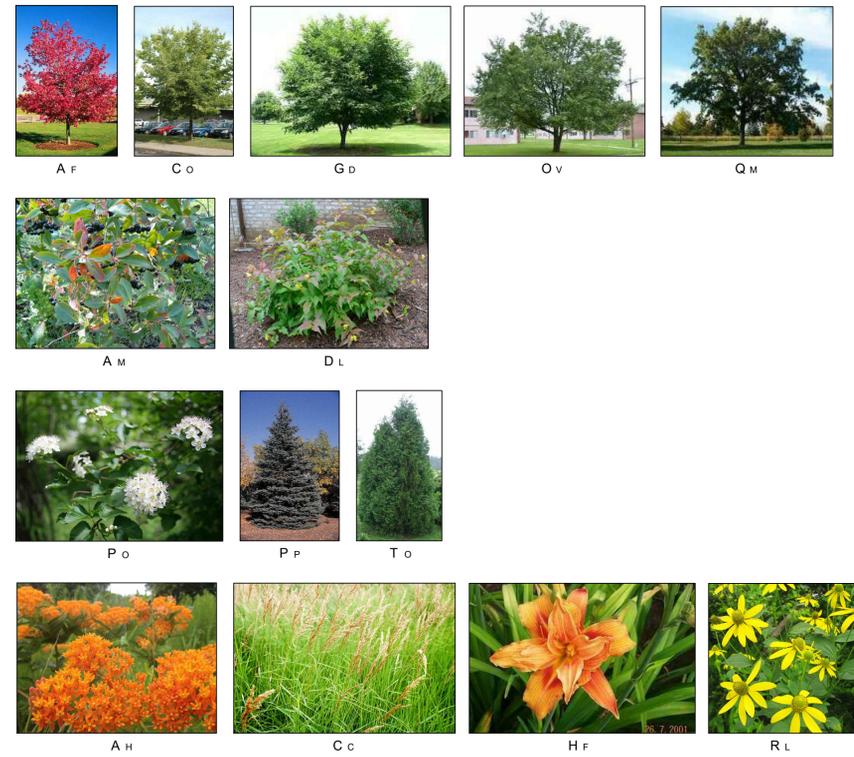
CLÉ	NOM BOTANIQUE / FRANÇAIS	CALIBRE	QTÉ	DISTANCE C/C	MÉTHODE
ARBRES FEUILLUS					
A R	ACER RUBRUM / ÉRABLE ROUGE		3	INDIQUÉE	P.B.
C O	CELTIS OCCIDENTALIS / MICOCOUILLER OCCIDENTAL	DIAMÈTRE DE 50 MM CALCULÉ À 0.3 M DU SOL	5	INDIQUÉE	P.B.
G D	GYMNOCLADUS DIOICUS / CHICOT DU CANADA		5	INDIQUÉE	P.B.
O V	OSTRYA VIRGINIANA / OSTRYER DE VIRGINIE	3.5 M DE HAUTEUR MINIMUM	4	INDIQUÉE	P.B.
Q M	QUERCUS MACROCARPA / CHÊNE A GROS FRUITS		5	INDIQUÉE	P.B.
ARBUSTES FEUILLUS					
A M	ARONIA MELANOCARPA / ARONIE NOIRE	3 GALLONS	19	1.2 M	POT
D L	DIERVILLA LONICERA / DIERVILLE CHEVREFEUILLE	3 GALLONS	62	1 M	POT
P O	PHYSOCARPUS OPULIFOLIUS / PHYSOCARPE A FEUILLES D'OBIER	3 GALLONS	55	1.5 M	POT
ARBRES CONIFÈRES					
P G	PICEA GLAUCA / ÉPINETTE BLANCHE	2 M DE HAUTEUR MINIMUM	19	5 M	P.B.
ARBUSTES CONIFÈRES					
T O	THUYA OCCIDENTALIS / CÈDRE	3 GALLONS	36	0.7 M	POT
VIVACES					
A H	ASLEPIAS "HELLO YELLOW" / ASLEPIADE TUBÉREUSE	1 GALLON	276	0.6 M	POT
C C	CALAMAGROSTIS CANADENSIS	1 GALLON	221	0.6 M	POT
H F	HEMEROCALLIS "FULVA" / LIS D'UN JOUR	1 GALLON	176	0.6 M	POT
R L	RUDBECKIA LACINIATA / RUDBECKIE LACINIÉE	1 GALLON	160	0.3 M	POT

LÉGENDE:



NOTES:

10			
9			
8			
7			
6			
5	28/06	B.M.	IMPLANTATION
4	27/05	S.M.	POUR CONSTRUCTION
3	07/05	S.M.	POUR SOUMISSION
2	26/03	B.M.	IMPLANTATION
1	12/03	B.M.	IMPLANTATION
No	DATE	PAR	DESCRIPTION



DUBUC
ARCHITECTES PAYSAGISTES
 2179 Rue des Roses, Carignan, Qc J3L 5E1
 Tel. (450) 672-8995 Cell. (514) 705-8995

CLIENT: **AMD MEDICOM**

PROJET: **CHEMIN DE L'AVIATION, DORVAL POUR CONSTRUCTION**

TITRE DU DESSIN: **AMENAGEMENT PAYSAGER**

CONCU PAR: **LOUIS DUBUC** DESSIN PAR: **S.M.** VERIFIE PAR: **LOUIS DUBUC**

ECHELLE: **1/32"=1'-0"** DATE: **JUIN 2021** PAGE: **AP 1/2**

**Annexe G Réponses aux commentaires des collectivités et observations
du public**

Le 24 septembre 2021

M. Jean-Claude Pham.

DIVCO

8300, boul. Pie IX

Montréal, QC H1Z 4E8

et

M. Ali Chebitou

Director, Manufacturing Projects

AMD Medicom Inc.

2555 Chemin de l'Aviation, Pointe-Claire, Québec, H9P

2Z2

Objet : Études écologiques du lot 5 599 104 PTIE chemin de l'Aviation à Dorval

N/Réf : 2021-208B

Messieurs,

Veillez trouver ci-après les réponses aux commentaires des collectivités et observations du public.

Si de plus amples informations vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Recevez, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments.

<original signé par>

Lionel Humbert, biol. Ph. D.

Directeur de Projets, Évolution Environnement inc.

Réponses aux commentaires des collectivités et observations du public

Préambule

Avant de répondre directement aux commentaires des collectivités et des observations du public, il convient de clarifier le sens de certains termes et de définir adéquatement la portée et l'envergure des éléments discutés.

Le projet soumis pour consultation concerne uniquement la mise en place d'un bâtiment industriel avec un frontage de 117 m sur la rue de l'aviation et comportant une emprise d'une profondeur de 122 mètres à partir de la rue. Cet emplacement d'une superficie de 1,42 ha se situe dans la zone industrielle de Dorval et est zoné comme tel (voir carte 1 en annexe). Il est localisé à l'est du bâtiment industriel Cardinal Health Canada après la conduite sous pression de carburant aérien Swissport. Cet emplacement correspond également à une petite portion récemment abandonnée d'un golf existant dont les sols, la topographie et la végétation sont d'origine anthropique. Ainsi, l'emplacement ne correspondent pas à un espace naturel.

Ainsi, tout au long de cette note, nous référerons à cet emplacement par le terme « Projet rue de l'aviation » (voir carte 1 en annexe).

Or, nous avons remarqué, que des commentaires du public référant à un « site », ne concernent pas spécifiquement le «Projet rue de l'aviation», mais seraient plutôt liés à l'espace occupé par des marais, marécages, friches et bosquets forestiers situés beaucoup plus au sud-est et dénommé Parc écologique des Sources au niveau de l'Éco-Campus Hubert Reeves du Technoparc ci-après référé par « Technoparc ». Dans les faits, il s'avère que ces milieux naturels sensibles qui préoccupent certains observateurs, sont situés à une distance de 500 m et plus du «Projet rue de l'aviation».

De même, le «Projet rue de l'aviation» ne se situe pas dans le Technoparc de Montréal, mais bien dans la zone industrielle nord-est de la ville de Dorval (voir carte 1 en annexe).

Ces clarifications nous apparaissent essentielles à la bonne compréhension de nos réponses, car nous avons constatés que certains commentaires du public peuvent être pertinents à l'échelle du Technoparc, mais non applicables ou erronés, à l'échelle du «Projet rue de l'Aviation».

Commentaires des collectivités et observations du public

1. La zone constitue le deuxième poumon de l'île de Montréal;

R1. Nous comprenons que le terme « poumon de l'île de Montréal » correspond aux espaces verts importants de l'île. Ce qui semble inclure les golfs. En effet il y a 32 ha d'espaces verts et protégés au niveau du Technoparc (Source ville de Montréal) ce qui place cet espace vert au 20ème rang des parcs protégés (voir tableau 1). Si l'on rajoute les 113 ha du golf, ce qui semble être le cas dans cette affirmation, cette zone est portée à 145 ha ce qui la place en 10ème place des espaces verts reconnus les plus importants. Il est devancé très largement par : le parc nature du cap Saint-Jacques (330 ha), le parc nature de la pointe aux prairies (261 ha), etc.; ainsi que par son voisin le parc nature du bois de Liesse (159 ha). Et c'est sans compter les espaces dont le développement a été arrêté par changement de zonage comme le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme (environ 200 ha

supplémentaires par rapport au parc nature de l'anse à l'Orme et qui sont actuellement boisés) ou le parc agricole du bois de la roche (191 ha).

À la vue des superficies occupées par les parcs et espaces verts de l'île de Montréal, cette affirmation à l'effet que la «zone constitue le deuxième poumon de l'île» semble donc erronée. Aussi, on comprend que le Projet rue de l'aviation représente seulement 1% de la superficie de la zone Technoparc-Golf.

Tableau 1 : Surface des espaces verts de l'île de Montréal selon les données du site web de la ville de Montréal (section grands parcs, parcs métropolitains, parcs-nature et parcs urbains) ainsi que les données sur les parcs privés (Arboretum Morgan) et des municipalités autonomes.

Rang	Espace vert	Surface en ha
1	Parc-nature du Cap-Saint-Jacques	330
2	Parc-nature du Bois-de-L'île-Bizard	291
3	Parc Jean-Drapeau	259
4	Parc-nature de la Pointe-aux-prairies	248
5	Arboretum Morgan	245
6	Parc-nature de l'Anse-à-l'Orme	233
7	Parc du Mont Royal	190
8	Parc-nature du Bois-de-Liesse	158
9	Parc Frédéric-Back	157
10	Parc du Centenaire	103
11	Parc Angrignon	96
12	Parc-nature du Bois-de-Saraguay	93
13	Parc de Maisonneuve	62
14	Jardin Botanique de Montréal	40
15	Parc-nature du Bois-d'Anjou	40
16	Parc naturel Terra-Cotta	39
17	Parc-nature des Rapides-du-Cheval-Blanc	38
18	Parc Jarry	35
19	Par La Fontaine	34
20	Technoparc	34
21	Parc-nature de l'île-de-la-visitation	32
22	Parc-nature du Ruisseau-De Montigny	30
23	Parc des Rapides	30
24	Domaine Saint-Paul	26
25	Parc de la Promenade-Bellerive	23
26	Parc Marcelin-Wilson	22
27	Pôle de l'île Perry	16

2. Le site est une zone de reproduction du papillon monarque;

R2. Il est connu que le papillon monarque se reproduit de façon opportuniste dans tout le Québec méridional. L'emplacement du Projet rue de l'aviation comportant quelques plants d'asclépiades, le papillon peut donc l'utiliser comme zone de reproduction au même titre que toutes les zones perturbées comme les bords d'autoroutes, les bords des champs agricoles ... D'ailleurs, la densité la plus importante d'asclépiade au nord du golf correspond au site de dépôt des matériaux sec (sable, graviers, terre végétale, rocs ...) et autres matériaux pouvant servir à l'entretien du golf (ponceaux, poteaux ...).

Rappelons aussi qu'à l'emplacement du Projet rue de l'aviation, l'entretien des engazonnements a cessé vers 2016 pour faire place au développement industriel et qu'avant cette date la présence d'asclépiade était presque nulle.

Les études biologiques visant l'emplacement du Projet rue de l'aviation confirment qu'il est donc un lieu de reproduction non essentiel et non historique pour le maintien de l'espèce.

Par ailleurs, le plan d'aménagement paysager des espaces suites aux travaux de construction du Projet, prévoit la plantation d'asclépiade à une plus grande densité que ce qui est présent actuellement. Il en ressortira un gain net en termes de disponibilité d'asclépiades.

3. Le site est un habitat pour la nidification de nombreux oiseaux et hiboux ainsi qu'une zone d'hivernage pour ces derniers;

R3. Nous pensons qu'ici il y a confusion entre le Projet rue de l'aviation et la zone de conservation des sources du Technoparc. Le Projet rue de l'aviation est d'une surface de faible ampleur qui ne comporte que 27 arbres d'ornement, à faible développement et plantés pour l'agrément paysager du golf ainsi que quelques arbustes. Il n'est donc pas un habitat propice à la nidification de nombreuses espèces, en particulier pour les hiboux et autres strigidés qui dépendent souvent d'arbres matures et de chicots creux, lesquels sont absents de l'emplacement du Projet

Afin de protéger les nids, les œufs et les oiseaux des inventaires auront lieu avant et pendant le déboisement pour s'assurer de protéger les nids actifs, les œufs et oisillons.

Un plan d'aménagement paysager est aussi prévu pour remplacer les arbres abattus.

4. Le site fait partie d'un couloir /halte migratoire pour plusieurs espèces animales qui connecte le fleuve Saint-Laurent au sud et la Rivière-des-Prairies au nord;

R4. Il est exact que de façon opportuniste quelques espèces viennent en halte migratoire dans le secteur. Toutefois, ce n'est pas l'emplacement du Projet rue de l'aviation qui peut correspondre à cette fonction écologique, mais bien la zone protégée du Technoparc plus à l'est. De plus les parcours migratoires du Saint-Laurent sont connus et les zones de concentration d'oiseaux migrants, aquatiques et non aquatiques, sont protégées. La connexion entre le fleuve Saint-Laurent et la Rivière-des-Prairies s'effectuant non pas par le Technoparc, mais principalement par la baie de Vaudreuil et le lac de Deux-Montagnes (voir carte 2 en annexe).

5. Il y aurait un milieu humide sur le site du projet puisqu'il y a présence d'espèces de végétaux de milieux humides;

R5. Il n'y a pas de milieu humide ni de milieu hydrique à l'emplacement du Projet rue de l'aviation. La présence de quelques espèces souvent associées aux milieux humides est limitée aux points bas des anciens fossés de drainage du golf qui n'ont pas été entretenus récemment.

6. Le projet devrait se réaliser sur un des nombreux sites abandonnés de l'île de Montréal (déjà minéralisé);

R6. Avant la sélection de cet emplacement pour le Projet rue de l'aviation, une recherche de sites vacants a été effectuée sur l'île de Montréal en 2020. Même si certains sites semblent à première vue « abandonnés », ils ne sont pas disponibles pour la construction ou une transaction immobilière, ou pour l'usage visé par le Projet. Le terrain visé par le Projet rue de l'aviation était le seul susceptible d'accueillir le bâtiment projeté et ses aires connexes

7. Le site est un habitat pour plusieurs espèces à statut dont [...]

R7. À la vue de la liste d'espèce indiquée (voir tableau 2), nous pensons qu'ici il y a confusion entre le Projet rue de l'aviation et les milieux protégés du Technoparc plus à l'est.

Le lieu du Projet rue de l'aviation n'est pas désignée comme un habitat essentiel pour ces espèces. En effet, rappelons que l'habitat essentiel correspond à l'aire nécessaire pour que l'espèce mène à bien ses processus de vie. Comme les oiseaux se déplacent énormément, les zones protégées correspondent aux haltes migratoires préférentielles qui sont déjà protégées le long du Saint-Laurent (voir carte 2 en annexe et la réponse à la question 4) et aux habitats de reproduction désignés (voir tableau 2). Or, seuls deux des espèces de cette liste ont des habitats compatibles avec leur reproduction, mais le lieu du Projet rue de l'aviation n'est pas désignée comme essentiel pour ces espèces.

Finalement, des mesures de mitigation sont déjà en place pour vérifier la présence de nids, d'œuf ou d'individus de ces deux espèces et les travaux auront lieu en dehors de la période de reproduction et de nidification de ces espèces

8. Il est recommandé de replanter de l'asclépiade (*syriaca*, *tuberosa* ou *incarnata*) dans les espaces verts à proximité de la zone de travaux.

R8. Les aménagements paysagers incluent la plantation d'asclépiade à forte densité.

9. Il n'y aurait pas eu d'inventaire sur les micromammifères, les amphibiens et les chauves-souris. Ces catégories taxonomiques comprennent des espèces à statut précaire dans le territoire Montréal-Montérégie-Laval, tel que le Campagnol des rochers, Campagnol Sylvestre, Campagnol-Lemming de Cooper, Petite chauve-souris brune, Chauve-souris nordique, Pipistrelle de l'est, et Salamandre pourpre, entre autres.

R9. Nous pensons qu'ici il y a confusion entre le lieu du Projet rue de l'aviation et le Technoparc. Le lieu du Projet rue de l'aviation ne contient pas d'habitat pour ces espèces (source Atlas des micromammifères du Québec). Ainsi, il n'y a pas de préoccupation de perte d'habitat pour ces espèces par suite du développement du lieu du Projet rue de l'aviation.

Le Campagnol sylvestre et le Campagnol des rochers sont des espèces exclusivement forestières. De plus, l'aire de répartition du campagnol sylvestre n'englobe pas la région montréalaise. Le Campagnol-Lemming de Cooper est une espèce des tourbières et de marais qui fréquente aussi les boisés humides à proximité de ces derniers. Selon l'atlas des amphibiens du Québec, la salamandre pourpre n'est pas présente sur l'île de Montréal et c'est une espèce qui habite les ruisseaux et les sources d'eau froides montagnardes. Tous ces habitats n'existent pas à l'emplacement du Projet.

Concernant les chauves-souris, il n'y a pas de préoccupation de perte d'habitat, car les espèces se reposent le jour au niveau des écorces des grands arbres forestiers. Habitat non présent directement à l'endroit du Projet rue de l'aviation ou seuls de jeunes arbres d'ornement isolés et des arbustes sont présents. Aucun site d'hibernation n'est présent sur le lieu du Projet rue de l'aviation.

10. Les protocoles n'auraient pas été suivis pour évaluer la nidification des oiseaux et la présence de l'avifaune à statut.

R10. Aucun protocole standardisé d'évaluation de la nidification n'est en place à part pour l'aigle royal, le faucon pèlerin, le hibou des marais et les rapaces lors des projets d'éoliennes. Espèces qui n'ont pas de probabilité de présence sur le lieu du Projet rue de l'aviation.

La validation de la présence de nids actifs a été effectuée par l'observation comportementale (chants d'alerte, aller-retour au nid) des oiseaux présents sur le site. Par ailleurs, il est important de ne pas confondre le Breeding Bird Survey qui, malgré son nom, consiste à décompter les oiseaux présents en un lieu donné et une vérification des arbres qui ont des nids actifs.

11. La méthodologie de l'inventaire écologique est remise en question. Plus de détails sur la méthodologie utilisée seraient requis.

R11. La méthodologie suit les exigences de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (LQE) et les exigences ministérielles en matière d'étude écologique et est détaillée dans la section 2 de l'étude écologique aux pages 1 à 4. En outre, l'identification, la délimitation et la caractérisation des milieux humides suivent le guide du ministère (Bazoge et al. 2015) ainsi que les critères énoncés dans la LQE.

12. There's about 204 species of birds (the largest variety on the island, including hawks, falcons, owls, ducks, herons, wild turkeys, etc.)

- a) -164 plant/flower species (milkweed, raspberries, vetch, wild carrot, marshmallow, etc.)
- b) -101 species of insects and invertebrates (butterflies, beetles, moths, caterpillars, etc.)
- c) -and more than 40 species of wild animals (coyotes, groundhogs, chipmunks, rabbits, beavers, etc.).

R12. Nous pensons qu'ici il y a confusion entre le lieu du Projet rue de l'aviation et le Technoparc. Le lieu du Projet rue de l'aviation n'a pas d'attribut pour la conservation. La biodiversité est faible, car il s'agit d'une petite partie abandonnée d'un golf dont la topographie, les sols et les plantes sont totalement d'origine anthropique.

Tableau 2 : Réponse à la question 7 Le site est un habitat pour plusieurs espèces à statut dont :

Nom anglais	Nom français	Nom scientifique	Statut selon les annexes des Lois		Migratrice	Type d'habitat pour la reproduction selon le COSEPAC	Habitat présent au niveau du Projet rue de l'aviation
			Québec	Canada			
Least Bittern	Petit blongios	<i>Ixobrychus exilis</i>	Vulnérable	Menacée	Oui	Marais 5 à 10 ha	Non
Barn Swallow (Bank Swallow)	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Aucun	Menacée	Oui	Bâtiment existant ou les cavernes, les trous, les crevasses et les saillies des parois des falaises rocheuses	Non
Bobolink	Goglu commun	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Aucun	Menacée	Oui	Cultures fourragères	Oui
Chimney Swift	Martinet ramoneur	<i>Chaetura pelagica</i>	Suceptible	Menacée	Oui	Cavité verticale	Non
Eastern Meadowlark	Sturnelle des prés	<i>Sturnella magna</i>	Aucun	Menacée	Oui	Prairies, les pâturages et les savanes indigènes, quelquefois dans les prairies anthropiques	Oui
Lesser Yellowlegs	Le Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	Aucun	Aucun	Oui	Rivages des lac et rivières	Non
Whippoorwill	Engoulevent bois-pourri	<i>Antrostomus vociferus</i>	Suceptible	Menacée	Oui	Forêt denses	Non
Wood Thrush	Grive des bois	<i>Hylocichla mustelina</i>	Aucun	Menacée	Oui	Forêts décidues humides ou les peuplements mélangés	Non
Canada Warbler	Paruline du Canada	<i>Cardellina canadensis</i>	Suceptible	Menacée	Oui	Forêt boréale méridionale et forêt mixte humide	Non
Common Nighthawk	Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Suceptible	Menacée	Oui	Principalement en zone boréale. Dans les milieux urbains, qui représentent une proportion relativement faible de l'aire de répartition canadienne de l'espèce, l'Engoulevent d'Amérique niche presque exclusivement sur les toits recouverts de gravillons	Non
Eastern Wood Peewee	Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	Aucun	Préoccupante	Oui	Forêts décidues et mixtes matures et d'âge intermédiaire	Non
Evening Grosbeak	Gros-bec errant	<i>Coccothraustes vespertinus</i>	Aucun	Préoccupante	Oui	Grands peuplements mixtes matures et anciens comportant une proportion élevée de sapins, d'épinettes blanches (<i>Picea glauca</i>) ou de peupliers faux-trembles	Non
Olive-sided Flycatcher	Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus cooperi</i>	Suceptible	Menacée	Oui	Forêts de conifères ou forêts mixtes	Non
Rusty Blackbird	Quiscale rouilleux	<i>Euphagus carolinus</i>	Suceptible	Préoccupante	Oui	Forêt boréale et taïga	Non
Short-eared Owl	Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Suceptible	Préoccupante	Oui	Prairies denses de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan ainsi que la toundra des régions arctiques. Dans des habitats qui ne sont pas sujets à une activité humaine intense. L'espèce semble être sensible à l'activité humaine pendant les étapes de ponte et d'incubation des œufs, puisque les femelles désertent habituellement le nid si elles sont dérangées pendant cette période. Le lieu du Projet rue de l'aviation est non propice selon le modèle de qualité de l'habitat du hibou des marais de Hachey et Lemaître (2020)	Non

13. Several species, most notably the Monarch and the Red Milkweed Beetle, depend on Milkweed. There have been reports of seven different species of owls, one of which, the Snowy owl, is considered Vulnerable by the IUCN and another, the Short-eared owl, is considered Threatened by COSEWIC (Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada). Several species of finches such as Redpolls, Pine Siskins, Evening Grosbeaks and Waxwings.

R13. Ces commentaires sont adressés aux réponses 2, 3, 4, 7, 8 et 12. En note le « Snowy owl », soit le Harfang des neiges, est désigné non à risque, comme les pinsons (finches), par le COSEPAC.

14. Le projet pourrait avoir un impact sur les milieux humides situés à proximité.

R14. Nous désirons préciser que les milieux humides à proximité ont été créés comme des réservoirs d'eau pour l'irrigation du golf ou l'on y a dirigé les fossés du golf. Le milieu humide situé à une distance de 165 mètres au nord-est de l'emplacement du Projet n'est pas alimenté par les fossés qu'on y retrouve, car ils se dirigent majoritairement vers le ruisseau Bertrand et pour une petite partie vers un autre milieu humide situé à 65 mètres vers l'est (voir carte 3 en annexe). Le milieu humide situé à 65 mètres à l'Est est alimenté par un bassin versant de 32 708 m² et par le trop-plein d'un bassin d'irrigation qui est à l'est. Le lieu du Projet rue de l'aviation va affecter 3 576 m² de son bassin versant. Ainsi, aucune perturbation de l'alimentation hydrique des milieux humide n'est anticipé.

15. The potential impacts of development in this sector on the adjacent protected wetland including an alteration of the local water balance that may impact the quantity and quality of water in the wetland.

R15. Nous comprenons que ce qui est évoqué dans cette question est le milieu humide protégé du Technoparc. Il n'y a pas de lien hydrologique entre ce dernier et le lieu du Projet rue de l'aviation (voir carte 3 et 4 en annexe). Le lieu du Projet rue de l'aviation se draine vers le nord et le ruisseau Bertrand puis la rivière des Prairies alors que les marais/marécages du Technoparc se drainent majoritairement vers le sud et le Saint-Laurent.

16. The loss of a natural buffer zone around the protected wetlands that provides important wildlife habitat and ecosystem diversity for the plants and animals in the sector and protects against intrusions from invasive species and pollutants.

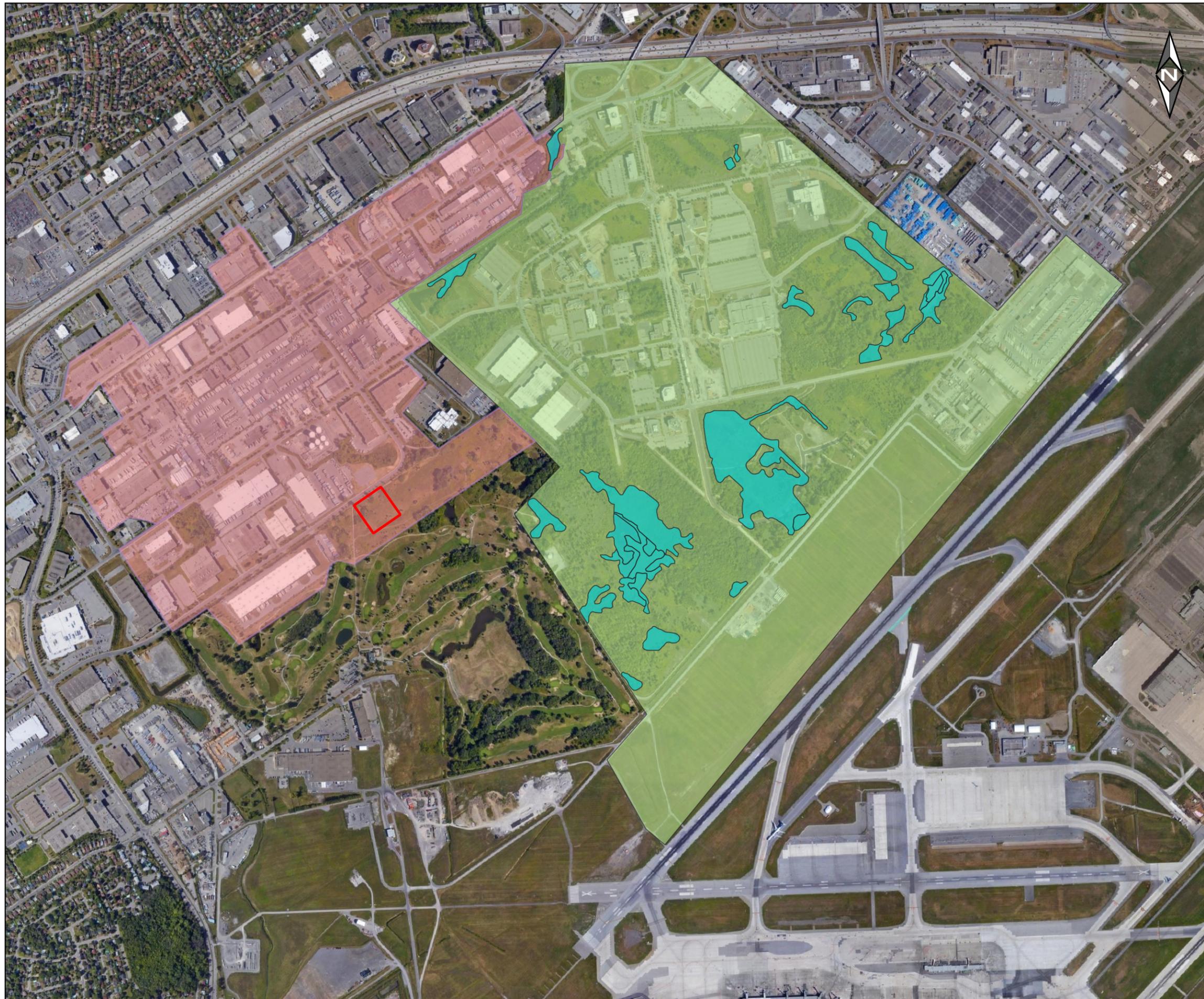
R16. Nous comprenons que ce qui est évoqué dans cette question est le milieu humide protégé du Technoparc. Le lieu du Projet rue de l'aviation ne se situe pas dans une zone tampon susceptible de protéger ou d'influencer le milieu protégé du Technoparc. En effet, il se situe à 700 mètres de cette zone protégée et entre le lieu du Projet rue de l'aviation et ce dernier, on y retrouve la portion exploitée du golf Dorval. Il n'y a donc pas de continuité écologique entre les deux endroits.

17. The wetlands in proximity to the site support the presence of large numbers of waterfowl, including during migratory periods. The project site offers feeding habitat for geese and ducks in proximity to these roosting and nesting sites. Stopover locations are necessary for many migratory waterfowl.

R17. Ce commentaire est abordé dans la réponse R4.

18.A hydrogeological study is required to understand flow patterns and interconnections, and appropriate buffers established around wetland features to ensure that development will not ultimately result in their drying up or suffering from significantly reduced water quality (e.g. from urban runoff or the removal of a groundwater source of cold water).

R18. La portée réduite des travaux (superficie, durée, profondeur, etc.) et le sens du drainage actuel et futur à l'emplacement du Projet rue de l'aviation ne risquent pas d'engendrer des répercussions sur la recharge des eaux souterraines. Ainsi, le Projet ne requière pas d'étude hydrogéologique (voir aussi les cartes 3 et 4 en annexe et les réponses R14 et R15). En effet, Il n'y aura pas d'intervention sur l'aquifère en place, pas de rabattement de la nappe phréatique, pas de variation de la qualité des eaux souterraines. Les eaux pluviales seront acheminées directement vers l'égout pluvial conformément aux normes de qualité exigée par la ville.



Carte 1

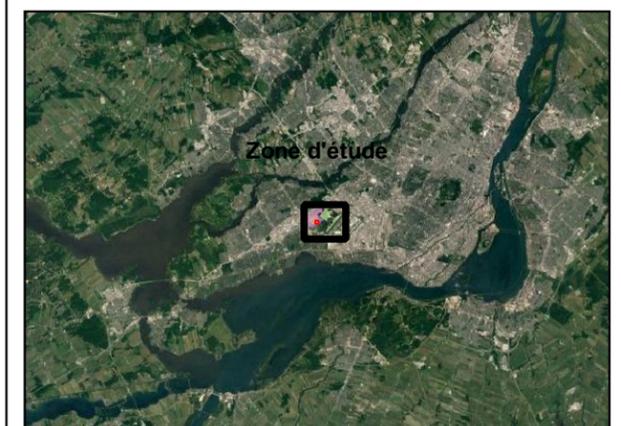
Situation du Projet rue de l'aviation

Légende

- Projet rue de l'aviation
- Milieux humides du Technoparc selon Canards Illimités 2020
- Technoparc
- Zone industrielle



1:13 594,829806
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres

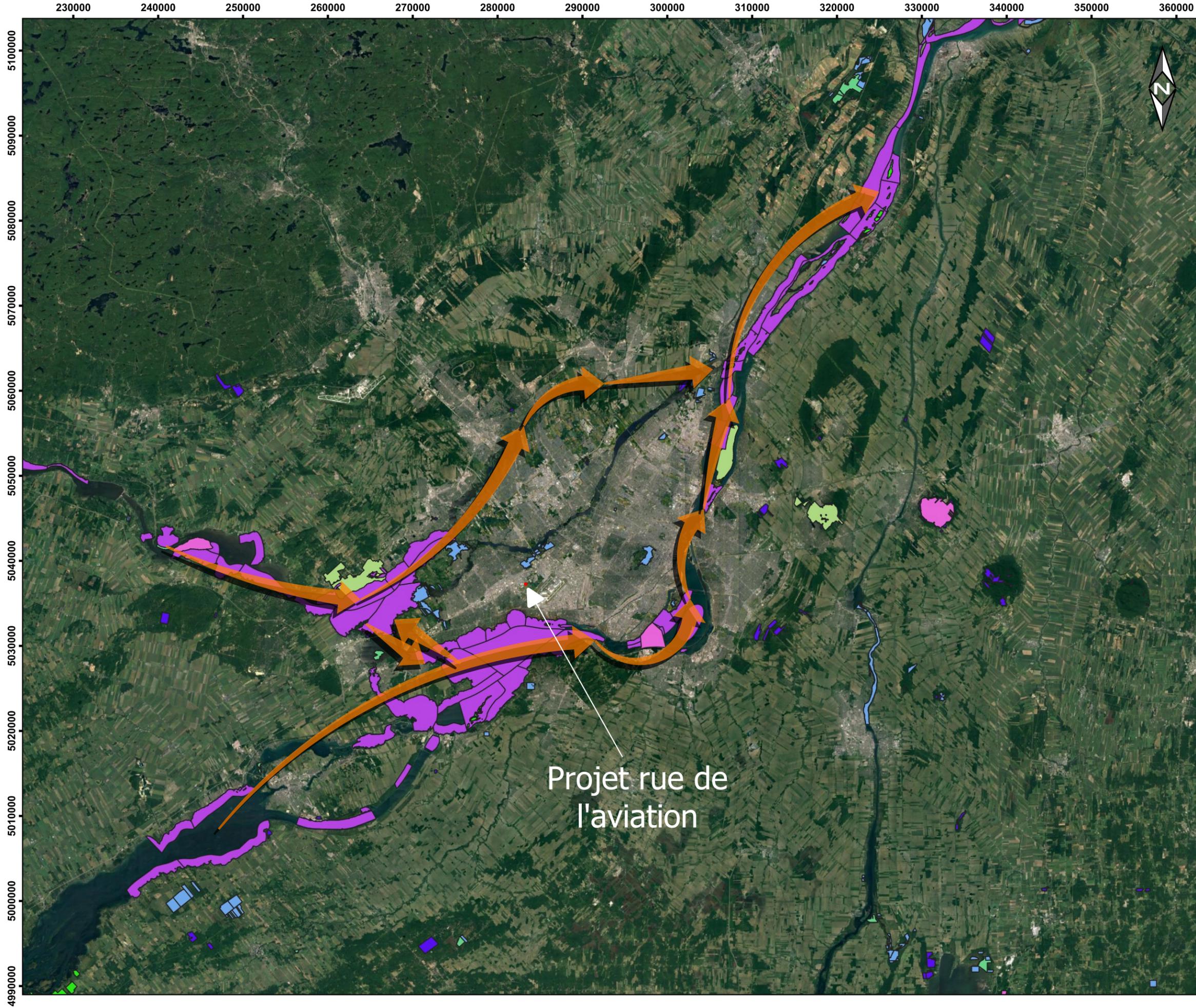


DIVCO	Projet rue de l'aviation
Dorval, Qc	

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparée par : L. Humbert





Carte 2

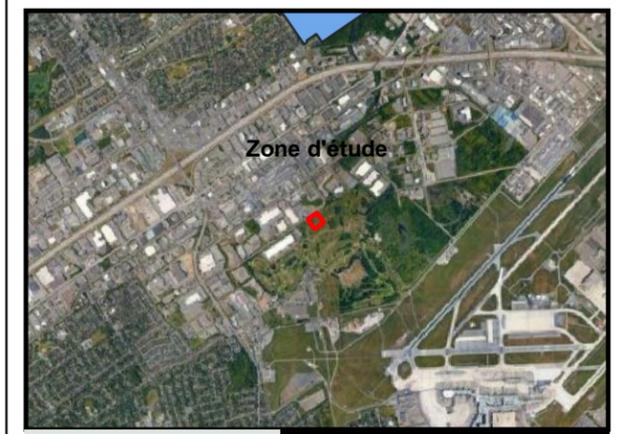
Couloirs migratoires

Légende

-  Projet rue de l'aviation
-  Couloirs migratoires principaux
- Aires protégées**
-  Aire de concentration d'oiseaux aquatiques
-  Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île
-  Héronnière
-  Milieu naturel de conservation volontaire
-  Parc national
-  Refuge d'oiseaux migrateurs
-  Refuge faunique
-  Réserve écologique
-  Réserve nationale de faune
-  Réserve naturelle reconnue



1:435 035
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

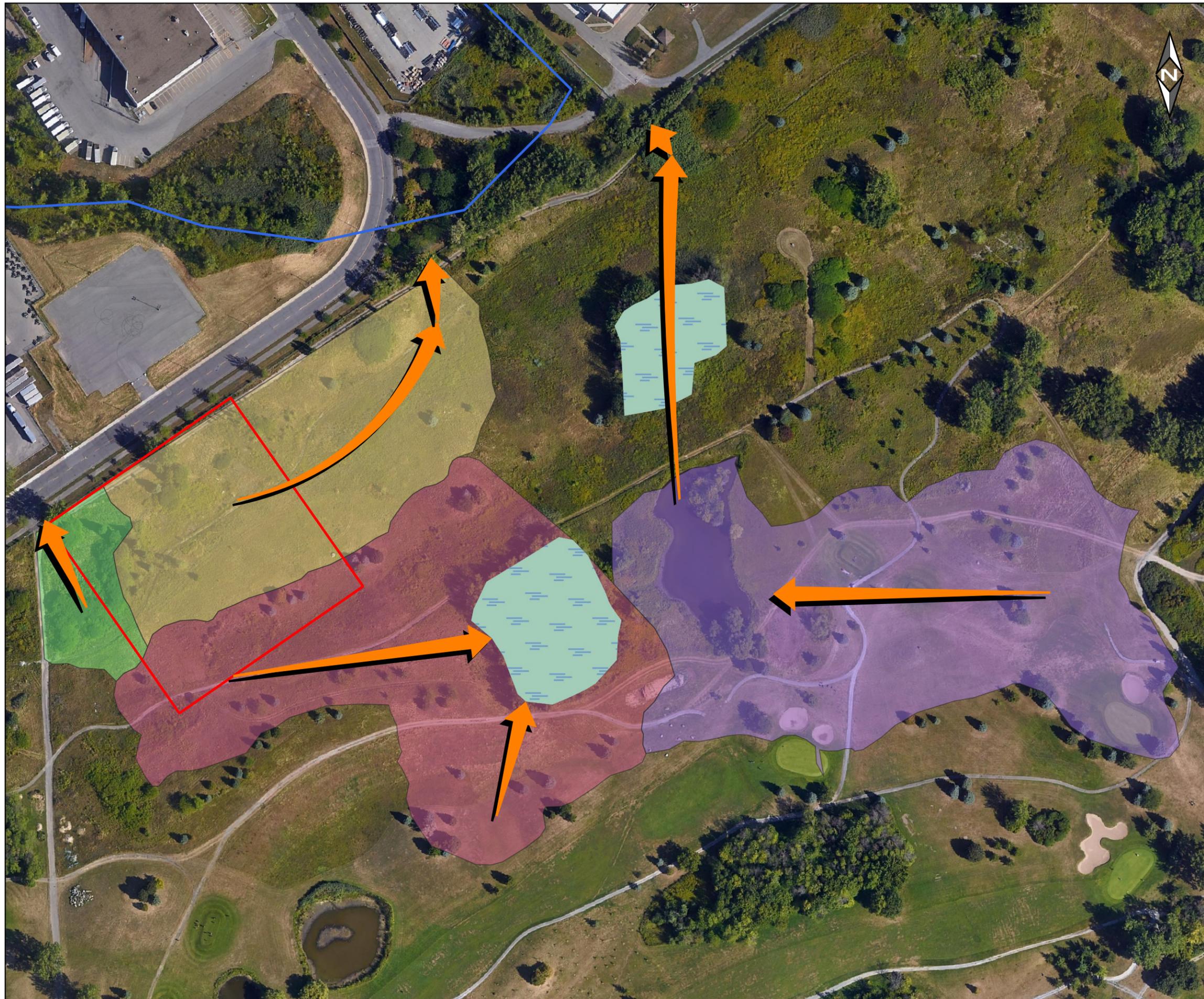
Projet rue de l'aviation

Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparée par : L. Humbert





Carte 3

Drainage du Projet rue de l'aviation

Légende

- Projet rue de l'aviation
- Milieux humides
- Ruisseau Bertrand

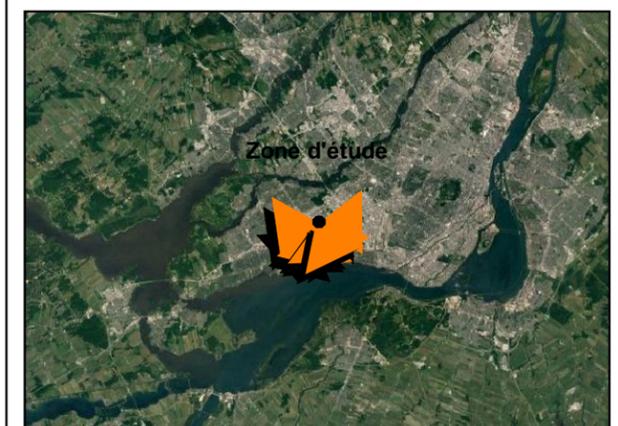
Bassin versant des milieux humides

- 1
- 2
- 3
- 4
- Direction du drainage



1:2 000

Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



DIVCO

Projet rue de l'aviation

Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparée par : L. Humbert



10 Septembre 2021

2020-280



Carte 4

Drainage du Projet rue de l'aviation et du Technoparc

Légende

- Projet rue de l'aviation
- Milieux humides
- Limite entre le bassin versant du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies
- Ruisseau Bertrand

Bassin versant des milieux humides

- 1
- 2
- 3
- 4

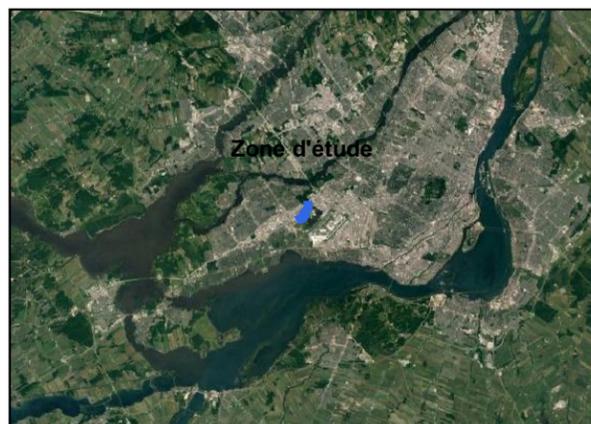
➤ Direction du drainage





0 90 180 270 360 Mètres

1:6 000
 Projection Mercator transverse modifiée (MTM) Zone 8
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)
 Quadrillage Mercator transverse modifiée de 100 mètres



Zone d'étude

DIVCO

Projet rue de l'aviation

 Dorval, Qc

Sources :
 Cadastre : MERN
 Fond : Google Earth 19-08-2019

Préparée par : L. Humbert

10 Septembre 2021

2020-280